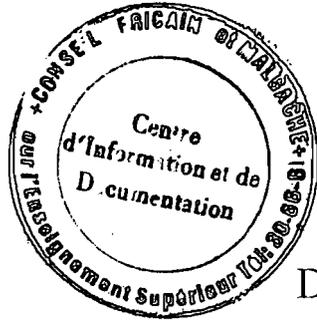


REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE ET SUPERIEUR



JUIN 1987



FACULTÉ DE MÉDECINE

**THESE**

*présentée en vue de l'obtention du*

DOCTORAT D'ÉTAT EN MÉDECINE  
DIPLOME D'UNIVERSITÉ

*par*

BOUGOUMA Alain  
*né le 14 septembre 1958 à Ouagadougou (Burkina-Faso)*

**ÉTUDE DES PRESCRIPTIONS MÉDICAMENTEUSES  
DANS UN SERVICE DE MÉDECINE INTERNE  
DU C.H.U. DE COCODY - ABIDJAN**

**A propos de 8856 prescriptions établies  
du 1er février au 31 juillet 1986**

*soutenue publiquement le 2 juin 1987*

Composition du Jury :

*Président* : Monsieur le professeur Roger Yao ATTIA

*Assesseurs* : Monsieur le Professeur Agrégé Léopold Kassi MANLAN

Monsieur le Professeur Christian GIORDANO

Monsieur le Professeur Georges Kouadio GUESSENND

N° .....

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE  
POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
C. A. M. E. S. — OUAGADOUGOU  
Arrivée 9 NOV. 2009  
Enregistré sous n° 002597

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT  
DE LA FACULTE DE MEDECINE  
1986 - 1987

=====

**Doyens honoraires :** P. PENE - Th. Koffi ALLANGBA.

**Professeurs honoraires :** J. BADOUAL - J. BONHOMME - F. BONNET de PAILLERETS -  
A. BOURGEADE - M. BOUVRY - J.P. BUREAU - M. CLERC - G. DANON - P. DELORMAS -  
J. DOUCET - M. DUCHASSIN - H. GALLAIS - M. LEBRAS - R. LOUBIERE - D. METRAS -  
G. MORLIER - J.D. RAIN - R. RENAUD - J. RITTER - M. SANGARET - J. VILASCO.

**DOYEN :** A. YANGNI-ANGATE

**ASSESEURS :** F. KETEKOU Sié - A. KADIO - J. SOUBEYRAND.

PROFESSEURS

1.- PROFESSEURS TITULAIRES

M.M. ASSI ADOU	Jérôme	Pédiatrie
ATTIA	Yao Roger	Hépatogastro-Entérologie
AYE	Hippolyte	Maladies Infectieuses
BEDA	Yao Bernard	Médecine Interne
BERTRAND	Edmond	Cardiologie
BOHOUSSOU	Kouadio	Gynécologie-Obstétrique
BONDURAND	Alain	Anesthésie-Réanimation
CORNET	Lucien	Chirurgie Générale
COULIBALY	André	Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire
COULIBALY	Nagbéle	Pneumo-Phthisiologie
COWPLI-BONY	Kwassy Philippe	Anatomie-Chirurgie Générale
DIARRA	Samba	Gynécologie-Obstétrique
DJEDJE	André-Théodore	Radiologie
DJIBO	William	Traumatologie et Orthopédie
ESSOH NOMEL	Paul	Pédiatrie
ETTE	Ambroise	O.R.L.
ETTE	Marcel	Anatomie Pathologie
GUESSENND	Kouadio Georges	Médecine Sociale et Santé Publique
KEBE	Mémel Jean-Baptiste	Anatomie-Urologie
KETEKOU	Sié Ferdinand	Biochimie
LE GUYADER	Armand	Anatomie-Chirurgie Générale
ROUX	Constant	Chirurgie Infantile
SANGARE	Souleymane	Ophthalmologie
YANGNI-ANGATE	Antoine	Chirurgie Générale
YAO-DJE	Christophe	Urologie

## 2.- PROFESSEURS ASSOCIES

M.M. CABANNES	Raymond	Hémato-Immunologie
GIORDANO	Christian	Neurologie
HAEFFNER	Georges	O.R.L.
HAZERA	Max	Psychiatrie

## 3.- PROFESSEURS EN SERVICE EXTRAORDINAIRE

M. HEROIN	Pierre	Dermatologie
-----------	--------	--------------

## MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

M.M. ABBY	Blaguet Clément	Radiologie
ANDOH	Joseph	Pédiatrie
ASSALE	N'Dri Georges	Parasitologie
BAMBA	Méma	O.R.L.
BESSARD	Germain	Pharmacologie
BOUTROS-TONI	Fernand	Biostatistique et Informatique Médicale
BRETTES	Jean-Philippe	Gynécologie-Obstétrique
COFFI	Dick Sylvain	Anesthésie-Réanimation
DAGO AKRIBI	Augustin	Anatomie Pathologie
DELAFOSSÉ	Roger Charles	Psychiatrie
DJEDJE	Mady Alphonse	Urologie
EHOUMAN	Armand	Histologie-Embryologie-Cytogénétique
EKRA	Alain	Cardiologie
GADEGBEKU	Anani Samuel	Stomatologie
KADIO	Auguste	Maladies Infectieuses
KANGA	Diékouadio	Pédiatrie
KANGA	Jean-Marie	Dermatologie-Vénérologie
KANGA	Miessan	Chirurgie Générale
KEITA	Cheick	Ophthalmologie
KEITA	Kader	Radiologie
KONE	Nouhoun	Gynécologie-Obstétrique
KOUAKOU	N'Zué Marcel	Rhumatologie
KOUAME	Konan	Pédiatrie
KOUASSI	Beugré	Neurologie
KOUASSI	Jean Claude	Chirurgie Générale
KOUASSI	Manassé	Stomatologie et Maxillo-Faciale
LAMBIN	Yves	Traumatologie et Orthopédie
LONSDORFER	Jean	Physiologie et Exploration Fonctionnelle

MAITRES DE CONFERENCES AGREGES (Suite)

M.M. MANLAN	Kassi	Hépto-Gastro-Entérologie
MOBIOT	Mandou	Chirurgie Infantile
N'DORI	Raymond	Cardiologie
N'DRI	Koffi Dominique	Anesthésie-Réanimation
N'GUESSAN	Henri Alexandre	Chirurgie Générale
N'GUESSAN	Konan Gabriel	Anatomie-Urologie
NIAMKEY	Ezani Kodjo	Médecine Interne
ODEHOURI	Koudou	Maladies Infectieuses
ODI	Assamoi	Cardiologie
OUATTARA	Kouamé	Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire
SANGARE	Anadou	Hématologie
SANGARE	Ibrahima	Urologie
SOMBO	Mambo	Immunologie
SOUBEYRAND	Jacques	Médecine Interne
TEA	Daignekpo	Immuno-Hématologie
Mme TIMITE	Adjoua	Pédiatrie
M. TURQUIN-TRAORE	Henri	Chirurgie Générale
Mme TOURE	Kharidiata	Gynécologie-Obstétrique
M. WAOTA	Coulibaly	Traumatologie et Orthopédie
Mme WELFFENS-EKRA	Christiane	Gynécologie-Obstétrique

CHEFS DE TRAVAUX

Mme DOSSO-BRETIN	Mireille	Bactériologie
M. N'GUESSAN	Isaïe	Biochimie
Mme THERIZOL-FERLY	Madeleine	Parasitologie

ASSISTANTS1.- ASSISTANTS DES HOPITAUX-CHEFS DE CLINIQUES DE FACULTE

M.M. ADAMA	Fany	Ophthalmologie
ADJOBI	Elloh	Gynécologie-Obstétrique
ADOH	Adoh	Cardiologie
ADZAXO	Kossi	Gynécologie-Obstétrique
AGUEHOUNDE	Cosme	Chirurgie Infantile
AKA KROO	Florent	Pédiatrie
Mlle AKE	Evelyne	Cardiologie
Mme AMANGOU-EHUA	Evelyne	Pédiatrie

ASSISTANTS DES HOPITAUX-CHEFS DE CLINIQUES DE FACULTE (Suite)

M.M. AMONKOU	Akpo	Anesthésie-Réanimation
ANOMA	Mathieu	Gynécologie-Obstétrique
ANONGBA	Danho Simplicie	Gynécologie-Obstétrique
AOUSSI	Eba	Maladies Infectieuses
ASSA	Alou	Stomatologie
ASSE	N'Dri Henri	Traumatologie Orthopédie
ASSOUMOU	Aka	Parasitologie
BAH	Zézé	Chirurgie Générale
Mlle BASSIMBIE	Jeannette	Immuno-Hématologie
M.M. BASSIT	Assad	Chirurgie Générale
BENIE	Tha Michel	Gynécologie-Obstétrique
Mlle BINLIN-DADIE	Renée	Anesthésie-Réanimation
M.M. BISSAGNE	Emmanuel	Maladies Infectieuses
BOA	Yapo Félix	Neurologie
BOUCHEZ	Paul	Médecine Interne
CAMARA	Benoît	Médecine Interne
Mlle DANGUY-VANGAH	Elisabeth	P.P.H.
Mme DASYLVA-ANOMA	Sylvia	Chirurgie Infantile
M.M. DECHAMBENOIT	Gilbert	Neurologie
DIALLO	Amadou	Médecine Interne
DICK	Kobinan Rufin	Chirurgie Générale
DJANHAN	Yao	Gynécologie-Obstétrique
DJEHA	Djokouéhi	Dermatologie
DJESSOU	Prosper	Biochimie
DO REGO	Anicet	Pédiatrie
DRESSENN	Alice	Anesthésie-Réanimation
ECHIMANE	Kouassi	Chirurgie Générale
EHUA	Somian	Chirurgie Générale
EHOUE	Florent	O.R.L.
FADIGA	Dougoutiki	Pneumo-Phtisiologie
Mlle FAL	Arame	Chirurgie Générale
M.M. GNAGNE	Yadou Maurice	Anatomie-Chirurgie Générale
GNEBEI	Roger	Gynécologie-Obstétrique
GNONSAHE	Appolinaire	Anesthésie-Réanimation
GUEDEGBE	Félix	Traumatologie et Orthopédie
Mme HOUENOU	Yveline	Pédiatrie
M.M. HOUPHOUET	Kouakou	Gynécologie-Obstétrique
KACOU	Guikahué	Cardiologie
KADIO	Richard	Chirurgie Générale

ASSISTANTS DES HOPITAUX-CHEFS DE CLINIQUES DE FACULTE (Suite)

M.M. KASSANYOU	Salami	Anatomie-Chirurgie Générale
KATA	Kéké Joseph	Urologie
KOCOUA	Alexandre	Anatomie-Chirurgie Générale
KOFFI	Konan Julien	Médecine Sociale et Santé Publique
KOFFI	Kouakou	Anesthésie-Réanimation
KOFFI	Kouamé	Médecine Sociale et Santé Publique
KONAN	Yao Lucien	Chirurgie Générale
KONE	Drissa	Psychiatrie
KONE	Mamourou	Gynécologie-Obstétrique
KOUAKOU	Firmin	Gynécologie-Obstétrique
KOUASSI	Kanga Michel	Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire
KOUASSI	Konan Bertin	O.R.L.
LOKROU	Lohourignon	Médecine Interne
MALEOMBO	Jean-Pierre	Chirurgie Générale
MANZAN	Konan	Urologie
MENSAH	William	Cardiologie
MIGNONSIN	David	Anesthésie-Réanimation
MOREAU	Jacques	Maladies Infectieuses
Mme NAMA-DIARRA	Jeanne	Médecine Sociale et Santé Publique
M. N'DRI	N'Guessan	Médecine Interne
Mme N'DRI-YOMAN	Aya Thérèse	Gastro-Entérologie
Mlle NIOUPIN	Emma	Anesthésie-Réanimation
M.M. OUATTARA	Doignon	Médecine Interne
OUATTARA	Noël	Radiologie-Biophysique
OUEGNIN	Georges Armand	Urologie
OUHON	Jean	Parasitologie
OULAI	Soumahoro	Pédiatrie
PLO	Kouié	Pédiatrie
SAFEDE	Koné	Ophthalmologie
SEKA	Assi Rémi	Radiologie
SISSOKO	Jacques	Anesthésie-Réanimation
Mlle SONAN	Thérèse	Neurologie
Mme TAGLIANTE-SARACINO	Janine	Maladies Infectieuses
M.M. TOURE	Stanislas	Chirurgie Générale
TOUTOU	Toussaint	Médecine Interne
VARANGO	Guy	Chirurgie Générale
VARLET	Guy	Chirurgie Générale
YAPI	Achy	Pneumo-Phtisiologie

ASSISTANTS DES HOPITAUX-CHEFS DE CLINIQUES DE FACULTE (Suite)

M.	YAPOBI	Yves	Anesthésie-Réanimation
Mmes	YOBOUET-YAO	Pauline	Dermatologie
	YOFFOU-LAMBIN	Liliane	Ophtalmologie

2.- ASSISTANTS DE FACULTE-ASSISTANTS DES HOPITAUX

M.M.	ABISSEY	Agba	Hémato-Immunologie
	BOGUI	Pascal	Physiologie et Exploration Fonctionnelle
	DIE	Kacou Henri	Pharmacologie Clinique
	EDOH	Vincent	Bactériologie
	HONDE	Michel	Anatomie Pathologique
	KPLE	Faget Paul	Immuno-Hématologie
	ROLAND	Georges	Anatomie-Organogenèse
	SESS	Daniel	Biochimie
	Yao	Toutoukpo	Immuno-Hématologie

MAITRES-ASSISTANTS MONO-APPARTENANTS

Mme	DOSSO	Yolande	Physiologie et Exploration Fonctionnelle
M.	PALOMBO	Robert	Biophysique

CHEF DE TRAVAUX MONO-APPARTENANT

Mme	MONFORT	Marie-France	Biochimie
-----	---------	--------------	-----------

ASSISTANTS MONO-APPARTENANTS

Mme	SARIS	Laurence	Immuno-Hématologie
M.M.	N'KO	Marcel	Biochimie
	VALERY	Jean	Biochimie

CHARGES DE COURS

Mme	AGOH	Bernadette	Chimie
M.M.	BOGUI	Vincent	Physique
	RANCUREL	René	Mathématiques

DEDICATIONS

J E D E D I E C E T T E T H I E S E . . . .

A MES PARENTS ET AMIS

A PAPA

Ce travail vous est dédié et vous devez voir en la manifestation de ce jour, le couronnement de tous vos efforts. Je ne sais pas s'il était dans vos intentions de faire de moi un médecin, mais je sais que vous ne vous êtes jamais opposé à mon désir de le devenir car vous m'avez toujours laissé le libre choix en toutes circonstances. Même lorsque parfois vous ne semblez pas bien comprendre mes motivations.

Vous m'avez toujours soutenu, encouragé et félicité au cours de mes études médicales. Cette vocation pour la médecine est née en moi dès l'enfance et j'ai alors vécu dans l'obsession de devenir médecin afin que ma vie serve au moins à quelque chose. Vous savez bien que le plus grand malheur qui puisse nous arriver est que nous ne puissions être utile à personne, que notre vie ne serve à rien. J'ai voulu faire quelque chose de ma vie, devenir "quelqu'un" pour faire "quelque chose".

Je me demande si à certains moments vous ne m'avez pas jugé trop ambitieux. Mais il faut encore me comprendre : La médecine est comme cette belle fille dont on est follement amoureux, pour qui l'on se sacrifie et on se donne corps et âme et qui juge vos efforts insuffisants, vous en demande encore davantage au point de faire de vous une personne manipulée. Elle est comme ce roman passionnant que l'on lit. On ne peut s'arrêter de le parcourir qu'à la dernière ligne. La médecine a été pour moi une drogue et je suis un drogué heureux qui ne veut nullement se désintoxiquer. Ma vie se résumera désormais à un combat sans pitié contre la mort. Je sais qu'elle finira par me vaincre mais je n'aurais de cesse de lui arracher ses victimes, de lui faire baisser les armes, tant que je conserverai un souffle de vie. J'en fais le serment.

Merci, PAPA de m'avoir aidé à vivre ma passion.

A MAMAN

Ce jour voit le couronnement de tous vos efforts. Je sais que vous avez toujours adhéré à mes projets et que vos bénédictions, vos encouragements, vos prières m'ont toujours accompagné tout au long de mes études.

Vous avez partagé mes angoisses, mes déceptions, mes joies avec une ferveur toute particulière. Je sais que votre rêve secret est de voir l'aîné de vos enfants devenir "quelqu'un de bien", donner le bon exemple à ses petits frères et soeurs. Je ne sais pas si j'ai bien réussi, mais soyez certaine que je ne l'ai jamais oublié et que j'ai essayé de faire de mon mieux.

Merci de m'avoir donné la vie et de me permettre ainsi de sauver la vie des autres.

Puissiez-vous vivre assez longtemps pour goûter aux fruits de l'arbre que vous avez planté.

A MON BEL ONCLE

COULIBALY YEPELYA ALBERT

- Maître de Conférences
- Membre du Comité Directeur du PDCI-RDA
- Adjoint au Maire de Sinématiali.

Je ne sais en ce jour trouver les mots justes pour vous dire toute ma reconnaissance pour tout ce que vous avez fait et continuez de faire, pour moi. Vous m'avez totalement et spontanément "adopté" considéré comme l'aîné de vos enfants. Je voudrais en ce jour vous dire 3 choses :

- D'abord, que le vrai père d'un enfant, n'est pas forcément celui qui l'a mis au monde, mais celui qui a su guider ses pas, l'aider à devenir un homme, celui qui a veillé sur lui aux moments délicats. Je suis arrivé à Abidjan à l'orée de ma majorité et à cette période difficile de la vie d'un homme vous avez su me donner l'image de vous-même : celle d'un homme droit, juste, foncièrement honnête, qui a pour objectif de servir son pays dans un poste de haute responsabilité, en refusant de se servir. Je m'en souviendrai toujours.
- Ensuite, que si vous envoyez quelqu'un de très heureux souffler sur une braise pour rallumer la flamme, il risque, par sa salive, d'éteindre le feu. Pardonnez-moi de ne pas savoir trouver les mots justes pour vous dire toute ma reconnaissance. Pardonnez-moi ma maladresse.
- Enfin, que je ne vivrai jamais assez longtemps pour vous prouver toute ma gratitude pour m'avoir fait confiance, compris et aidé de toutes vos forces. Cette confiance et cet amour filial que vous me portez sont un fardeau lourd à porter pour moi. Je fais le serment de ne pas vous décevoir. Pardonnez-moi si j'y manque.

A MA TANTE

- COULIBALY ROSALIE née KABORE

Tout comme votre mari, les mots me manquent pour vous dire toute ma reconnaissance pour m'avoir porté un amour filial sans bornes.

Vous avez été pour moi la mère dans le vrai sens du mot, et vous et votre mari, êtes à la base de mon inscription à la Faculté de Médecine d'Abidjan et par conséquent, du bon déroulement de mes études médicales.

J'ai toujours su que je pouvais trouver auprès de vous toute la compréhension et l'affection, les encouragements pendant mes moments difficiles. Votre soutien et vos prières m'ont toujours aidé à avancer dans ma vie de tous les jours.

Je fais aujourd'hui et ici, le serment que vous pouvez toujours compter sur ma gratitude et ma fidélité envers votre famille dont je fais toujours partie.

A MONSIEUR CLEMENT BAMBARA

Vous m'avez toujours considéré et traité comme votre fils et votre femme par son enseignement a contribué à clarifier ma vocation.

Vous m'avez été d'un inestimable soutien au début et tout au long de mes études médicales.

Reconnaissance éternelle.

AU GENERAL EN RETRAITE Jean Bila ZAGRE

"TONTON"

Vous m'avez toujours traité comme votre fils.  
J'ai toujours apprécié vos conseils, vos encouragements.  
J'ai toujours eu pour désir de mériter de vous, d'être digne de vous.

Aujourd'hui et toujours, malgré les vicissitudes de la vie, je sais toujours pouvoir compter sur vous.

A ANASTASIE KOUBOURA, MON AMIE

---

"Fleur de Lune", "Vieille Denrée"

En ce jour, j'ai évidemment une pensée affectueuse pour toi. Nous nous sommes connus grâce à la maladie et depuis lors, nous ne nous sommes plus quittés, malgré le caractère parfois orageux de nos rapports. Les années se sont ainsi allègrement écoulées. Je m'arrête en ce jour pour te renouveler mon indéfectible attachement et te remercier de la confiance que tu me témoignes sur le plan médical.

Tu m'as toujours répété que tu es mon cobaye. Mais je crois que, si tu es effectivement un cobaye, tu dois reconnaître que tu en es un de vraiment volontaire et heureux de l'être. Avec toi, c'était le "stage" pratiquement permanent à la maison. Merci de m'avoir fait confiance à plusieurs reprises. Tu n'as jamais été une malade docile, mais ton caractère revêche ne t'a pas empêché de comprendre lorsque la situation l'exigeait.

La vie n'a pas été facile pour toi au début de ton séjour ici. Tu m'as trouvé à tes côtés en ces moments difficiles et tu pourras toujours compter sur moi en toutes circonstances même si tu trouves nos rapports trop "complexes". Néanmoins, mon souhait est que la maladie s'éloigne définitivement de toi afin que j'ai moins l'occasion d'exercer mon art sur toi.

Gratitude et amitié éternelle.

A MES FRERES ET SOEURS

- THEOPHANE ANTOINE
- LYDIE MARIE PATRICIA
- ZACHARIE ALBERT
- MATHURIN MICHEL
- Les Jumeaux PIERRE AUGUSTIN et PAULE AUGUSTINE

J'ai toujours voulu être pour vous le bon exemple. Je ne sais pas si j'ai réussi, mais l'intention était mienne, je vous l'assure. En ce jour, je voudrais vous rappeler qu'il n'y a pas de plaisir en ce bas monde sans souffrance préalable.

Vous devrez toujours vous souvenir qu'à vaincre facilement, on triomphe sans gloire et que les fruits les plus juteux et les plus sains se trouvent toujours en haut de l'arbre. Battez-vous pacifiquement, soyez le phare parmi vos camarades, faites honneur à la famille.

Faites de votre vie une réussite.

A MON FRERE ET A MA SOEUR

- IN MEMORIUM     AIME ROGER
- MARIA

Pensée affectueuse.

A MES ONCLES ET TANTES

- ADAMA
- PHILIBERT
- MOUSSA
- ADELAIDE
- AHOUA
- LAURENT
- BOUREIMA
- BOUKARE
- HAMADO
- MOUMOUNI
- ISSAKA
- RASMANE
- ANASSE

Merci de votre indéfectible soutien.

A MES ONCLES

- BENJAMIN KABORE
- JEAN CHRISTOPHE SINARE
- DIEUDONNE SINARE

A MES TANTES

- Béatrice KABORE épouse OUEDRAOGO
- Geneviève TAPSOBA épouse COMPAORE.

A MES COUSINS ET COUSINES

- HAZARATA
- RAKIETA
- ISSAKA
- et les autres

Pour une famille plus unie.

A MES COUSINS ET COUSINES

- KOTOUM JOELLE et ETIENNE YEO
- LOUISIANE
- VITAL
- BERTHE "La vieille"
- JEANNE "Mamie" et
- ANTOINE COULIBALY "Petit Bonhomme"

Amour fraternel.

A SUZANNE PLANAFO COULIBALY "Ce n'est pas la mort cà"

Contamine-moi ta joie de vivre à nulle autre pareille.

A MES GRANDS PARENTS

IN MEMORIUM : - NABZABDA IDRISSE et  
RASMATA BOUGOUMA  
- NOREGMA et  
JEANNE KABORE  
- GABRIEL TAPSOBA .

De votre vivant, vous m'avez soutenu et encouragé.  
En ce jour, ma pensée va vers vous qui ne pouvez être  
là à mes côtés physiquement. Je ne vous oublierai  
jamais.

A MA GRAND MERE

HERMINE TAPSOBA

Votre petit fils vous remercie de l'aimer autant.

A MONSIEUR ET MADAME Paul ROUAMBA

Merci pour la confiance, le soutien et les encouragements.  
Je n'oublie pas vos conseils.

A JEAN-CHRISTOPHE OUEDRAOGO

Du tout début de mes études médicales jusqu'à ce jour, tu as toujours été à mes côtés par tes lettres. Tu as ainsi été le trait d'union entre moi et mon pays que j'ai quitté depuis si longtemps.

Merci de ton soutien multiforme. Indéfectible attachement.

A MES AMIS D'ENFANCE

- NOEL
- DEDE
- JEAN
- DENIS
- SAMUEL

J'espère pouvoir toujours compter sur votre amitié en toutes circonstances.

AUX KOUBOURA

- DANIEL
- ROSE MARIE
- BLAISE MARIE "Elan Perplexe"
- CELINE "Crépuscule chantant"
- ROGER
- REMI
- MARIE ODILE "Lilas des Prairies"
- Au Petit Champion FRANCIS ZONGO "Papoose Rebelle"

Soyez remerciés pour votre confiance et votre affection à mon égard.

A MES CONDISEIPLES ET PROMOTIONNAIRES

- TOURE BOUBAKAR
- BANKOLE ROUMANATOU
- COULIBALY BAKARI
- SUZANNE LEYE LEHOU
- OUEDRAOGO DIEUDONNE
- TRAORE MARIE THERESE épouse KOUASSI BEUGRE

J'espère pouvoir entretenir avec vous les mêmes rapports que ceux que nous avons eu pendant ces dures années de formation.

A MADAME EDOUA -KACOU JACQUELINE

- Ex-Pharmacien du CHU de Cocody

Merci pour les informations utiles que vous  
m'avez fournies.

A MES COMPATRIOTES, ETUDIANTS A L'UNIVERSITE D'ABIDJAN  
ET NOTAMMENT :

- CONGO YOUSOUFOU
- SOBGHO PASCALINE
- Les Frères YAGO.

A MES COMPATRIOTES, INTERNES ET ETUDIANTS EN C.E.S.

A MADAME MANGLE ROSINE

A MADAME KOUAKOU AYA BERNADETTE

Les mots me manquent pour vous témoigner ma  
reconnaissance pour la part prise dans l'organisation  
du cocktail qui a suivi cette soutenance. Vous êtes  
allées jusqu'à une contribution financière et je vous  
suis infiniment reconnaissant de l'amitié que vous me  
témoignez.

A TOUS CEUX QUE JE N'AI PAS CITES.

Mes sincères remerciements.

AUX RESSORTISSANTS DE SINEMANTIALI

Hospitaliers vous l'êtes.

Merci de m'avoir accueilli en frère.

AU PERSONNEL DES SERVICES DE

- MEDECINE 10e étage
- NEUROLOGIE
- MEDECINE 11e étage
- IMMUNO-HEMATOLOGIE
- ELECTRO-RADIOLOGIE
- PHARMACOLOGIE
- PARASITOLOGIE
- URGENCES MEDICALES

Merci de m'avoir accepté, compris et soutenu lors de mon passage dans vos services pour mes stages d'internat.

A GINETTE RUTIL

"The last but not the least"

C'est avec beaucoup de plaisir que tu as accepté la "frappe" de ce travail. Merci pour ta disponibilité, ta gentillesse à toute épreuve.

Tu as donné du meilleur de toi-même dans la rédaction et la mise en forme de ce travail. Si le Jury accepte cette thèse, ce serait aussi grâce à toi. J'espère toujours pouvoir bénéficier de ta gentillesse.

A NOS MAITRES ET JUGES ...

A NOTRE MAITRE ET PRESIDENT DE THESE

---

Professeur ATTIA YAO Roger

- Chef de Service de Médecine Interne du CHU de Cocody
- Commandeur de l'Ordre de la Santé Publique de Côte d'Ivoire
- Officier de l'Ordre de l'Education Nationale de Côte d'Ivoire
- Officier de l'Ordre du Mérite Sportif
- Chevalier des Palmes Académiques
- Conseiller Economique et Social
- Président des Hépto-Gastro-Entérologues d'Afrique Francophone.

C'est sans difficulté que vous avez accepté la présidence du jury de cette thèse. Le contraire nous aurait étonné de vous, car au fil des ans, nous avons appris à vous connaître, à apprécier vos qualités de simplicité, de modestie, d'humilité, toutes qualités qui font de cet homme de grand savoir que vous êtes, un homme comme nous. Avec vous, nous avons appris à approcher le malade, à établir un contact avec lui, profitable à tous.

Durant notre stage d'internat dans votre service, nous avons apprécié le privilège d'avoir été un de vos collaborateurs. Nous n'avons nullement eu l'impression de subir le patron, mais simplement de travailler avec lui, pour nous et sous sa direction éclairée.

Nous gardons de vous l'image d'un homme simple, pétri de savoir mais ayant les pieds dans la tradition. Nous n'ignorons pas que vous aimez, le temps d'un week-end, vous replonger dans l'atmosphère de votre terroir que vous aimez tant.

Croyez en notre gratitude.

A NOTRE MAITRE ET DIRECTEUR DE THESE

Professeur Agrégé MANLAN KASSI Léopold

- Maître de Conférences Agrégé au Service de Médecine Interne du CHU de Cocody.
- Directeur de la Médecine Hospitalière de Côte d'Ivoire.
- Chef de Service des Urgences Médicales du CHU de Cocody.

C'est sans réticence que vous avez accepté de nous confier ce travail que nous avons eu plaisir à accomplir. Nous savons quelle importance vous accordez à la gestion dans le domaine de la santé. La rigueur que l'on vous reconnaît, de même que votre dynamisme expliquent votre nomination à la direction de la Médecine Hospitalière, à la grande satisfaction de tous ces jeunes étudiants qui vous sont reconnaissants de les écouter et de les comprendre.

Votre simplicité, votre disponibilité, votre tact et votre façon de mettre à l'aise vos étudiants intimidés de se retrouver en face de leur maître, nous ont beaucoup frappés et amenés à vous vouer une admiration et un respect sans bornes. Les plus jeunes que nous, diront de vous, que vous êtes "un type cool, fresh et sympa".

Vous êtes néanmoins un homme de rigueur et de droiture et nous avons appris à apprécier cette rigueur à vos côtés, lors des visites et après les gardes. Toutes qualités en plus de l'humilité, nécessaires à un jeune médecin au début de sa carrière.

Soyez assuré de notre reconnaissance pour tout ce que vous nous avez appris.

A NOTRE MAITRE ET JUGE

Professeur GIORDANO CHRISTIAN

- Chef de Service de Neurologie du CHU de Cocody.
- Officier de l'Ordre de la Santé Publique de Côte d'Ivoire.
- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Chevalier de l'Ordre National du Mérite français
- Chevalier des Palmes Académiques.

Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir accepté de participer au jury de cette thèse. Cela ne nous surprend pas que vous manifestiez un intérêt pour notre travail, car nous savons de vous, que vous accomplissez toute tâche avec plaisir. C'est avec nostalgie que nous nous remémorons vos séances de cours en Faculté, et force nous est de reconnaître que vous prenez un certain plaisir à communiquer votre savoir à ces jeunes étudiants qui sont fascinés par son étendue et votre pédagogie.

Avec vous, la maxime qui dit que tout ce qui se conçoit clairement s'énonce aisément trouve sa justification.

Merci pour tout.

A NOTRE MAITRE ET JUGE

Professeur GUESSENND KOUADIO GEORGES

- Professeur de Médecine Sociale
- Directeur de la Santé Publique et de la Population de Côte d'Ivoire.
- Directeur de l'Enseignement et des Etudes à l'Institut National de Santé Publique.
- Chevalier des Palmes Académiques
- Commandeur de l'Ordre de la Santé Publique de Côte d'Ivoire.

C'est sans difficulté que vous avez accepté de juger ce travail. Quoi d'étonnant pour un homme de relations publiques, d'abord facile et de commerce agréable comme vous !

C'est avec plaisir que nous nous rappelons notre stage à Bouaflé en 1983. C'est là que nous avons appris véritablement à connaître et à apprécier l'homme, ses qualités d'organisateur, de meneur d'hommes, de "boute-en-train" même, en vivant 10 jours à ses côtés. Combien de fois avons-nous entendu parler de Béoumi pendant ce stage ! Nous nous sommes alors dit : Cet homme de savoir qui a si longtemps vécu en Europe et qui aujourd'hui est presque un "globe trotter" est malgré tout encore et davantage, follement amoureux de son terroir. Vous nous avez donné envie de connaître Béoumi !

Rassurez-vous, vos racines sont profondément enfouies dans votre village natal et ce n'est pas demain que l'on vous déracinera .

A NOTRE MAITRE

Professeur Germain BESSARD

- Chef de Service du Laboratoire de  
Pharmacologie.

Votre dédicace est la plus difficile à faire pour nous, car les mots nous manquent pour vous traduire notre reconnaissance et dire tout ce que nous pensons de vous.

Ce travail vous appartient car sans vous il n'aurait pas vu le jour et nous n'en serons pas là aujourd'hui. Vous l'avez conçu et dirigé, et tout au long de son déroulement, vous nous avez manifesté une disponibilité sans égale et une gentillesse à toute épreuve. Malgré toutes vos occupations, vous étiez à n'importe quel moment disponible pour nous. Tant de richesse de coeur, de générosité nous ont sérieusement marqué et comblé. Travailler avec vous a été un plaisir pour nous depuis notre stage d'internat dans votre laboratoire.

Nous nous estimons définitivement attaché au service de pharmacologie et nous ne vous remercierons jamais assez de nous avoir "adopté", compris, guidé et aidé. Nous nous sommes enrichis à vos côtés car vous êtes un homme de méthode, de rigueur, un amoureux du travail bien fait, un ennemi de la médiocrité.

Vous avez poussé la bonté jusqu'à nous accorder une aide matérielle pour la frappe de cette thèse. Nous vous sommes à jamais reconnaissants et nous demeurons votre obligé. Que le Tout Puissant vous rende au centuple tout ce que vous avez fait pour nous.

AU PROFESSEUR AGREGÉ

Fernand BOUTROS-TONI

- Chef de Service de Biostatistique et  
Informatique Médicale.

Nos remerciements pour l'intérêt et votre  
apport à ce travail.

A MONSIEUR Daniel COQUELLE

Vous avez été le maître d'ouvrage de l'informatisa-  
tion de ce travail et grâce à vous il a pu être mené  
à terme.

Croyez en ma gratitude pour votre disponibilité et  
votre aimable collaboration.

" TOUT DIRE, C'EST NE RIEN DIRE,  
TOUT MONTRER  
C'EST NE RIEN FAIRE VOIR " .

Anatole FRANCE.

" TOUTE FONCTION EST METIER ET IL MANQUE  
QUELQUE CHOSE A CELUI QUI N'A JAMAIS ETE  
APPRENTI " .

ALAIN

" BREVE EST LA VIE , LONG EST L'ART ,  
MALAISEE A SAISIR L'OCCASION ET TREBUCHANTE  
EST L'EXPERIENCE " .

HIPPOCRATE

" LA VIE NE VAUT RIEN ,  
MAIS RIEN NE VAUT LA VIE " .

ANDRE MALRAUX

" LE PLUS GRAND MALHEUR QUI PUISSE VOUS ARRIVER,  
C'EST QUE VOUS NE PUISSIEZ ETRE UTILE A PERSONNE,  
QUE VOTRE VIE NE SERVE A RIEN " .

RAOUL FOLLEREAU

" IL N'Y A DE RICHESSE QUE D'HOMMES " .

Jean BODIN

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
 <u>CHAPITRE I</u>	
INTRODUCTION .....	1
 <u>CHAPITRE II</u>	
MATERIEL ET METHODES .....	4
1. - Le lieu.....	5
2. - Le personnel soignant.....	5
a) - Pour le secteur "gastro-entérologie.....	5
b) - Pour le secteur "neurologie".....	5
3. - Le système d'approvisionnement et de dispensation du médicament.....	6
4. - Méthodologie de recueil des informations au cours de l'enquête.....	8
5. - Le codage.....	9
6. - Saisie des données.....	10
 <u>CHAPITRE III</u>	
RESULTATS.....	11
 <u>PREMIERE PARTIE</u>	
RESULTATS GLOBAUX.....	12

A - <u>LES SPECIALITES</u> .....	16
1. - Evolution des prescriptions mois par mois.....	16
2. - Les spécialités prescrites plus de 50 fois.....	17
3. - Les antidiabétiques.....	19
4. - Les anti-infectieux et antiseptiques urinaires..	22
5. - Les solutés .....	23
6. - Les spécialités distribuées uniquement par la pharmacie du CHU.....	24
7. - Les spécialités fournies et achetées à la fois....	25
8. - Balance servis - achetés.....	28
a) - Les 20 spécialités les plus servies.....	28
b) - Les 20 specialités les plus achetées.....	30
B - <u>LES VOIES D'ADMINISTRATION</u> .....	30
C - <u>LES DIAGNOSTICS</u> .....	35
a) - Médicaments et diagnostics.....	36
b) - Diagnostics et Médicaments.....	41
D - <u>LES CLASSES THERAPEUTIQUES</u> .....	49

## DEUXIEME PARTIE

RESULTATS PAR SECTEUR.....	54
J - <u>SECTEUR A</u> : Médecine Interne à Orientation Gastro-entérologique.....	55
A - LES SPECIALITES.....	58



	<u>P a g e s</u>
7. - Les spécialités à la fois fournies et achetées.....	87
a) - Les 20 spécialités les plus fournies.....	88
b) - Les 20 spécialités les plus achetées.....	89
8. - Balance servis - achetés.....	90
B - <u>LES VOIES D'ADMINISTRATION</u> .....	92
C - <u>LES DIAGNOSTICS</u> .....	94
D - <u>LES CLASSES THERAPEUTIQUES</u> .....	95

## CHAPITRE V

DISCUSSIONS.....	101
1. - Réflexions sur le nombre de spécialités rencontrées	102
2. - Réflexions sur le nombre de lignes de prescription par malade par jour.....	103
3. - Réflexions sur la prépondérance des solutés.....	104
4. - Réflexions sur l'importance des anti-diabétiques...	105
5. - Réflexions sur les anti-infectieux.....	106
6. - Orientation des services.....	107
7. - Réflexions sur les voies d'administration.....	108
8. - Réflexions sur les médicaments servis et achetés..	110
9. - Regard sur les diagnostics.....	112
10. - Classes thérapeutiques.....	113
11. - Réflexions générales.....	115

CHAPITRE V

CONCLUSION.....	117
-----------------	-----

CHAPITRE VI

BIBLIOGRAPHIE.....	119
--------------------	-----

CHAPITRE VII

ANNEXES.....	1
1. - Classification EPHRMA .....	2
2. - Catalogue O.M.S. des maladies.....	26
3. - Code des voies d'administration.....	33
4. - Bordereau de recueil.....	34

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Dans les pays en voie de développement comme la Côte d'Ivoire, une priorité fondamentale doit être accordée par les pouvoirs publics à la gestion des moyens de santé.

L'O.M.S. a fixé pour objectif, la santé pour tous en l'an 2000. Si dans cette optique, la prévention demeure le moyen le plus adéquat, il n'en demeure pas moins que dans l'état actuel, la médecine curative devra occuper encore longtemps une place importante. Les autorités publiques qui doivent mener la bataille du développement sur plusieurs fronts à la fois, n'ont pas les moyens financiers suffisants pour accorder les crédits nécessaires à une médecine curative sans participation financière des populations.

D'autre part, les besoins croissent avec la démographie galopante dans ce jeune Etat, tandis que les crédits accordés ne suivent pas cette évolution.

Dans le cadre de l'économie libérale qui prévaut en Côte d'Ivoire, les intérêts des groupes multinationaux distributeurs de médicaments ne coïncident pas avec les nécessités relatives au meilleur usage des médicaments. La conséquence de ceci est une prolifération des prescriptions médicamenteuses dont la plupart sont achetées par les malades à un coût élevé et certains de ces produits sont parfois d'efficacité douteuse, voire nulle.

L'Etat Ivoirien a essayé d'alléger la charge de ses agents, par le biais de la Mutuelle Générale des Fonctionnaires et Agents de l'Etat. Mais cet outil ne profite qu'à une partie de la population.

L'idée d'une participation des populations à leurs frais de santé est avancée pour alléger les dépenses publiques. A ce propos, il convient de préciser qu'il s'agit plutôt du ticket modérateur, les populations participant déjà par leurs impôts.

Il nous faut encore nous tourner du côté de l'O.M.S qui dans l'objectif de la santé pour tous en l'an 2000 préconise une liste de médicaments essentiels. Les C.H.U. de Cocody et de Treichville consommant le 1/4 du budget en médicaments en Côte d'Ivoire et les 2/3 de médicaments des formations publiques, il nous a paru opportun d'étudier ces prescriptions médicamenteuses en milieu hospitalier. Une enquête a donc été menée dans le but de donner une connaissance plus précise des prescriptions. Elle pourra ainsi constituer un outil au service des prescripteurs, s'ils désirent réfléchir sur le profil de leurs prescriptions, leurs habitudes, les conséquences collectives de leur utilisation des médicaments.

Ainsi, une analyse plus détaillée permettra de discuter de certains choix de spécialités, de l'opportunité de sélectionner des médicaments prioritaires ou de réaliser une harmonisation entre prescripteurs.

CHAPITRE II

MATÉRIEL ET MÉTHODES

1. - LIEU

L'enquête s'est déroulée au 10e niveau du CHU de Cocody à Abidjan. Ce niveau est celui de la médecine interne subdivisée en 2 secteurs :

- un secteur Médecine Interne à orientation gastro-entérologique
- un secteur orienté vers la Neurologie.

C'est un service de 61 lits répartis de la façon suivante :

- 31 lits pour la gastro-entérologie
- 30 lits pour la neurologie.

Ces lits étaient en permanence occupés en gastro-entérologie, alors qu'il n'en était pas de même en neurologie au moment où ce travail s'effectuait.

2. - LE PERSONNEL SOIGNANT

se répartit de la façon suivante.

a) - Pour le secteur "gastro-entérologie"

- . 1 praticien hospitalo-universitaire de rang A
- . 2 assistants
- . 2 internes
- . 2 étudiants en C.E.S. de gastro-entérologie
- . 11 infirmiers.

b) - Pour le secteur "neurologie"

- . 1 praticien hospitalo universitaire de rang A
- . 4 assistants
- . 1 interne
- . 8 infirmiers .

### 3. - LE SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISPENSATION DU MEDICAMENT.

Le cheminement du médicament est identique pour tous les services. Ces médicaments proviennent de 3 sources essentielles.

- la pharmacie du CHU
- les échantillons obtenus par les médecins auprès des visiteurs médicaux de laboratoires pharmaceutiques.
- les pharmacies privées qui servent, au vu d'une ordonnance prescrite par les médecins.

Dans le service, les médicaments sont commandés en fonction des besoins et inscrits dans un cahier de liaison avec la pharmacie du CHU. Ce cahier est visé toutes les semaines par le Chef de Service, ou en son absence, par le Chef de Clinique. Le major le fait transmettre par les soins d'un garçon de salle à la pharmacie. Là où se trouvent des pharmaciens, chacun responsable d'un service donné et sous la direction d'un pharmacien-chef.

Le cahier est vérifié par le pharmacien responsable du service qui le corrige, ce qui veut dire qu'il sert ce qu'il peut donner en fonction du stock disponible. Pendant cette étude, l'offre à très souvent été inférieure à la demande.

La commande de médicaments est hebdomadaire, le 10e niveau se faisant servir tous les jeudis dans la matinée. En cas de nécessité, le Chef de Service prend contact avec le pharmacien en dehors de ce jour pour qu'un médicament particulier comme l'antimitotique ou le stupéfiant soit servi.

Les médicaments servis sont ramenés dans le service par le garçon de salle. L'infirmier major, après vérification des quantités servies inscrites sur le cahier de liaison signé par le pharmacien,

les stocke dans la réserve du service (une salle non climatisée) avec de la poussière, ce qui exige un dépoussiérage fréquent des médicaments stockés.

Ces derniers sont en général des antibiotiques, des solutés, de l'alcool, des antispasmodiques, des diurétiques, des tonicardiaques, des corticoïdes. Les médicaments comme l'insuline et le sang qui doivent être gardés au frais sont stockés dans le réfrigérateur du service.

Tous les médicaments reçus sont enregistrés sur des fiches de stock par le major, responsable du stockage et de la sortie des médicaments. Il dispose à cet effet d'une fiche de sortie du médicament, où sont inscrits le nom du malade, le médicament prescrit, la quantité requise et la date de sortie du produit en question. Ces fiches de contrôle ont été confectionnées par la pharmacie du CHU.

Les médicaments sont servis tous les matins, en fonction des prescriptions, des malades présents dans le service et donnés aux malades par les infirmiers de service. Après la visite, en fonction des médicaments prescrits, un nouveau service peut être effectué. De même, l'après-midi pour les malades entrants. Un petit stock de médicaments usuels est également le plus souvent prévu pour la garde.

Lorsqu'il y a nécessité, des médicaments sont prescrits sur ordonnance remise au malade qui se charge de se les faire fournir par les parents à partir d'une pharmacie privée. Ces médicaments sont rapportés au major ou à l'infirmier de service, parfois à l'interne qui se chargent de lui expliquer la posologie et le mode de prise.

Les médicaments servis par la pharmacie du CHU proviennent de la pharmacie centrale. Le CHU étant devenu E.P.I.C. (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial) dispose d'un budget propre désormais. 80 % du budget de la pharmacie sont réservés aux commandes lancées par appel d'offre. De ces 80 %, 70 % serviront à l'achat de médicaments et les 30 % restants à l'achat de petit matériel médico-chirurgical, des réactifs et le petit matériel de laboratoire. Les 20 % du budget de cette pharmacie sont réservés aux achats ponctuels de première nécessité.

#### 4. - METHODOLOGIE DE RECUEIL DES INFORMATIONS AU COURS DE L'ENQUETE.

Il s'agit d'un travail prospectif et pour mener à bien cette étude, nous avons procédé à un recueil des données du 01 février au 31 juillet 1986, chaque jour de la semaine exceptés les dimanches et jours fériés.

Le recueil s'est fait au lit à partir de la pancarte du malade. Les données recueillies sont les suivantes :

- la date
- le lieu : une distinction étant faite entre les 2 secteurs "neurologie" et "gastro-entérologie" à l'intérieur du 10e niveau.
- le jour de la semaine
- le médicament prescrit.

Pour chaque médicament prescrit on note :

- . le nom de la spécialité
  - . la voie d'administration
  - . le nombre de médicaments auxquels il est associé
  - . la provenance du médicament : s'il a été fourni par l'hôpital (pharmacie du CHU ou échantillon) ou acheté par le malade.
- le diagnostic de l'affection motivant la prescription selon le sommaire de la classification des maladies établie par l'O.M.S.

Ce qui fait au total dix données relevées sur un bordereau journalier pour chaque "ligne de prescription".

#### 5. - LE CODAGE

- Le codage des spécialités a été effectué à partir d'un dictionnaire créé par le laboratoire de pharmacologie de la Faculté de Médecine à partir d'un nombre à 4 chiffres.
- Celui des voies d'administration s'est fait à partir d'un code personnel à 2 chiffres tandis que le codage des diagnostics a été réalisé à partir du document O.M.S. de la classification des maladies.
- Le codage de la provenance du médicament est binaire ; celui du nombre de médicaments associés, du secteur d'hospitalisation, du jour de la semaine s'est effectué directement.

## 6. - SAISIE DES DONNEES

Ce bordereau qui sert à la saisie des données a été établi avec le service informatique de la Faculté de Médecine et du CHU où a eu lieu la saisie des données. Une fois celui-ci rempli il a été transcrit sur support informatique (ordinateur WANG PC de 512 K octets de mémoire centrale avec un logiciel de saisie de données "RDATA" créé par le service informatique et stocké sur disque dur WINCHESTER de 10 Mégaoctets dans un fichier "PRESCRIP").

Les programmes utilisés ont été écrits en langage BASIC micro-soft.

Une vérification et une correction des données ont été réalisées pour éliminer les erreurs de saisie.

L'exploitation des données réalisée avec le logiciel de réalisation interne "EXPLOI" nous a permis de sortir les caractéristiques statistiques des différents paramètres. Ce programme nous a permis également d'opérer sur le fichier, des tris. Les graphismes ont été réalisés avec un logiciel "BUSINESS GRAPHICS" élaboré par WANG. C'est le traitement de ces données qui nous fournit les résultats ci-après.

CHAPITRE III

R E S U L T A T S

PREMIERE PARTIE

RESULTATS GLOBAUX

Le nombre total de lignes de prescription (LP) enregistrés durant la période de l'enquête s'élève à 8 856. Durant cette même période, le nombre total de spécialités prescrites pour les 2 secteurs est de 276.

Le nombre de malades visités s'élève à 4232.

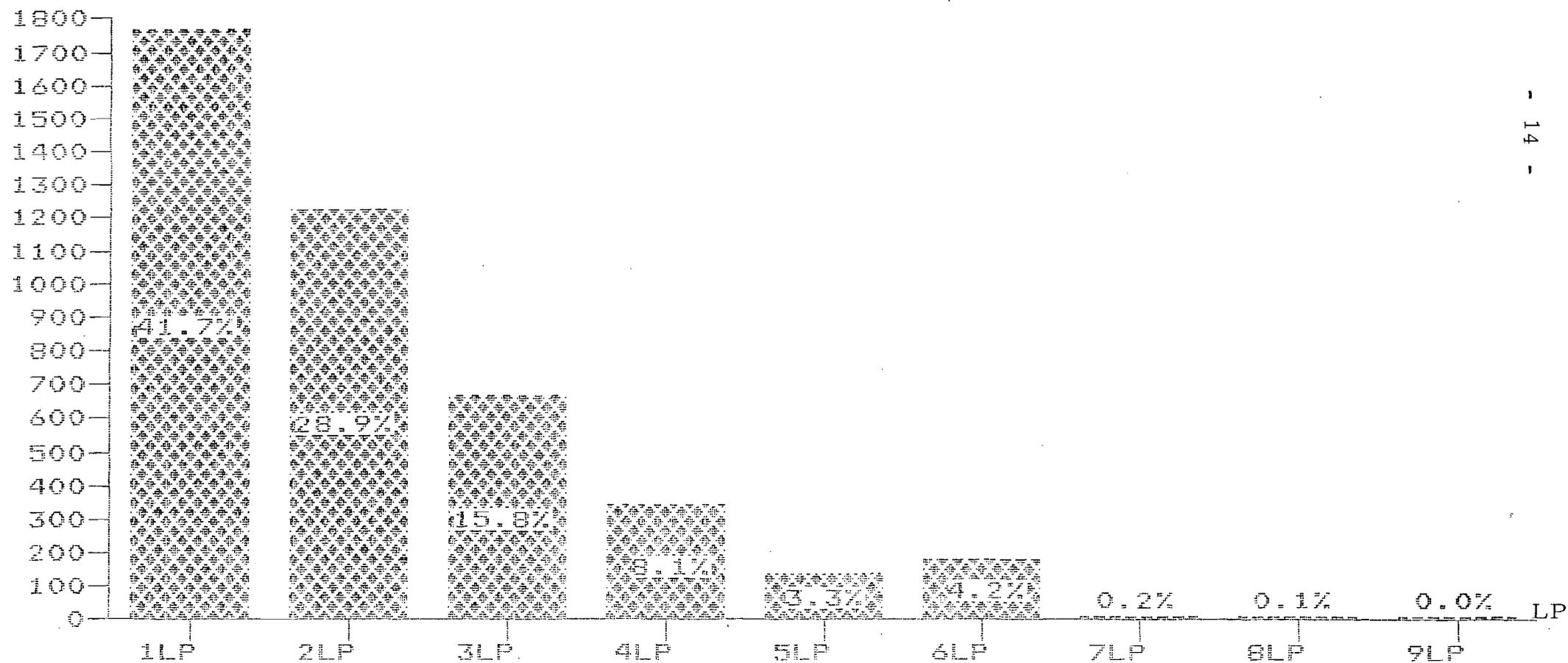
Notons que chaque patient visité est considéré comme "un nouveau malade". De ce fait, un même individu visité plusieurs jours de suite en raison de la durée de son séjour d'hospitalisation est comptabilisé comme "un nouveau malade" à chaque visite.

Le nombre total de lignes de prescription par malade par jour est de 2,09. L'effectif des malades selon le nombre de lignes de prescription est le suivant. :

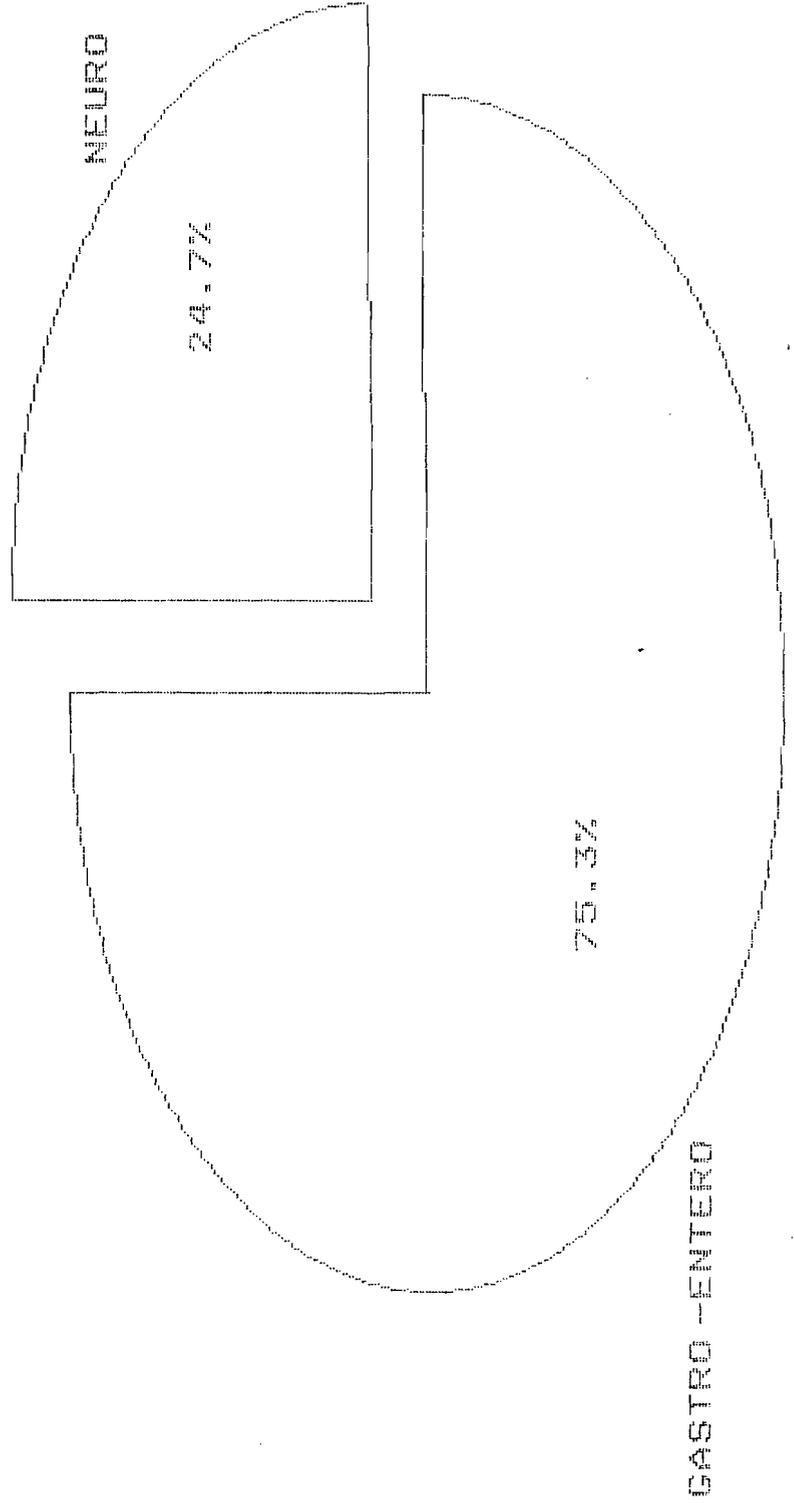
LP	Nombre de Malades	%
1	1 767	41,7
2	1 223	28,9
3	670	15,8
4	343	8,1
5	140	3,3
6	178	4,2
7	10	0,2
8	5	0,1
9	1	0,0

HISTOGRAMME DE L'EFFECTIF DES MALADES SELON LE NOMBRE DE LIGNES DE PRESCRIPTION PAR JOUR.

Nombre de Malades



REPARTITION DES PRESCRIPTIONS PAR SECTEUR



EVOLUTION DES PRESCRIPTIONS MOIS PAR MOIS POUR L'ENSEMBLE  
DES 2 SECTEURS D'ACTIVITE

Spécialités		Mois						
		Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	TOTAL
TOTAL	L.P.	1 549	1 493	1 627	1 195	1 360	1 632	8 856
	%	17,5	16,8	18,4	13,5	15,3	18,4	100

A - SPECIALITES

Rappelons que le nombre de spécialités pour l'ensemble des 2 secteurs est de 276.

1. - EVOLUTION MOIS PAR MOIS DU NOMBRE DE SPECIALITES

Spécialités		Mois						
		Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	TOTAL
TOTAL DES 2 SECTEURS	NBRE S. P.	108	125	122	114	123	113	276
	%	39,1	45,3	44,2	41,3	44,6	40,9	100

2. - LES SPECIALITES PRESCRITES PLUS DE 50 FOIS

Elles sont au nombre de 45 spécialités et représentent 16,3 % de l'ensemble des spécialités et 62,6 % du total des lignes de prescription.

Elles sont les suivantes :

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| 1 - Sérum glucosé iso 5 % (759 LP)                  | 23 - Colimycine (85 LP)         |
| 2 - Pénicilline (401 LP)                            | 24 - Totapen (82 LP)            |
| 3 - Sérum salé iso 9 ‰ (276 LP)                     | 25 - Cortancyl (81 LP)          |
| 4 - Synacthène retard (228 LP)                      | 26 - Aspirine (73 LP)           |
| 5 - Insuline Ordinaire (198 LP)                     | 27 - Rhinathiol (71 LP)         |
| 6 - Lasilix (166 LP)                                | 28 - Modurétic (71 LP)          |
| 7 - Insuline IPZ (166 LP)                           | 29 - Buscopan (70 LP)           |
| 8 - Vitamine B <sub>1</sub> B <sub>6</sub> (166 LP) | 30 - Phosphalugel (69 LP)       |
| 9 - Glucophage Retard (144 LP)                      | 31 - Bactrim forte (68 LP)      |
| 10 - Chlorure de Potassium (143 LP)                 | 32 - Primpéran (67 LP)          |
| 11 - Hydrosol Polyvitaminé (136 LP)                 | 33 - Népressol (67 LP)          |
| 12 - Flagyl (133 LP)                                | 34 - Daonil (65 LP)             |
| 13 - Glifanan (126 LP)                              | 35 - Duphalac (64 LP)           |
| 14 - Fumafer (120 LP)                               | 36 - Spasmavérine (63 LP)       |
| 15 - Rimactazide 300 (119 LP)                       | 37 - Bactrim (62 LP)            |
| 16 - Pyrazinamide 500 (119 LP)                      | 38 - Chlorure de Sodium (60 LP) |
| 17 - Digoxine (114 LP)                              | 39 - Clamoxyl (59 LP)           |
| 18 - Hémi-Daonil (112 LP)                           | 40 - Questran (58 LP)           |
| 19 - Duxil (112 LP)                                 | 41 - Cédilanide (58 LP)         |
| 20 - Streptomycine (106 LP)                         | 42 - Algo-Buscopan (57 LP)      |
| 21 - Diabiphage (100 LP)                            | 43 - Dimalan (55 LP)            |
| 22 - Nibiol (87 LP)                                 | 44 - Tagamet (55 LP)            |
|   | 45 - Terneurine (51 LP)         |

Remarquons que les 20 spécialités les plus prescrites représentent 7,3 % du total des spécialités et 48,3 % du total des lignes de prescription pour les 2 secteurs. La répartition en classes médica- menteuses des spécialités prescrites plus de 50 fois donne les résul- tats suivants.

CLASSES	L. P.	%
Solutés + ions + médicaments du sang	1 358	24,5
Anti - Infectieux	1 188	21,4
Antidiabétiques	785	14,2
Médicaments de l'appareil digestif	438	7,9
Médicaments du coeur et des vaisseaux	435	7,8
Vitamines + Oligoéléments	353	6,4
Antalgiques + Antispasmodiques	319	5,7
Anti-inflammatoires	309	5,6
Antiparasitaires	133	2,4
Autres	71	1,3

### 3. - LES ANTIDIABETIQUES

Ils représentent 840 lignes de prescription soit 9,5 % du total des lignes de prescription et 3,3 % du total des spécialités prescrites.

ANTIDIABETIQUES	L P	%
Insuline Ordinaire	198	23,6
I. P. Z.	160	19,0
Glucophage R.	144	17,1
Hémi-Daonil	112	13,3
Diabiphage	100	11,9
Daonil	65	7,7
Diabinèse	39	4,6
Diamicron	16	1,9
Glucophage	6	0,7

#### Répartition de la prescription des anti diabétiques

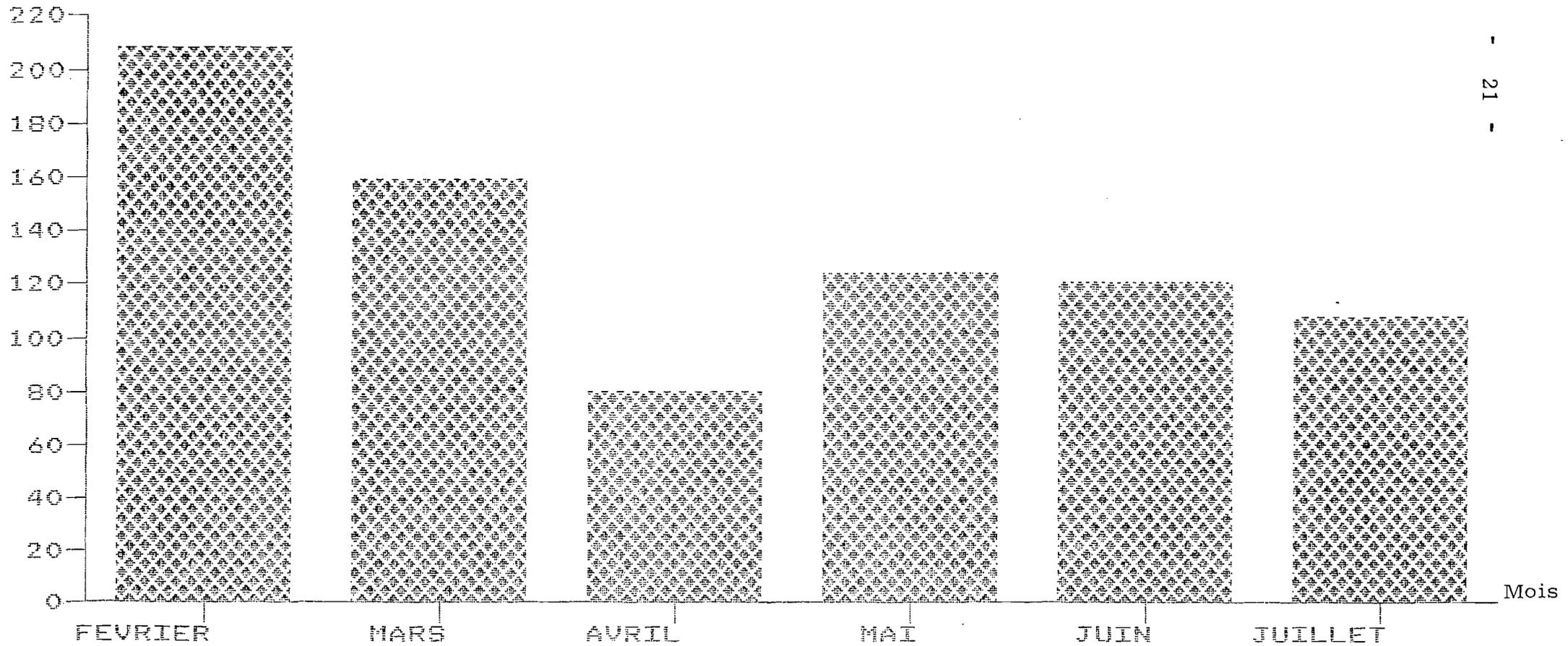
L'évolution mois par mois se fait de la façon suivante :

EVOLUTION DE LA PRESCRIPTION DES ANTIDIABÉTIQUES AU FIL DES MOIS

	Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%
Insuline Ordinaire	80	38,5	26	16,3	23	28,7	2	1,6	17	14,2	50	46,7
I. P. Z.	55	26,4	60	37,7	29	36,2	13	10,5	0	0	3	2,8
Glucophage R.	30	14,4	60	37,7	26	32,5	13	10,5	0	0	15	14,0
Hémi-Daonil	0	0	6	3,8	0	0	0	0	52	43,3	28	26,2
Diabiphage	34	16,3	7	4,4	0	0	45	36,3	7	5,8	0	0
Daonil	3	1,4	0	0	0	0	11	8,9	31	25,8	11	10,3
Diabinèse	0	0	0	0	2	2,5	24	19,3	13	10,8	0	0
Diamicron	0	0	0	0	0	0	16	12,9	0	0	0	0
Glucophage	6	2,9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	208	13,4	159	10,6	80	4,9	124	10,4	120	8,8	107	6,5

HISTOGRAMME DE LA PRESCRIPTION DES ANTIDIABETIQUES AU COURS DE L'ETUDE .

Lignes de prescription



#### 4. - ANTI-INFECTIEUX ET ANTISEPTIQUES URINAIRES

Ils représentent 1512 lignes de prescription et sont au nombre de 39 spécialités, soit 17,2 % du nombre total de lignes de prescription et 13,8 % du nombre total de spécialités.

1 - Pénicilline G (401 LP)	21 - Nicène (11 LP)
2 - Rimactazide 300 (119 LP)	22 - Pénicline (11 LP)
3 - Pyrazinamide 500 (199 LP)	23 - Oracilline (11 LP)
4 - Streptomycine (106 LP)	24 - Amphocycline (10 LP)
5 - Nibiol (87 LP)	25 - Erythrocline (10 LP)
6 - Colimycine (85 LP)	26 - Hiconcil (10 LP)
7 - Totapen (82 LP)	27 - Pipram (9 LP)
8 - Bactrim Forte (68 LP)	28 - Ukapen (9 LP)
9 - Bactrim (62 LP)	29 - Bacicoline (8 LP)
10 - Clamoxyl (59 LP)	30 - Oспен (8 LP)
11 - Gentalline (41 LP)	31 - Extencilline (6 LP)
12 - Tifomycine (31 LP)	32 - Bacacil (5 LP)
13 - Bristopen (22 LP)	33 - Bacampicine (5 LP)
14 - Ganidan (20 LP)	34 - Bisolvomycine (3 LP)
15 - Thiophénicol (20 LP)	35 - Gramidil (2 LP)
16 - Propiocine (19 LP)	36 - Floxapen (2 LP)
17 - Négram (18 LP)	37 - Pyridium (1 LP)
18 - Néomycine (18 LP)	38 - Vibramycine (1 LP)
19 - Pipram Forté (13 LP)	39 - Rifamycine (1 LP)
20 - Gentalline Collyre (12 LP)	

Si on classe les différents anti-infectieux par famille, on obtient le tableau suivant :

ANTI-INFECTIEUX	SPECIALITES		LP	%
	Nombre	%		
β - Lactamines	14	34,2	621	41,1
Quinolones	6	13,1	126	8,3
Sulfamides	5	13,1	169	11,2
Aminosides	3	7,9	159	10,5
Cyclines	3	7,9	14	0,9
Phénicolés	2	5,3	51	3,4
Macrolides	2	5,3	29	1,9
Polypeptides	2	5,3	93	6,1
Antituberculeux	2	5,3	238	15,7

5. - LES SOLUTES

Ils sont 9 spécialités pour 1 133 lignes de prescription ,  
soit 3,3 % des spécialités et 12,8 % du total des lignes de  
prescription. Ils se répartissent de la façon suivante :

SPECIALITES	L. P.	%
Sérum Glucosé à 5 %	759	66,6
Sérum Salé Iso 9 ‰	276	24,4
Sang	36	3,2
Protinutril	32	2,8
Sérum Glucosé 10 ‰	13	1,1
Totamine	7	0,6
Sérum Albumine	5	0,4
Trophysan	4	0,3
Sérum Glucosé hyper 30 ‰	1	0,1

6. - LES SPECIALITES DISTRIBUEES UNIQUEMENT PAR  
LA PHARMACIE DU CHU.

Elles sont au nombre de 38 pour 862 lignes de prescription.  
Ceci représente 13,8 % du total des spécialités et 9,7 % du nombre total  
des lignes de prescription.

Ces spécialités sont les suivantes :

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 1 - Rimactazide 300 (119 LP)    | 20 - Viscéralgine (8 LP)                      |
| 2 - Pyrazinamide 500 (119 LP)   | 21 - Calciparine (8 LP)                       |
| 3 - Streptomycine (106 LP)      | 22 - Mycolog (8 LP)                           |
| 4 - Aspirine (73 LP)            | 23 - Naprosyne (7 LP)                         |
| 5 - Buscopan (70 LP)            | 24 - Totamine (7 LP)                          |
| 6 - Gentalline (41 LP)          | 25 - Ornicétil (6 LP)                         |
| 7 - Sang (36 LP)                | 26 - Quinoforme (6 LP)                        |
| 8 - Vitamine B6 (31 LP)         | 27 - Bacampicine (5 LP)                       |
| 9 - Tifomycine (31 LP)          | 28 - Sérum Albumine (5 LP)                    |
| 10 - Phénergan (21 LP)          | 29 - Lucidril (4 LP)                          |
| 11 - Arsobal (21 LP)            | 30 - Synacthène (3 LP)                        |
| 12 - Ganidan (20 LP)            | 31 - Quinimax (3 LP)                          |
| 13 - Camoquin (18 LP)           | 32 - Vitamine K (3 LP)                        |
| 14 - Aspégic (15 LP)            | 33 - Prométhazine (3 LP)                      |
| 15 - Sérum Glucosé 10 % (13 LP) | 34 - Gramidil (2 LP)                          |
| 16 - Dicynone (10 LP)           | 35 - Hémisuccinate d'Hydrocortisone<br>(1 LP) |
| 17 - Dupéran (10 LP)            | 36 - Sérum Glucosé hyper 30 % (1 LP)          |
| 18 - Sorbifer (9 LP)            | 37 - Déca-Durabolin (1 LP)                    |
| 19 - Nivaquine (8 LP)           | 38 - Xylocaïne (1 LP)                         |

Sont inclus dans les spécialités distribuées uniquement par la  
pharmacie, les échantillons médicaux obtenus par les médecins auprès  
des visiteurs médicaux, représentants des laboratoires.

7. - LES SPECIALITES FOURNIES ET ACHETEES (A LA FOIS)

Ils représentent en tout 5 274 lignes de prescription pour 70 spécialités, soit 59,5 % du total des lignes de prescription et 25,4 % de l'ensemble des spécialités.

Dans ce groupe de médicaments les médicaments servis représentent 66,6 % et les médicaments achetés 33,4 %.

Ces spécialités sont les suivantes :

MEDICAMENTS	SERVIS		ACHETES		TOTAL	
	LP	%	LP	%	LP	%
1. Sérum Glucosé iso 5 %	601	79,2	158	20,8	759	14,4
2. Sérum salé iso 9 ‰	247	89,5	29	10,5	276	5,2
3. Pénicilline	394	98,2	7	1,8	401	7,6
4. Colimycine	63	74,1	22	25,9	85	1,6
5. Totapen	2	2,5	80	97,5	82	1,5
6. KCl	115	80,4	28	9,6	143	2,7
7. NaCl	34	56,7	26	43,3	60	1,1
8. CaCl	22	55	18	45	40	0,7
9. Fumafer	58	48,3	62	51,7	120	2,3
10 Spasmavérine	61	96,8	2	3,2	63	1,2
11. Baralgin	4	44,4	5	55,6	9	0,0
12. Modurétic	37	52,1	34	47,9	71	1,3
13. Mintézol	17	94,4	1	5,6	18	0,3
14. Valium	23	69,7	10	30,3	33	0,6
15. Flagyl	99	74,4	34	25,6	133	2,5
16. Vit. B1B6	156	97,5	4	2,5	160	3,0
17. Gardenal	27	55,1	22	44,9	49	0,9
18. Hydergine	36	39,1	56	60,9	92	1,7

MEDICAMENTS	SERVIS		ACHETES		TOTAL	
	LP	%	LP	%	LP	%
19. Synacthène R	156	68,4	72	31,6	228	4,3
20; Nootropyl	17	54,8	14	45,2	31	0,6
21. Plitican	18	37,5	30	62,5	48	0,9
22. Pimpéran	58	86,6	9	13,4	67	1,3
23. Insuline O.	130	85,6	68	14,4	198	3,7
24. I. P. Z.	155	96,9	5	3,1	160	3,0
25. Tégrétoł	1	5	19	95	20	0,4
26. H. P.V.	125	91,9	11	8,1	136	2,6
27. Bactrim	59	95,2	3	3	62	1,2
28. Bactrim Forte	9	13,2	59	86,8	68	1,3
29. Extencilline	1	16,7	5	83,3	6	0,1
30. Flavoquine	8	88,9	1	11,1	9	0,2
31. Lasilix	97	58,4	69	41,6	166	3,1
32. Cédilanide	57	98,3	1	1,7	58	1,1
33. Népressol	15	22,4	52	77,6	67	1,3
34. Fludex	5	83,3	1	16,7	6	0,1
35. Voltarène	14	48,3	15	51,7	29	0,5
36. Arcalion	1	2,1	46	97,9	47	0,9
37. Viscéralgine Forte	3	11,5	23	88,5	26	0,5
38. Bristopen	18	81,8	4	18,2	22	0,4
39. Protinutril	25	78,1	7	21,9	32	0,6
40. Hémi-Daonil	74	66,1	38	33,9	112	2,1
41. Daonil	46	70,8	19	29,2	65	1,2
42. Aldomet	44	91,7	4	8,3	48	0,9
43. Diabiphage	83	83	17	17	100	1,9
44. Soludécadron	17	60,7	11	39,3	28	0,5
45. Négram	12	66,7	6	33,3	18	0,3
46. Nibiol	1	1,2	86	98,8	87	1,6
47. Bisolvon	1	1	9	99	10	0,1
48. Ascofer	3	16,7	15	83,3	18	0,3

MEDICAMENTS	SERVIS		ACHETES		TOTAL	
	LP	%	LP	%	LP	%
49. Thiophénicol	6	30	14	70	20	0,4
50. Equanil	1	8,3	11	91,7	12	0,2
51. Glifanan	19	15,1	107	84,9	126	2,4
52. Adalgur	1	3,2	30	96,8	31	0,6
53. Lubentyl	1	2,4	41	97,6	42	0,8
54. Alphachymotryp- sine	13	52	12	48	25	0,3
55. Di-Antalvic	1	3,6	27	96,4	28	0,5
56. Sorbitol	20	86,9	3	13,1	23	0,4
57. Clamoxyl	31	52,5	28	47,5	59	1,1
58. Débridat	1	2,6	37	97,4	38	0,7
59. Bétrimax	1	4,8	20	95,2	21	0,4
60. Coltramyl	1	4,8	20	95,2	21	0,4
61. Glucophage	3	50	3	50	6	0,1
62. Tranxène	4	8,2	45	91,9	49	0,9
63. Trophysan	1	25	3	75	4	0,0
64. Smecta	16	42,1	22	57,9	38	0,7
65. Kaléorid	2	18,2	9	81,8	11	0,2
66. Terpone	7	87,5	1	12,5	8	0,1
67. Diamicron	15	93,7	1	6,3	16	0,3
68. Hept-A-Myl	43	95,5	2	2,5	45	0,8
69. Cortancyl	63	77,8	18	22,2	81	1,5
70. Prostigmine	3	75	1	2,5	4	0,0

8. - BALANCE :SERVIS - ACHETES

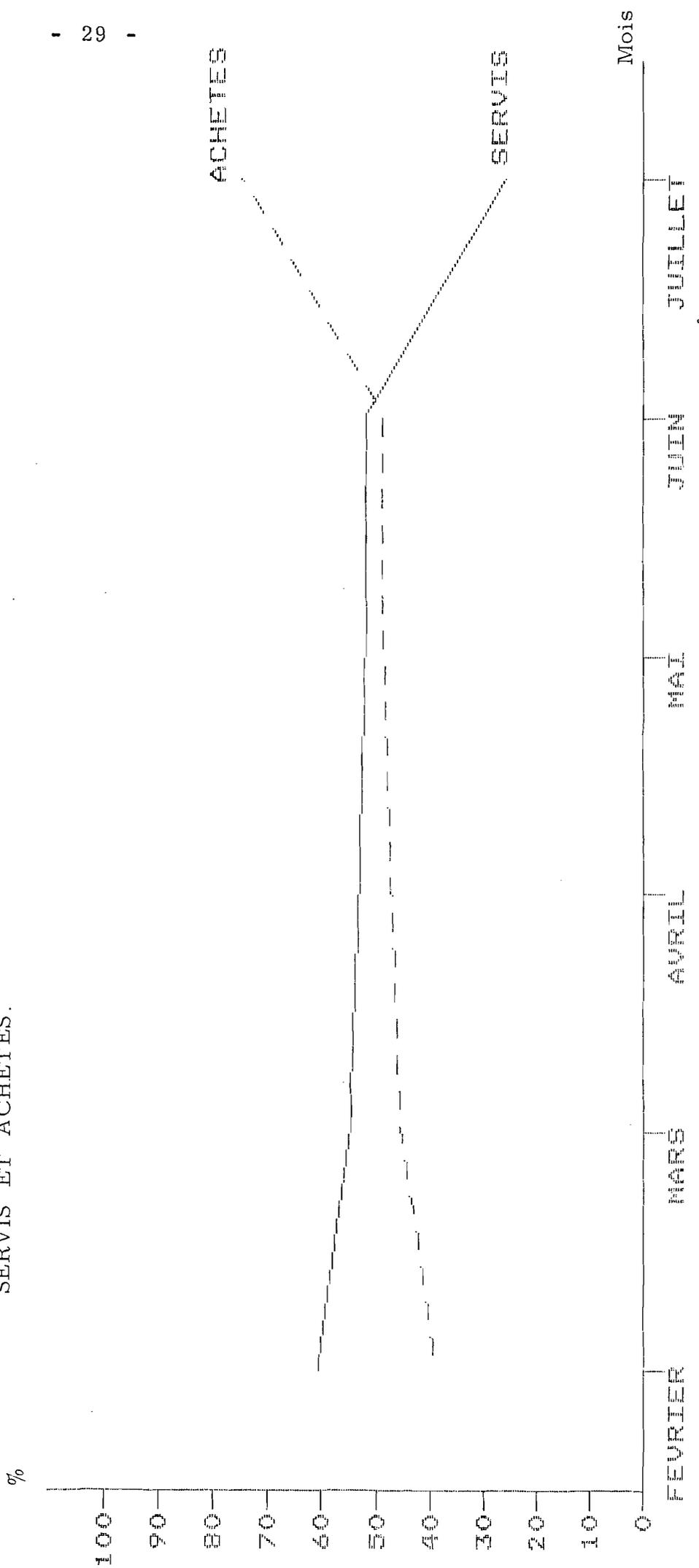
La courbe de l'évolution des médicaments achetés est ascendante et celle des médicaments servis est descendante.

Mois / Origine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	TOTAL
SERVIS	60,8	54,7	52,8	51,5	51,6	25,5	49,5
ACHETES	39,2	45,3	47,2	48,5	48,4	74,5	50,5

a) - Les 20 spécialités les plus servies

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| 1 - Sérum Glucosé iso 5 % (601 LP)                  | 10 - Pyrazinamide 500 (114 LP) |
| 2 - Pénicilline G (394 LP)                          | 11 - Streptomycine (103 LP)    |
| 3 - Sérum Salé iso 9 ‰ (274 LP)                     | 12 - Flagyl (99 LP)            |
| 4 - Vitamine B <sub>1</sub> B <sub>6</sub> (156 LP) | 13 - Lasilix (97 LP)           |
| 5 - Synacthène Retard (156 LP)                      | 14 - Diabiphage (83 LP)        |
| 6 - Insuline Ordinaire (130 LP)                     | 15 - Hémi-Daonil (74 LP)       |
| 7 - Hydrosol Polyvitaminé (125 LP)                  | 16 - Aspirine (73 LP)          |
| 8 - Chlorure de Potassium (115 LP)                  | 17 - Buscopan (70 LP)          |
| 9 - Rimactazide 300 (114 LP)                        | 18 - Cortancyl (63 LP)         |
|   | 19 - Colimycine (63 LP)        |
|   | 20 - Spasmavérine (61 LP)      |

COURBES DE L'EVOLUTION DES PARTS DES MEDICAMENTS  
SERVIS ET ACHETES.



b) - Les 20 Spécialités les plus achetées

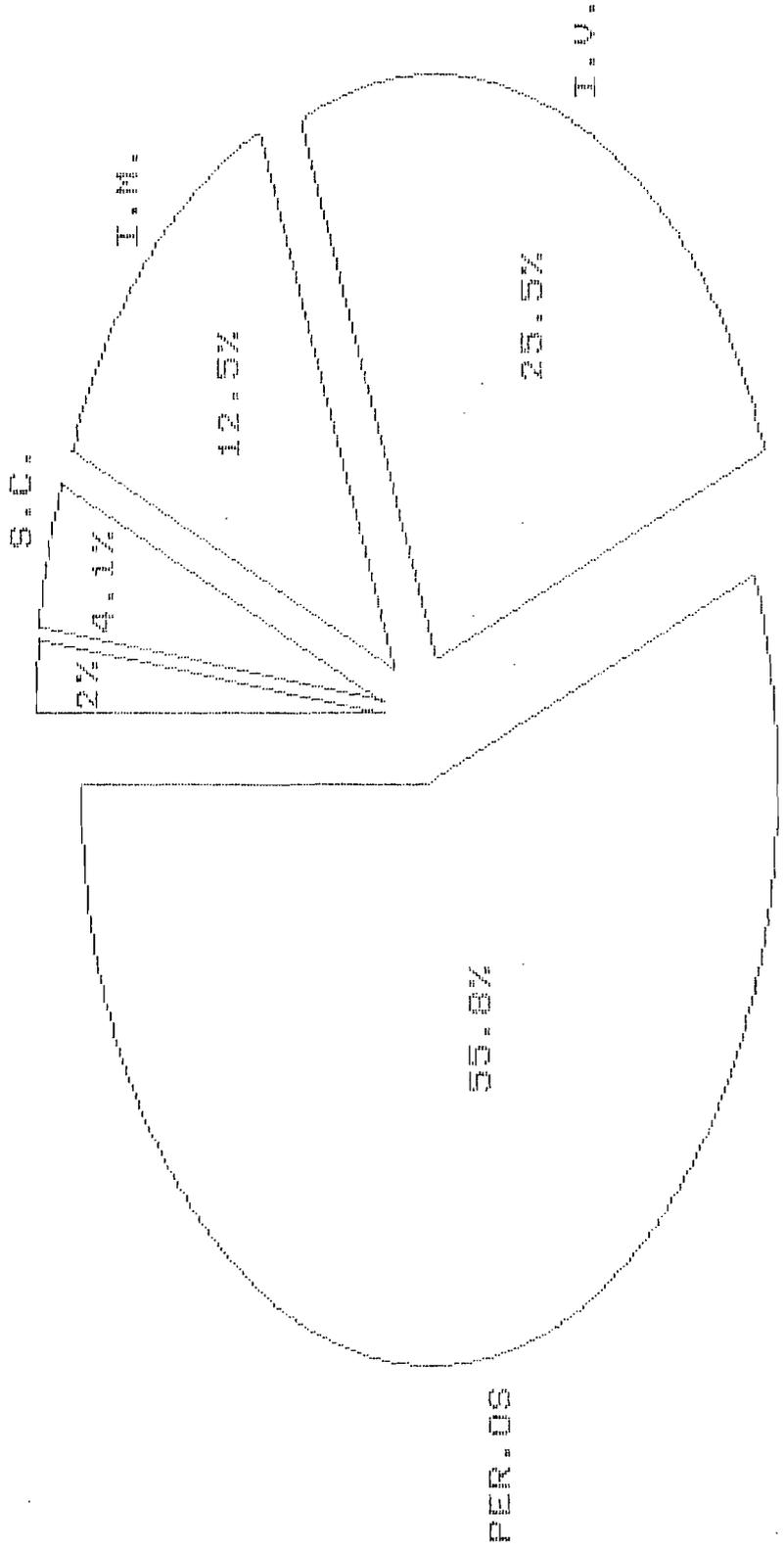
- |                                    |                                 |
|------------------------------------|---------------------------------|
| 1 - Sérum Glucosé iso 5 % (158 LP) | 11 - Lasilix (69 LP)            |
| 2 - Glucophage Retard (114 LP)     | 12 - Phosphalugel (69 LP)       |
| 3 - Digoxine (114 LP)              | 13 - Insuline Ordinaire (68 LP) |
| 4 - Duxil (112 LP)                 | 14 - Fumafer (62 LP)            |
| 5 - Glifanan (107 LP)              | 15 - Bactrim Forte (59 LP)      |
| 6 - Nibiol (86 LP)                 | 16 - Questran (58 LP)           |
| 7 - Totapen (80 LP)                | 17 - Algo-Buscopan (57 LP)      |
| 8 - Progeril Retard (73 LP)        | 18 - Hydergine (56 LP)          |
| 9 - Synacthène Retard (73 LP)      | 19 - Tagamet (55 LP)            |
| 10 - Rhinathiol (71 LP)            | 20 - Dimalan (55 LP)            |

B - LES VOIES D'ADMINISTRATION

Pour la durée de l'étude les voies d'administration se répartissent de la façon suivante pour l'ensemble des 2 secteurs :

Voies	Per OS	I. V.	I. M.	S. C.	Autres
% TOTAL	55,8	25,5	12,5	4,1	2

PART DES DIFFERENTES VOIES D'ADMINISTRATION



L'évolution mois par mois se fait de la façon suivante :

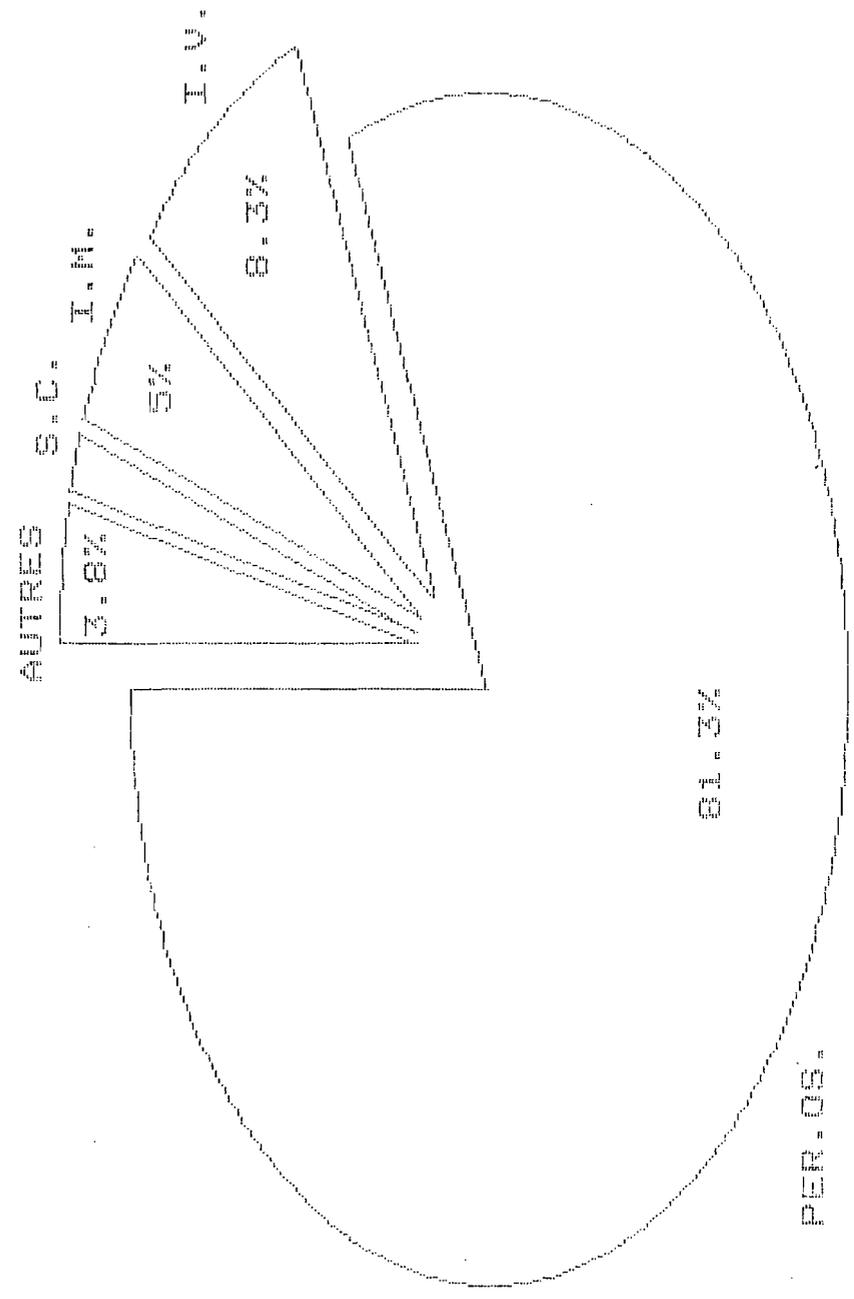
Mois Voies	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	TOTAL
Per O.S.	40,2	48,6	55,3	69,1	59,6	64,8	55,8
I. V.	29,8	28,5	25,9	20,2	26,2	21,9	25,5
I. M.	19,3	15,3	13,3	8,8	9,0	8,5	18,5
S. C.	9,2	5,8	3,2	1,2	3,2	3,2	4,1
Autres	1,3	1,9	2,3	0,7	1,6	1,6	2,0

La répartition des médicaments servis et achetés selon la voie d'administration se fait de la façon suivante :

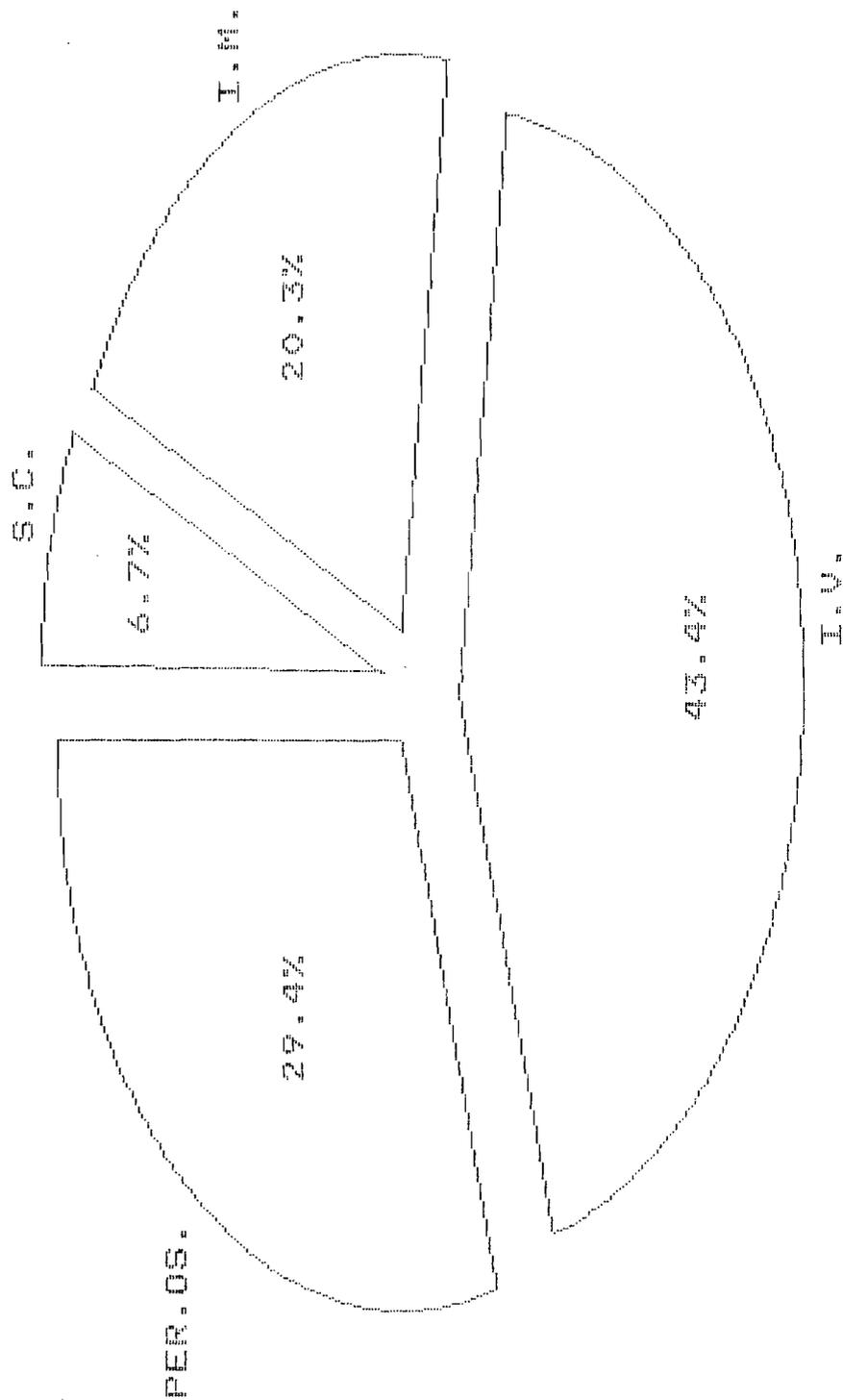
Voies Origine	Per OS	I. V.	I.M.	S.C.	Autres
% SERVIS	29,4	43,4	20,3	6,7	0,2
% ACHETES	81,3	8,3	5,0	1,6	3,8

Nous remarquons que l'hôpital fournit surtout les médicaments qui s'administrent par voie parentérale. Ceux dont l'administration se fait par voie orale sont le plus souvent achetés par les malades.

MEDICAMENTS ACHETES ET VOIES D'ADMINISTRATION



MEDICAMENTS SERVIS ET VOIES D'ADMINISTRATION



C - LES DIAGNOSTICS

Les diagnostics motivant les différentes prescriptions sont au nombre de 79. Parmi les plus fréquemment posés, les 5 premiers motivent 3 572 LP soit 40 % du total des prescriptions et les 10 premiers sont à l'origine de 5 088 LP soit 57 % du total des prescriptions.

Les 30 diagnostics les plus fréquemment posés sont les suivants :

DIAGNOSTICS	L. P.	% total des LP
1 - Troubles fonctionnels de l'appareil digestif	919	10,4
2 - Diabète sucré	840	9,5
3 - Maladies cérébro-vasculaires	715	8,1
4 - Neuropathies	591	6,7
5 - Hypertension artérielle	507	5,7
6 - Douleurs abdominales	351	4,0
7 - Cardiopathies sur HTA	335	3,8
8 - Ulcère gastro-duodéal	281	3,2
9 - Maladies diarrhéiques	277	3,1
10 - Pneumopathies aiguës	272	3,1
11 - Anémies	263	3,0
12 - Mauvais état général	251	2,8
13 - Infections urinaires	234	2,6
14 - Tuberculose digestive	201	2,3
15 - Néphropathies	173	1,9
16 - Rhumatismes articulaires (sauf plan dorsal)	168	1,9
17 - Lithiases vésiculaires	164	1,8
18 - Tuberculose osseuse	152	1,7
19 - Amibiase	141	1,6

DIAGNOSTICS	L. P.	% total des LP
20 - Cirrhoses	135	1,5
21 - Syphilis	132	1,5
22 - Trypanosomiase	126	1,4
23 - Dénutrition	122	1,4
24 - Epilepsie	108	1,2
25 - Hépatites virales	84	0,9
26 - Rhumatismes articulaires du plan dorsal	73	0,8
27 - Hémorroïdes	67	0,7
28 - Phlébites et Thrombophlébites	64	0,7
29 - Paludisme	60	0,7
30 - Péricardite	59	0,7

a) - Médicaments et diagnostics

Voyons quels sont les diagnostics posés pour la prescription des 14 premiers médicaments.

\* Sérum Glucosé iso 5 % (759 LP)

- 1 - Maladies cérébro-vasculaires (185 LP)
- 2 - Troubles fonctionnels de l'appareil digestif (112 LP)
- 3 - Mauvais état général (71 LP)
- 4 - Syphilis (65 LP)
- 5 - Pneumopathies aiguës (54 LP)
- 6 - Dénutrition (33 LP)
- 7 - Péricardite (24 LP)
- 8 - Trypanosomiase (21 LP)
- 9 - Lithiase vésiculaire (20 LP)
- 10 - Cancer de l'estomac (15 LP)

- 11 - Pleurésie (15 LP)
- 12 - Hypertension artérielle (13 LP)
- 13 - Maladies ischémiques cérébro-vasculaires (13 LP)
- 14 - Maladies diarrhéiques (13 LP)
- 15 - Epilepsie (12 LP)
- 16 - Pyrexie d'origine inconnue (10 LP)
- 17 - Paludisme (9 LP)
- 18 - Appendicite (9 LP)
- 19 - Fièvre Typhoïde (8 LP)
- 20 - Infections urinaires (8 LP)
- 21 - Hydrocèle (7 LP)
- 22 - Ulcères (6 LP)
- 23 - Tuberculose osseuse (6 LP)
- 24 - Hernie inguinale (5 LP)
- 25 - Complications iatrogènes (4 LP)
- 26 - Neuropathies (2 LP)
- 27 - Douleurs Abdominales (1 LP)

✱ Pénicilline G (401 LP)

- 1 - Pneumopathies aiguës (71 LP)
- 2 - Syphilis (65 LP)
- 3 - Infections urinaires (36 LP)
- 4 - Maladies cérébrovasculaires (29 LP)
- 5 - Pleurésies (27 LP)
- 6 - Péricardite (24 LP)
- 7 - Lithiase vésiculaires (18 LP)
- 8 - Troubles fonctionnels de l'appareil digestif (16 LP)
- 9 - Cataracte (14 LP)
- 10 - Complications iatrogènes (11 LP)
- 11 - Pyrexies d'origine inconnue (10 LP)
- 12 - Tuberculose pulmonaire et infection surajoutée (8 LP)
- 13 - Hydrocèle (7 LP)

- 14 - Cardiopathies sur HTA (7 LP)
- 15 - Appendicite (7 LP)
- 16 - Avortement spontané (4 LP)

✱ Sérum Salé Iso 9 ‰ (276 LP)

- 1 - Troubles fonctionnels de l'appareil digestif (165 LP)
- 2 - Maladies cérébro-vasculaires (30 LP)
- 3 - Maladies diarrhéiques (24 LP)
- 4 - Pleurésie (12 LP)
- 5 - Cancer de l'estomac (11 LP)
- 6 - Lithiases biliaires (9 LP)
- 7 - Néphropathies (5 LP)
- 8 - Hernie inguinale (5 LP)
- 9 - Dénutrition (4 LP)
- 10 - Complication iatrogène (4 LP)
- 11 - Avortement spontané (4 LP)
- 12 - Appendicites (3 LP)

✱ Synacthène Retard (228 LP)

- 1 - Maladies cérébro-vasculaires (189 LP)
- 2 - Maladies ischémiques cérébro-vasculaires (30 LP)
- 3 - Neuropathies (6 LP)
- 4 - HTA (2 LP)
- 5 - Hémorragies cérébrales (11 LP)

✱ Insuline Ordinaire (198 LP)

- 1 - Diabète (198 LP)

✕ Lasilix ( 166 LP)

- 1 - Cardiopathies sur HTA (103 LP)
- 2 - H T A (48 LP)
- 3 - Néphropathies (9 LP)
- 4 - Maladies cérébro-vasculaires (4 LP)
- 5 - Cirrhoses (2 LP)

✕ Insuline I. P. Z. (160 LP)

- 1 - Diabète (160 LP)

✕ Vitamine B<sub>1</sub>B<sub>6</sub> (160 LP)

- 1 - Neuropathies (139 LP)
- 2 - Affections Paralysantes (13 LP)
- 3 - Rhumatisme articulaire (8 LP)

✕ Glucophage Retard (144 LP)

- 1 - Diabète (144 LP)

✕ Chlorure de Potassium (143 LP)

- 1 - Troubles fonctionnels de l'appareil digestif (74 LP)
- 2 - Trypanosomiase (21 LP)
- 3 - Lithiase (18 LP)
- 4 - Maladies diarrhéiques (14 LP)
- 5 - Appendicite (4 LP)
- 6 - Complication iatrogène (4 LP)
- 7 - Hernie inguinale (3 LP)
- 8 - Dénutrition (3 LP)
- 9 - Ulcère gastro-duodéal (2 LP)

✱ Hydrosol Polyvitaminé (136 LP)

- 1 - Mauvais état général (85 LP)
- 2 - Troubles fonctionnels de l'appareil digestif (39 LP)
- 3 - Maladies diarrhéiques (9 LP)
- 4 - Cancer de l'estomac (3 LP)

✱ Flagyl (133 LP)

- 1 - Amibiases (129 LP)
- 2 - Lithiases (4 LP)

✱ Glifanan (126 LP)

- 1 - Neuropathies (38 LP)
- 2 - Douleurs abdominales (35 LP)
- 3 - Maladies cérébro-vasculaires (15 LP)
- 4 - Troubles fonctionnels del l'appareil digestif (12 LP)
- 5 - Hémorroïdes (8 LP)
- 6 - Tuberculose osseuse (6 LP)
- 7 - Epilepsie (5 LP)
- 8 - Psychose affective (3 LP)
- 9 - Maladies des artères (3 LP)

✱ Fumafer (120 LP)

- 1 - Anémies ( 120 LP)

b) - Diagnostics et Médicaments

Pour les diagnostics suivants posés, quels sont les médicaments prescrits ?

✕ Troubles fonctionnels de l'appareil digestif (919 LP)

- 1 - Sérum salé iso 9 ‰ (165 LP)
- 2 - Sérum glucosé iso 5 ‰ (112 LP)
- 3 - Chlorure de Potassium (74 LP)
- 4 - Primpéran (58 LP)
- 5 - Chlorure de Sodium (42 LP)
- 6 - Lubentyl (41 LP)
- 7 - Hydrosol Polyvitaminé (39 LP)
- 8 - Débridat (35 LP)
- 9 - Phosphalugel (29 LP)
- 10 - Carbophos (29 LP)
- 11 - Smecta (24 LP)
- 12 - Plitican (19 LP)
- 13 - Sorbitol (18 LP)
- 14 - Chlorure de Sodium (16 LP)
- 15 - Pénicilline (16 LP)
- 16 - Vogalène (14 LP)
- 17 - Totapen (12 LP)
- 18 - Hept-A-Myl ( 12 LP)
- 19 - Glifanan (12 LP)
- 20 - Spasmavérine (12 LP)
- 21 - Ornitaine (11 LP)
- 22 - Cantil (11 LP)
- 23 - Eurobiol (10 LP)
- 24 - Dogmatil (10 LP)
- 25 - Maalox (9 LP)
- 26 - Actapulgate (8 LP)
- 27 - Bicarnésine (7 LP)

- 28 - Soludécadron (7 LP)
- 29 - Sorbitophylline (6 LP)
- 30 - Fructo-Bétaïne (6 LP)
- 31 - Microlax (5 LP)
- 32 - Kaléorid (5 LP)
- 33 - Prostigmine (4 LP)
- 34 - Protinutril (3 LP)
- 35 - Riabal (3 LP)
- 36 - Serum glucosé iso 10 % (3 LP)
- 37 - Questran (1 LP)
- 38 - Imodium (1 LP)

✕ Maladies cérébro-vasculaires (715 LP)

- 1 - Synacthène Retard (189 LP)
- 2 - Sérum glucosé iso 5 % (185 LP)
- 3 - Duxil ( 80 LP)
- 4 - Hydergine (73 LP)
- 5 - Tanakan (42 LP)
- 6 - Nootropyl (31 LP)
- 7 - Sérum Salé iso 9 ‰ (30 LP)
- 8 - Pénicilline (29 LP)
- 9 - Glifanan (15 LP)
- 10 - Colimycine (9 LP)
- 11 - Optalidon (7 LP)
- 12 - Progeril Retard (6 LP)
- 13 - Olifan (4 LP)
- 14 - Lucidril (4 LP)
- 15 - Lasilix (4 LP)
- 16 - Valium (4 LP)
- 17 - Cyclotériam (2 LP)
- 18 - Estulic (1 LP)

\* Neuropathies (591 LP)

- 1 - Vitamine B<sub>1</sub>B<sub>6</sub> (139 LP)
- 2 - Terneurine (39 LP)
- 3 - Pénicilline (39 LP)
- 4 - Glifanan (38 LP)
- 5 - Vitamine B<sub>6</sub> (33 LP)
- 6 - Arcalion (32 LP)
- 7 - Terneurine H 5000 (29 LP)
- 8 - Princi-B-Fort (27 LP)
- 9 - Hydroxo-5000 (24 LP)
- 10 - Adalgur (21 LP)
- 11 - Bétrimax (21 LP)
- 12 - Coltramyl (21 LP)
- 13 - Magne B<sub>6</sub> (18 LP)
- 14 - Halcion (15 LP)
- 15 - Mag-2 (8 LP)
- 16 - Dibencozan Fort (8 LP)
- 17 - Noctran (8 LP)
- 18 - Di-Antalvic (8 LP)
- 19 - Tranxène (7 LP)
- 20 - Calcibronat (6 LP)
- 21 - Idarac (5 LP)
- 22 - Rangasil (4 LP)
- 23 - Nibiol (4 LP)
- 24 - Voltarène (4 LP)
- 25 - Sérum Glucosé iso 5 % (3 LP)
- 26 - Dolo-Adamon (2 LP)
- 27 - Iskédyl (4 LP)
- 28 - Feldène (1 LP)
- 29 - Sérum Salé 9 ‰ (1 LP)
- 30 - Aspirine (1 LP)

\* Hypertension Artérielle (507 LP)

- 1 - Progénil Retard (67 LP)
- 2 - Népressol (67 LP)
- 3 - Aldomet (48 LP)
- 4 - Lasilix (48 LP)
- 5 - Modurétic (34 LP)
- 6 - Duxil (27 LP)
- 7 - Estulic (24 LP)
- 8 - Chibro-Pilocarpine (24 LP)
- 9 - Rhinathiol (19 LP)
- 10 - Cyclotériam (15 LP)
- 11 - Sérum Glucosé iso 5 % (13 LP)
- 12 - Tranxène (12 LP)
- 13 - Atarax (10 LP)
- 14 - Trisolvit (8 LP)
- 15 - Difrarel (8 LP)
- 16 - Hydergine (8 LP)
- 17 - Urbanyl ( 8 LP)
- 18 - Tanakan (8 LP)
- 19 - Angiophtal (8 LP)
- 20 - Sotazide (7 LP)
- 21 - Fludex (6 LP)
- 22 - Valium (5 LP)
- 23 - Trasipressol (3 LP)
- 24 - Synacthène (3 LP)
- 25 - Catapressan (3 LP)
- 26 - Aldactone Micronisé (3 LP)
- 27 - Corgard (2 LP)
- 28 - Risordan (2 LP)
- 29 - Synacthène Retard (2 LP)
- 30 - Chlorure de Potassium (1 LP)
- 31 - Cédilanide (1 LP)
- 32 - Princi-B-Fort ( 1 LP)

✕ Douleurs Abdominales (351 LP)

- 1 - Algo-Buscopan (54 LP)
- 2 - Buscopan (54 LP)
- 3 - Spasmavérine (44 LP)
- 4 - Glifanan (35 LP)
- 5 - Dolo-Adamon (35 LP)
- 6 - Plitican (29 LP)
- 7 - Viscéralgine Forte (23 LP)
- 8 - Dimalan (11 LP)
- 9 - Librax (10 LP)
- 10 - Baralgin (9 LP)
- 11 - Idarac (8 LP)
- 12 - Dolo-Baralgin (7 LP)
- 13 - Viscéralgine (6 LP)
- 14 - Dolosal (6 LP)
- 15 - Adalgur (3 LP)
- 16 - Tranxène ( 2 LP)
- 17 - Lysanxia (2 LP)
- 18 - Sérum Glucosé iso 5 % (1 LP)
- 19 - Flagyl (1 LP)
- 20 - Aspirine (1 LP)

✕ Ulcère Gastro-Duodéal (281 LP)

- 1 - Tagamet 400(49 LP)
- 2 - Phosphalugel (36 LP)
- 3 - Ulcar (35 LP)
- 4 - Gastrozépine (28 LP)
- 5 - Dimalan (25 LP)
- 6 - Lysanxia (18 LP)
- 7 - Maalox (16 LP)
- 8 - Zantac (11 LP)
- 9 - Lexomil (10 LP)

- 10 - Péniciline (10 LP)
- 11 - Gentalline (9 LP)
- 12 - Tranxène (8 LP)
- 13 - Totapen (7 LP)
- 14 - Adalgur (4 LP)
- 15 - Valium (4 LP)
- 16 - Spasmavérine (2 LP)
- 17 - Chlorure de Potassium (1 LP)
- 18 - Xylocaïne (1 LP)

✱ Maladies diarrhéiques (277 LP)

- 1 - Imodium (49 LP)
- 2 - Sérum Salé iso 9 ‰ (24 LP)
- 3 - Actapulgate (23 LP)
- 4 - Ganidan (20 LP)
- 5 - Bactrim (15 LP)
- 6 - Buscopan (15 LP)
- 7 - Colimycine (14 LP)
- 8 - Chlorure de Potassium (14 LP)
- 9 - Smecta (14 LP)
- 10 - Sérum Glucosé iso 5 ‰ (13 LP)
- 11 - Nifluril (12 LP)
- 12 - Sacolène (11 LP)
- 13 - Hydrosol polyvitaminé (9 LP)
- 14 - Céporéxine (9 LP)
- 15 - Clamoxyl (7 LP)
- 16 - Fungizone (6 LP)
- 17 - Néomycine (5 LP)
- 18 - Primpéran (4 LP)
- 19 - Ercéfuryl (4 LP)
- 20 - Hept-A-Myl (3 LP)
- 21 - Protinutril (2 LP)

22 - Bactrim Forte (1 LP)

23 - Ricridène (1 LP)

\* Pneumopathies Aiguës (272 LP)

1 - Pénicilline G (71 LP)

2 - Sérum Glucosé iso 5 % (71 LP)

3 - Colimycine (39 LP)

4 - Bactrim (28 LP)

5 - Bristopen (16 LP)

6 - Bactrim Forte (13 LP)

7 - Erythromycine (10 LP)

8 - Bisolvon (10 LP)

9 - Rubitracine (5 LP)

10 - Brufen (5 LP)

11 - Bacacil (5 LP)

12 - Indocid (5 LP)

13 - Surgam (4 LP)

14 - Bisolvomycine (3 LP)

15 - Gentalline (1 LP)

16 - Promethazine (2 LP)

\* Mauvais état général (251 LP)

1 - Hydrosol Polyvitaminé (83 LP)

2 - Sérum Glucosé iso 5 % (71 LP)

3 - Nuran (39 LP)

4 - Vitamine C (19 LP)

5 - Vitathion (15 LP)

6 - Alvityl (8 LP)

7 - Ascorbamine (7 LP)

8 - Ca C<sub>1000</sub> (5 LP)

9 - Ca Cl (1 LP)

10 - Hydergine (1 LP)

\* Dénutrition (122 LP)

- 1 - Sérum Glucosé iso 5 % (33 LP)
- 2 - Protinutril (24 LP)
- 3 - Indusil T (16 LP)
- 4 - Transfusine (13 LP)
- 5 - Arcalion (9 LP)
- 6 - Totamine (7 LP)
- 7 - Polytonyl (7 LP)
- 8 - Trophysan (4 LP)
- 9 - Sérum Saléiso 9 ‰ (4 LP)
- 10 - Chlorure de Potassium (3 LP)
- 11 - Déca Durabolin (1 LP)
- 12 - Nuran (1 LP)

\* Epilepsie (108 LP)

- 1 - Gardenal (47 LP)
- 2 - Tegretol (20 LP)
- 3 - Valium (17 LP)
- 4 - Sérum Glucosé iso 5 % (12 LP)
- 5 - Glifanan (5 LP)

\* Hépatite Virale (84 LP)

- 1 - Questran (82 LP)
- 2 - Duphalac (2 LP)

\* Paludisme (60 LP)

- 1 - Camoquin (18 LP)
- 2 - Sérum Glucosé iso 5 % (9 LP)
- 3 - Flavoquine (9 LP)
- 4 - Nivaquine (8 LP)

5 - Hept-A-Myl (6 LP)

6 - Quinimax (9 LP)

7 - Aspégic (1 LP)

#### D - LES CLASSES THERAPEUTIQUES

Pour la durée de l'étude, les classes thérapeutiques se répartissent de la façon suivante.

Classes	A	B	C	D	G	H	J	M	N	P	R	S	V
L. P.	2877	1326	1152	46	158	367	1392	241	741	223	139	68	80
%	32,7	15,1	13,1	0,5	1,8	4,2	15,8	2,7	8,4	2,5	1,6	0,8	0,9

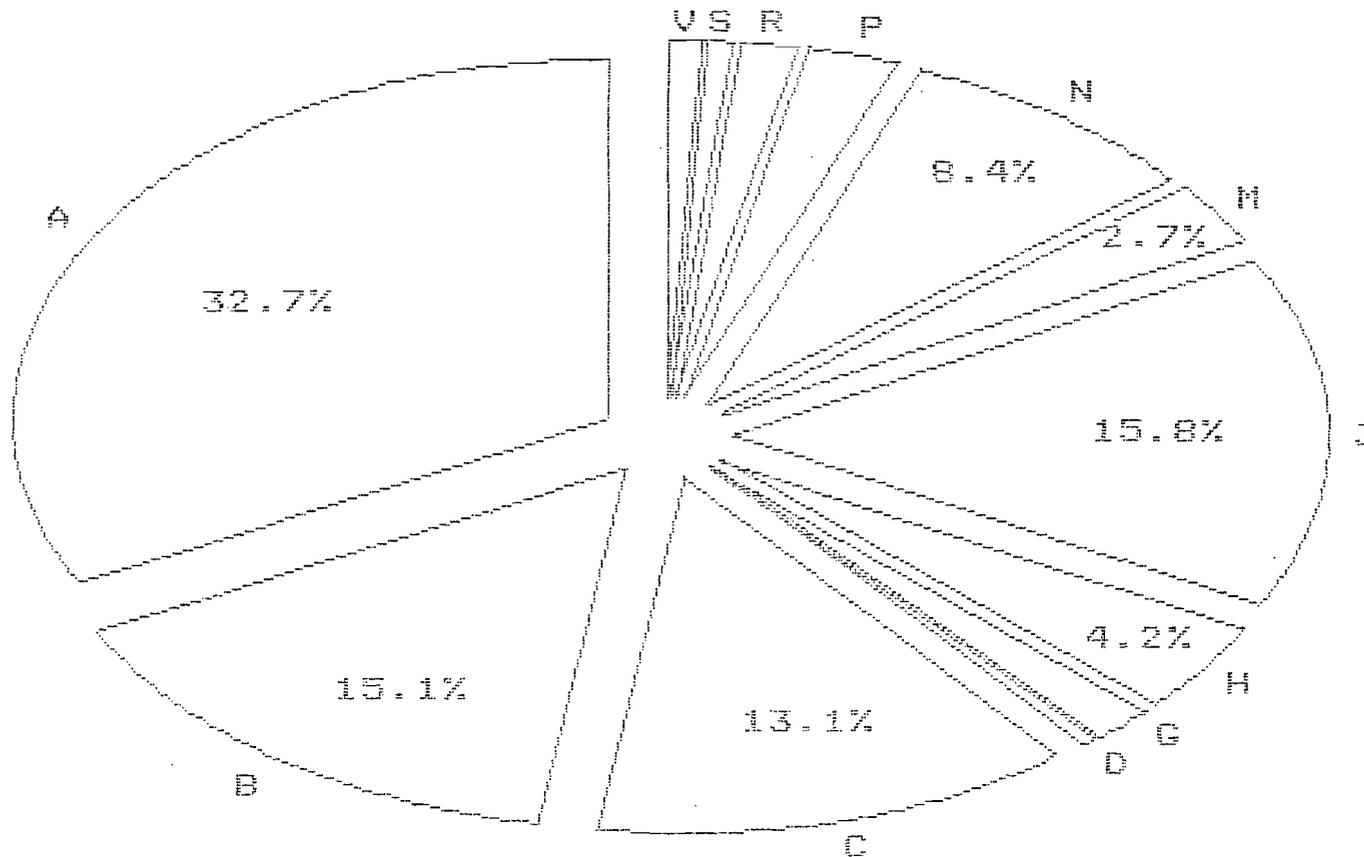
LEGENDE : Médicaments de :

- A = Appareil digestif et métabolisme
- B = Sang et Organes hématopoiétiques
- C = Appareil cardio-vasculaire
- D = Dermatologie
- G = Appareil Génito-urinaire et hormones sexuelles
- H = Hormones
- J = Anti-Infectieux
- M = Appareil Locomoteur
- N = Système Nerveux Central
- P = Antiparasitaires
- R = Appareil respiratoire
- S = Organes des sens
- V = Divers.

L'évolution mois par mois pour les classes thérapeutiques se fait de la façon suivante pour l'ensemble des 2 secteurs durant le temps de l'étude.

Mois Classes	FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%
A	649	76,7	465	47,8	459	46,4	361	43,7	425	49,9	188	50,6
B	207	26,3	247	36,1	298	39,6	153	29,4	211	34,8	210	30,1
C	138	18,9	185	22,0	157	21,7	226	34,9	198	19,7	231	37,1
D	7	0,6	5	0,4	11	1,0	22	3,5	11	1,1	6	0,5
G	9	1,7	53	9,4	23	3,7	6	1,9	31	4,6	36	4,7
H	38	9,5	82	20,9	102	15,6	62	14,8	62	14,6	21	6,4
J	232	34,7	227	33,1	240	33,6	168	37,8	159	26,9	316	32,3
M	41	6,7	50	4,8	7	1,1	34	4,2	43	7,4	66	7,2
N	81	13,7	118	13,8	205	26,0	121	25,1	75	17,3	141	18,6
P	58	7,3	36	4,4	33	3,0	22	3,5	36	4,4	38	2,9
R	10	2,3	12	2,3	58	6,1	33	4,6	15	2,3	11	0,8
S	8	0,7	12	1,1	16	1,4	1	0,1	27	2,7	4	0,3
V	9	0,8	24	4	5	0,5	1	0,2	10	1	30	2,3

LES CLASSES THERAPEUTIQUES : REPARTITION DES DIFFERENTES CLASSES



EVOLUTION AU FIL DES MOIS DE LA PRESCRIPTION DES MEDICAMENTS EN FONCTION  
DES CLASSES THERAPEUTIQUES.

Mois et Classes	FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
	LP servis	LP achetés										
A	369	280	206	259	229	230	166	195	200	225	110	408
B	191	16	238	9	217	81	141	12	160	51	53	157
C	73	65	53	102	34	123	38	188	118	127	35	196
D	0	7	0	5	0	11	5	1	3	8	0	6
G	0	9	0	53	0	8	4	2	14	17	0	36
H	8	41	58	39	76	23	39	11	26	25	0	29
J	209	73	180	17	198	42	128	40	109	50	169	147
M	14	27	0	50	0	7	21	13	0	43	0	66
N	16	65	37	81	67	138	32	89	17	58	19	122
P	49	9	25	11	20	13	20	2	36	0	30	8
R	9	1	4	8	10	48	4	29	5	10	0	11
S	0	8	0	12	0	16	0	1	0	43	0	4
V	0	9	15	9	5	0	1	1	0	0	24	6

ASSOCIATION DES MEDICAMENTS PAR CLASSES THERAPUTIQUES

NBRE de Lignes  Classes	1 L	2 L	3 L	4 L	5 L	6 L	7 L	8 L	9 L	TOTAL	
										LP	%
A	795	853	451	340	235	154	27	18	4	2 877	39,6
B	143	395	257	264	163	88	10	5	1	1 326	15,0
C	218	291	265	248	74	52	3	1	0	1 152	13,1
D	4	22	8	1	0	4	6	1	0	46	0,5
G	32	44	36	27	14	4	0	1	0	158	1,8
H	102	137	50	37	12	25	4	0	0	367	4,2
J	156	298	544	235	105	33	6	12	3	1 392	15,8
M	42	50	82	48	10	8	0	1	0	241	2,7
N	180	254	195	75	20	9	8	0	0	741	8,4
P	90	52	30	11	16	24	0	0	0	223	2,5
R	1	24	36	32	17	25	3	0	1	139	1,6
S	0	2	19	37	2	7	0	1	0	68	0,8
V	0	11	31	10	20	5	3	0	0	80	0,9

DEUXIEME PARTIE

RESULTATS PAR SECTEUR

I

SECTEUR A

MEDECINE INTERNE A ORIENTATION  
GASTRO - ENTEROLOGIQUE.

Le nombre total de lignes de prescription pour le secteur Médecine Interne à Orientation Gastro-Entérologique est de 6 671 soit 75,3 % des lignes de prescription du 10e niveau.

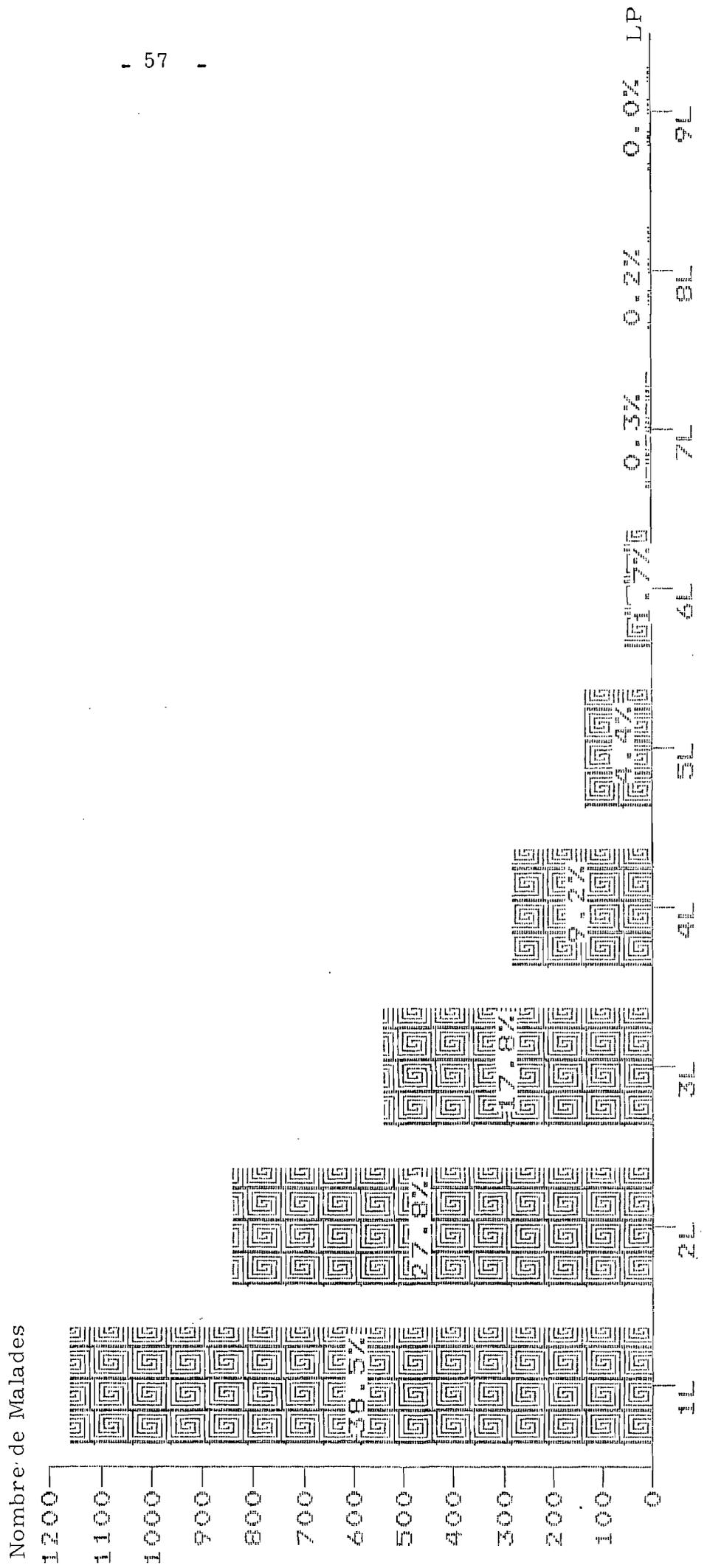
Le nombre de spécialités pour ce secteur A est de 249 soit 90,21 % des spécialités du 10e niveau.

Le nombre de malades visités est de 3 020

Le nombre de lignes de prescription par malade par jour est de 2,21. L'effectif des malades selon le nombre de lignes de prescription est le suivant :

Nombre de Lignes	Nombre de Malades	%
1 L	1 162	38,5
2 L	840	27,8
3 L	538	17,8
4 L	279	9,2
5 L	133	4,4
6 L	52	1,7
7 L	10	0,3
8 L	5	0,2
9 L	1	0,0

HISTOGRAMME DE L'EFFECTIF DES MALADES SELON LE NOMBRE DE LIGNES DE PRESCRIPTION PAR JOUR.



Evolution des prescriptions mois par mois pour le Secteur A

Mois	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	TOTAL
LP	1 146	1 154	1 125	924	1 016	1 306	6 671
%	17,2	17,3	16,9	13,8	15,2	19,6	100

A - LES SPECIALITES

Rappelons que le nombre de spécialités pour ce secteur A qui est celui de la Médecine Interne à Orientation Gastro-Entérologique est de 249 spécialités.

1. - Evolution des spécialités mois par mois

Mois	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Secteur A Spécialités	89	109	103	98	101	98
% Spécialités	35,7	43,8	41,4	39,3	40,6	39,3

2. - Les spécialités prescrites plus de 50 fois

Elles sont au nombre de 39 et représentent au total 3 869 lignes de prescription, soit 15,7 % des spécialités de ce secteur et 58 % des lignes de prescription.

Elles sont les suivantes :

- |                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| 1 - Sérum Glucosé iso 5 % (384 LP)  | 21 - Aspirine (69 LP)           |
| 2 - Sérum salé iso 9 ‰ (237 LP)     | 22 - Phosphalugel (69 LP)       |
| 3 - Insuline Ordinaire (196 LP)     | 23 - Cortancyl (68 LP)          |
| 4 - Pénicilline (168 LP)            | 24 - Primpéran (67 LP)          |
| 5 - Lasilix (156 LP)                | 25 - Bactrim Forte (67 LP)      |
| 6 - Insuline IPZ (155 LP)           | 26 - Népressol (66 LP)          |
| 7 - Glucophage Retard (144 LP)      | 27 - Daonil (65 LP)             |
| 8 - Flagyl (133 LP)                 | 28 - Progénil Retard (64 LP)    |
| 9 - Hydrosol Polyvitaminé (130 LP)  | 29 - Spasmavérine (63 LP)       |
| 10 - Chlorure de Potassium (122 LP) | 30 - Modurétic (63 LP)          |
| 11 - Fumafer (119 LP)               | 31 - Streptomycine (62 LP)      |
| 12 - Digoxine (108 LP)              | 32 - Chlorure de Sodium (60 LP) |
| 13 - Diabiphage (100 LP)            | 33 - Clamoxyl (59 LP)           |
| 14 - Héli-Daonil (94 LP)            | 34 - Colimycine (59 LP)         |
| 15 - Totapen (82 LP)                | 35 - Questran (58 LP)           |
| 16 - Glifanan (74 LP)               | 36 - Cédilanide (58 LP)         |
| 17 - Rimactazide 300 (71 LP)        | 37 - Algo-Buscopan (57 LP)      |
| 18 - Pyrazinamide 500 (71 LP)       | 38 - Tagamet (55 LP)            |
| 19 - Rhinathiol (71 LP)             | 39 - Dimalan (55 LP)            |
| 20 - Buscopan (70 LP)               |                                 |

La répartition en classes médicamenteuses pour les spécialités prescrites plus de 50 fois se fait de la façon suivante :

CLASSES	L. P.	%
Anti-Infectieux	1 215	31,4
Antidiabétiques	754	19,5
Médicaments du coeur et des Vaisseaux	615	15,9
Solutés + ions + Médicaments du sang	538	13,9
Antalgiques + Antispasmodiques	333	8,6
Médicaments de l'appareil digestif	237	6,2
Antiparasitaires	133	3,4
Vitamines	130	3,4
Autres	71	1,8
Anti-Inflammatoires	68	1,7

### 3. - Les Anti-diabétiques

Ils représentent 817 lignes de prescription et sont au nombre de 9 spécialités, soit 12,2 % des lignes de prescription et 3,6 % des spécialités du secteur A.

ANTIDIABETIQUES	L. P.	% des A-D
Insuline Ordinaire	198	24,2
Insuline I. P. Z.	155	19,0
Glucophage Retard	144	17,6
Diabiphage	100	12,2
Hémi-Daonil	94	11,5
Daonil	65	7,9
Diabinèse	39	4,8
Diamicron	16	1,9
Glucophage	6	0,7

Les antidiabétiques ne représentant que 23 lignes de prescription du Secteur B, le tableau de l'évolution mois par mois des antidiabétiques est sensiblement le même que celui, global des deux secteurs. Idem pour l'histogramme de l'évolution des prescriptions d'antidiabétiques.

4. - Les Anti-Infectieux

Ils sont au nombre de 39 spécialités et représentent 1 034 lignes de prescription , soit 15,7 % des spécialités et 15,5 % des lignes de prescription du secteur .

Ces spécialités sont les suivantes :

- |                                 |                           |
|---------------------------------|---------------------------|
| 1 - Pénicilline G (168 LP)      | 21 - Pénicline (11 LP)    |
| 2 - Totapen (82 LP)             | 22 - Nicène (10 LP)       |
| 3 - Rimactazide 300 (71 LP)     | 23 - Erythrocline (10 LP) |
| 4 - Pyrazinamide 500 (71 LP)    | 24 - Amphocycline (10 LP) |
| 5 - Bactrim Forte (67 LP)       | 25 - Hiconcil (10 LP)     |
| 6 - Streptomycine (62 LP)       | 26 - Ukapen (9 LP)        |
| 7 - Bactrim (62 LP)             | 27 - Pipram (9 LP)        |
| 8 - Clamoxyl (59 LP)            | 28 - Ospen (8 LP)         |
| 9 - Colimycine (59 LP)          | 29 - Bacicoline (8 LP)    |
| 10 - Gentalline (41 LP)         | 30 - Extencilline (6 LP)  |
| 11 - Nibiol (27 LP)             | 31 - Bacampicine (5 LP)   |
| 12 - Tifomycine (26 LP)         | 32 - Bacacil (5 LP)       |
| 13 - Bristopen (22 LP)          | 33 - Thiophénicol (5 LP)  |
| 14 - Ganidan (20 LP)            | 34 - Bisolvomycine (3 LP) |
| 15 - Propiocine (19 LP)         | 35 - Floxapen (2 LP)      |
| 16 - Négram (18 LP)             | 36 - Gramidil (2 LP)      |
| 17 - Néomycine (18 LP)          | 37 - Vibramycine (1 LP)   |
| 18 - Pipram Forte (13 LP)       | 38 - Pyridium (1 LP)      |
| 19 - Gentalline Collyre (12 LP) | 39 - Rifamycine (1 LP)    |
| 20 - Oracilline (11 LP)         |                           |



Si on classe ces différentes spécialités en famille d'anti-infectieux on obtient le tableau suivant :

Familles	SPECIALITES		L. P.	
	NBRE	%	NBRE	%
β - Lactamines	14	35,9	221	21,4
Quinolones	6	15,4	84	8,1
Aminosides	4	10,2	116	11,2
Sulfamides	4	10,2	167	16,1
Cyclines	3	7,7	14	1,3
Polypeptides	2	5,1	67	6,5
Phénicolés	2	5,1	31	3,0
Macrolides	2	5,1	29	2,8
Antituberculeux	2	5,1	142	13,7

#### 5. - Les solutés

Ils sont au nombre de 9 spécialités différentes et représentent 715 lignes de prescription, soit 3,6 % des spécialités et 10,7 % des lignes de prescription du secteur A. Ils se répartissent de la façon suivante :

SOLUTES	L. P.	% des Solutés
Sérum Glucosé iso 5 %	384	53,8
Sérum Salé iso 9 ‰	237	33,2
Sang	33	4,6
Protinutril	32	4,5
Sérum Glucosé 10 %	12	1,7
Totamine	7	1,0
Sérum Albumine	5	0,7
Trophysan	4	0,6
Sérum Glucosé Hyper 30 %	1	0,1

6. - Les spécialités distribuées uniquement par la pharmacie

Elles sont au nombre de 33 et représentent 646 lignes de prescription, soit 13,2 % des spécialités et 9,7 % des lignes de prescription du secteur A.

Ces spécialités sont les suivantes :

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| 1 - Pyrazinamide 500 (71 LP)    | 18 - Mycolog (8 LP)                        |
| 2 - Rimactazide 300 (71 LP)     | 19 - Nivaquine (8 LP)                      |
| 3 - Buscopan (70 LP)            | 20 - Calciparine (8 LP)                    |
| 4 - Aspirine (69 LP)            | 21 - Totamine (7 LP)                       |
| 5 - Streptomycine (62 LP)       | 22 - Sérum Albumine (5 LP)                 |
| 6 - Gentalline (41 LP)          | 23 - Bacampicine (5 LP)                    |
| 7 - Sang (33 LP)                | 24 - Synacthène Retard (4 LP)              |
| 8 - Tifomycine (26 LP)          | 25 - Quinoforme (4 LP)                     |
| 9 - Ganidan (20 LP)             | 26 - Prométhazine (3 LP)                   |
| 10 - Aspégic (15 LP)            | 27 - Quinimax (3 LP)                       |
| 11 - Voltarène (14 LP)          | 28 - Synacthène (3 LP)                     |
| 12 - Camoquin (14 LP)           | 29 - Vitamine K (3 LP)                     |
| 13 - Sérum Glucosé 10 % (12 LP) | 30 - Déca-Durabolin (1 LP)                 |
| 14 - Dicynone (10 LP)           | 31 - Xylocaïne (1 LP)                      |
| 15 - Dupéran (10 LP)            | 32 - Hémisuccinate d'Hydrocortisone (1 LP) |
| 16 - Sorbifer (9 LP)            |  |
| 17 - Viscéralgine (8 LP)        | 33 - Sérum Glucosé Hyper 30 % (1 LP)       |

7. - Les spécialités fournies et achetées.

Elles sont au nombre de 58 et représentent 3 595 lignes de prescription soit 23,3 % des spécialités et 53,9 % des lignes de prescription de ce secteur. Dans ce groupe, les médicaments servis représentent 2 329 lignes de prescription soit 64,8 % et les médicaments achetés, 1 266 lignes de prescription soit 35,2 %.

MEDICAMENTS	FOURNIS		ACHETES		TOTAL	
	LP	%	LP	%	LP	%
1 - Fumafer	58	48,7	61	51,3	119	3,3
2 - Primpéran	58	86,6	9	13,4	67	1,9
3 - Spasmavérine	61	96,8	2	3,2	63	1,7
4 - Pénicilline	162	96,4	6	3,6	168	4,7
5 - Colimycine	37	62,4	22	37,3	59	1,6
6 - Hept-A-Myl	22	91,7	2	8,3	24	0,7
7 - Modurétic	36	57,1	27	42,9	63	1,7
8 - Sérum Salé iso 9 ‰	211	89,0	26	11,0	237	6,6
9 - Prostigmine	3	75	1	25	4	0,1
10 - Chlorure de Potassium	94	77,0	28	23,0	122	3,4
11 - Mintézol	17	94,4	1	5,6	18	0,5
12 - Flagyl	99	74,4	34	25,6	133	3,7
13 - Sérum Glucosé iso 5 ‰.	313	81,5	71	18,5	384	10,7
14 - Chlorure de Sodium	34	56,7	26	43,3	60	1,7
15 - Cortancyl	63	92,6	5	7,4	68	1,9
16 - Plitican	18	42,8	24	57,2	42	1,2
17 - Insuline IPZ	151	97,4	4	2,6	155	4,3
18 - Vitamine B1B6	41	95,3	2	4,7	43	1,2
19 - Insuline Ordinaire	129	65,8	67	34,2	196	5,4
20 - Chlorure de Calcium	22	55	18	45	40	1,1
21 - Diabiphage	83	83	17	17	100	2,8
22 - Sorbitol	20	86,9	3	13,1	23	0,6
23 - Hydrosol Polyvi- taminé	119	91,5	11	9,5	130	3,6
24 - Bactrim	59	95,1	3	4,9	62	1,7

MEDICAMENTS	FOURNIS		ACHETES		TOTAL	
	LP	%	LP	%	LP	%
25 - Diamicron	15	93,7	1	6,3	16	0,4
26 - Extencilline	1	6,4	5	93,6	6	0,2
27 - Flavouquine	8	88,9	1	11,1	9	0,2
28 - Lasilix	89	57,0	67	43,0	156	4,3
29 - Viscéralgine Forte	3	11,5	23	88,5	26	0,7
30 - Bristopen	18	81,8	4	19,2	22	0,6
31 - Protinutril	25	78,1	7	21,9	32	0,9
32 - Hémi-Daonil	71	75,5	23	24,5	94	2,6
33 - Daonil	46	70,8	19	19,2	65	1,8
34 - Aldomet	44	95,6	2	4,4	46	1,3
35 - Fludex	5	83,4	1	16,6	6	0,2
36 - Négram	12	66,7	6	33,3	18	0,5
37 - Nibiol	1	3,7	26	96,3	27	0,7
38 - Népressol	15	22,7	51	77,3	66	1,8
39 - Bisolvon	1	10	9	90	10	0,3
40 - Hydergine	8	42,1	11	57,9	19	0,5
41 - Ascofer	3	16,6	15	83,4	18	0,5
42 - Equanil	1	9,3	11	91,7	12	0,3
43 - Glifanan	19	24,7	58	75,3	77	2,1
44 - Adalgur	1	3,2	30	96,8	31	0,9
45 - Lubentyl	1	2,4	41	97,6	42	1,2
46 - Alphachymotrypsine	13	56,5	10	43,5	23	0,6
47 - Clamoxyl	31	52,6	28	47,4	59	1,6
48 - Débridat	1	2,6	37	97,4	38	1,0
49 - Bétrimax	1	4,8	20	95,2	21	0,6
50 - Totapen	2	2,4	80	97,6	82	2,3
51 - Glucophage	3	50	3	50	6	0,2
52 - Tranxène	4	8,2	45	91,8	49	1,4
53 - Trophysan	1	25	3	75	4	0,1
54 - Baralgin	4	44,5	5	55,5	9	0,2

MEDICAMENTS	FOURNIS		ACHETES		TOTAL	
55 - Smecta	16	42,1	22	57,9	38	1,0
56 - Bactrim Forte	9	13,4	58	86,6	67	1,9
57 - Kaléorid	2	19,2	9	81,8	11	0,3

8. - Balance Servis-Achetés mois par mois

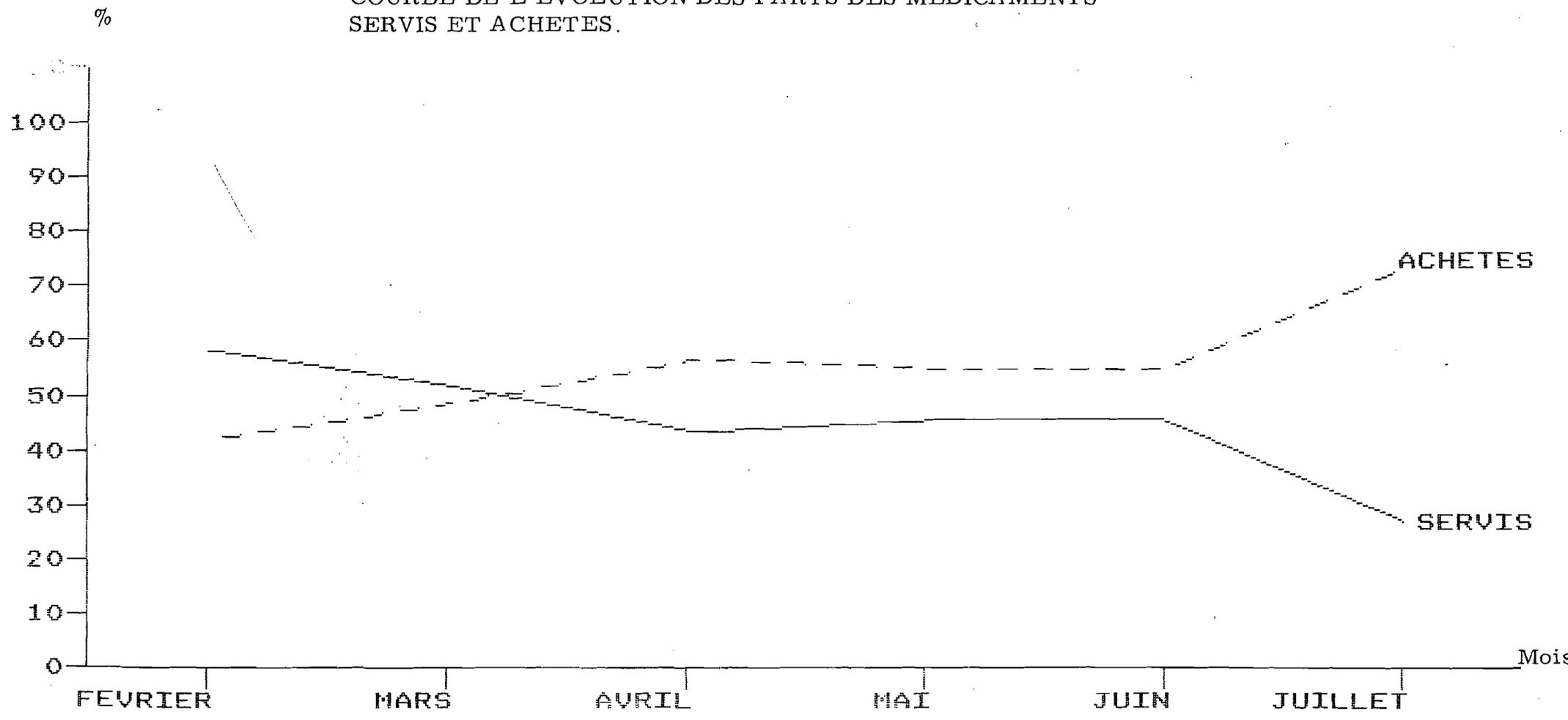
Pour les spécialités on a l'évolution suivante au cours de la durée de l'enquête, pour le secteur A.

	Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
	Servi	Acheté	Servi	Acheté	Servi	Acheté	Servi	Acheté	Servi	Acheté	Servi	Acheté
Secteur A Nombre de spécialités	42	59	42	75	39	76	47	61	47	63	33	89
%	47,2	66,3	38,5	68,8	37,9	73,8	47,9	62,2	46,5	62,4	33,7	90,8

L'évolution des prescriptions mois par mois pour les lignes de prescription totale du secteur A se fait de la façon suivante :

Mois / Origine	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Total
SERVIS	58,1	51,6	43,5	45,3	45,2	26,9	46,1
ACHETES	41,9	48,4	56,5	54,7	54,8	73,1	53,9

COURBE DE L'EVOLUTION DES PARTS DES MEDICAMENTS  
SERVIS ET ACHETES.



Les médicaments servis diminuent au fur et à mesure de l'évolution dans le temps, alors que les médicaments achetés augmentent. Pour la totalité de la durée de l'enquête, 46,1 % des médicaments sont servis et 53,9 % achetés par les malades.

a) - Les 20 Spécialités les plus fournies

Elles représentent 2009 lignes de prescription soit 30,1 % des lignes de prescription du secteur A. Ce sont les suivantes :

- |                                    |                               |
|------------------------------------|-------------------------------|
| 1 - Sérum Glucosé iso 5 % (313 LP) | 11 - Hémi-Daonil (71 LP)      |
| 2 - Sérum Salé iso 9 ‰ (211 LP)    | 12 - Buscopan (70 LP)         |
| 3 - Pénicilline (162 LP)           | 13 - Aspirine (69 LP)         |
| 4 - Insuline IPZ (151 LP)          | 14 - Rimactazide 300 (66 LP)  |
| 5 - Insuline Ordinaire (129 LP)    | 15 - Pyrazinamide 500 (66 LP) |
| 6 - Hydrosol Polyvitaminé (119 LP) | 16 - Cortancyl (63 LP)        |
| 7 - Flagyl (99 LP)                 | 17 - Spasmavérine (61 LP)     |
| 8 - Chlorure de Potassium (94 LP)  | 18 - Streptomycine (59 LP)    |
| 9 - Lasilix (89 LP)                | 19 - Bactrim (59 LP)          |
| 10 - Diabiphage (83 LP)            | 20 - Primpéran (58 LP)        |

b) - Les 20 spécialités les plus achetées

Elles représentent 1 344 lignes de prescription soit 20,1 % des lignes de prescription du secteur A. Ces spécialités sont les suivantes :

- |                                   |                            |
|-----------------------------------|----------------------------|
| 1 - Glucophage Retard (144 LP)    | 11 - Fumafer (61 LP)       |
| 2 - Digoxine (108 LP)             | 12 - Bactrim Forte (58 LP) |
| 3 - Totapen (80 LP)               | 13 - Glifanan (58 LP)      |
| 4 - Rhinathiol (71 LP)            | 14 - Questran (58 LP)      |
| 5 - Sérum Glucosé iso 5 % (71 LP) | 15 - Algo-Buscopan (57 LP) |
| 6 - Phosphalugel (69 LP)          | 16 - Tagamet (55 LP)       |
| 7 - Lasilix (67 LP)               | 17 - Dimalan (55 LP)       |
| 8 - Insuline Ordinaire (67 LP)    | 18 - Népressol (51 LP)     |

9 - Progéril Retard (64 LP)

19 - Tranxène (45 LP)

10- Duphalac (64 LP)

20 - Lubentyl (41 LP)

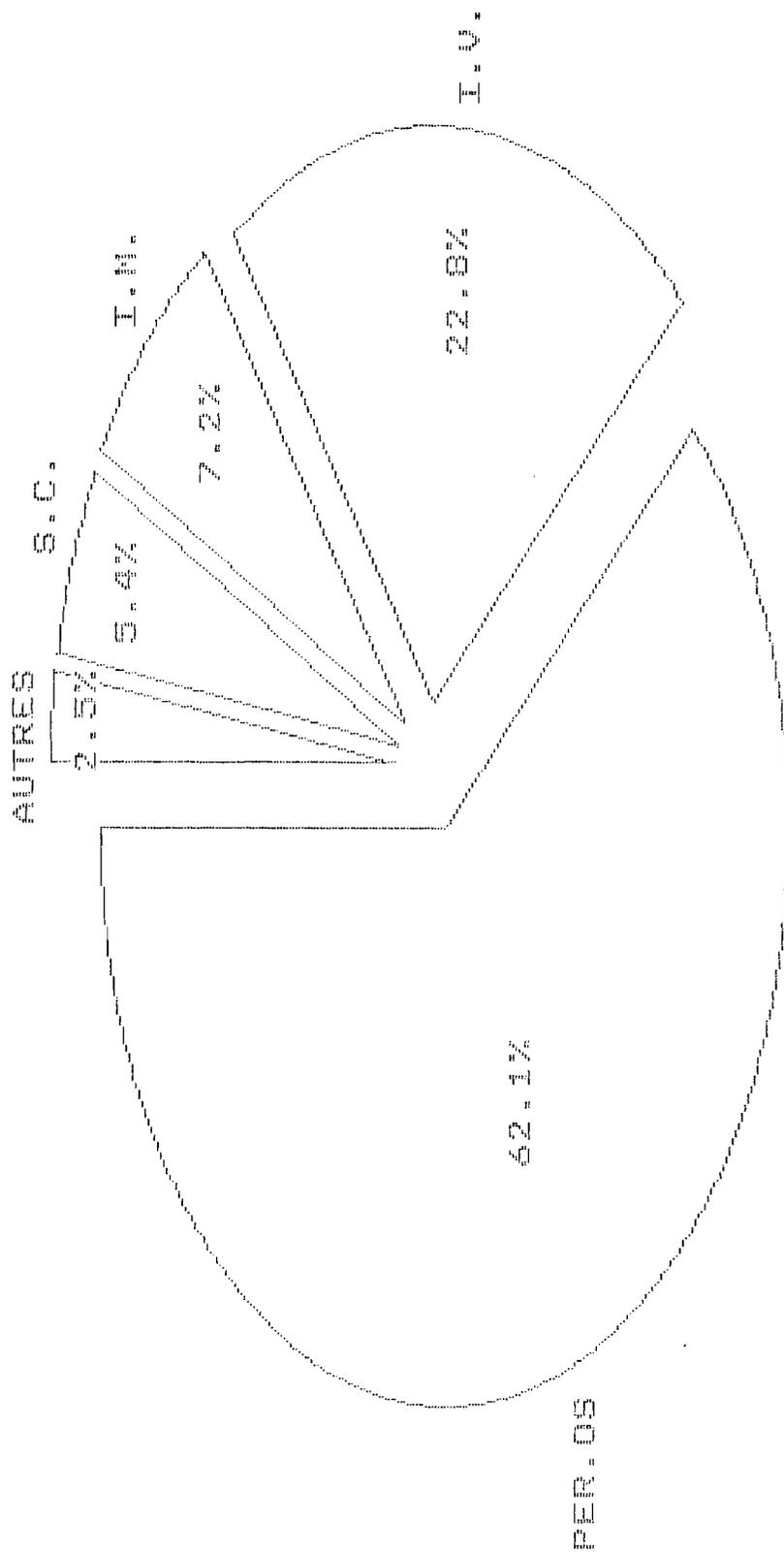
B - LES VOIES D'ADMINISTRATION

L' évolution des voies d'administration mois par mois se fait de la façon suivante pour le secteur A .

Mois V.A.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Total
per OS	47,1	53,6	63,6	77,8	65,8	67,6	62,1
I. V.	30,3	26,2	20,9	15,9	22,4	19,8	22,8
I. M.	8,5	10,3	8,4	3,8	4,6	6,7	7,2
S.C.	12,3	7,4	4,3	1,6	1,7	3,9	5,4
Autres	1,8	2,5	2,8	0,9	5,5	2,0	2,5

Au niveau des voies d'administration qu'elle est la part des médicaments achetés et servis.

PARTS DES DIFFERENTES VOIES D'ADMINISTRATION



Voies d'Administration Origine	Per OS	I. V.	I.M.	S.C.	Autres
SERVIS	37,2	41,0	12,1	9,3	0,4
ACHETES	83,5	7,1	3,0	2,0	4,4

Nous remarquons que l'hôpital fournit surtout les médicaments qui s'administrent par voie parentérale, et que les médicaments qui s'administrent par voie orale sont surtout achetés par les malades à partir de l'officine privée.

### C - LES DIAGNOSTICS

Il y a en tout 74 diagnostics posés au secteur A.

Les 20 diagnostics les plus posés sont à l'origine de 5 558 lignes de prescription, soit 83,3 % des prescriptions du secteur A. Ils sont les suivants :

DIAGNOSTICS	L. P.	%
1 - Troubles Fonctionnels de l'appareil digestif	890	16,0
2 - Diabète	815	14,7
3 - Hypertension artérielle	449	8,1
4 - Douleurs Abdominales	347	6,2
5 - Cardiopathies sur H.T.A.	322	5,8

DIAGNOSTICS	L. P.	%
6 - Ulcères gastro-duodénaux	281	5,0
7 - Maladies diarrhéiques	262	4,7
8 - Anémies	262	4,7
9 - Mauvais état général	233	4,2
10 - Neuropathies périphériques	221	4,0
11 - Tuberculose digestive	201	3,6
12 - Pneumopathies	191	3,4
13 - Néphropathies	173	3,1
14 - Lithiase vésiculaire	164	2,9
15 - Rhumatismes articulaires	151	2,7
16 - Amibiase	141	2,5
17 - Cirrhoses	135	2,4
18 - Infections urinaires	130	2,3
19 - Dénutrition	106	1,9
20 - Hépatites	84	1,5

D - LES CLASSES THERAPEUTIQUES

Elles se répartissent globalement pour la durée de l'étude de la façon suivante :

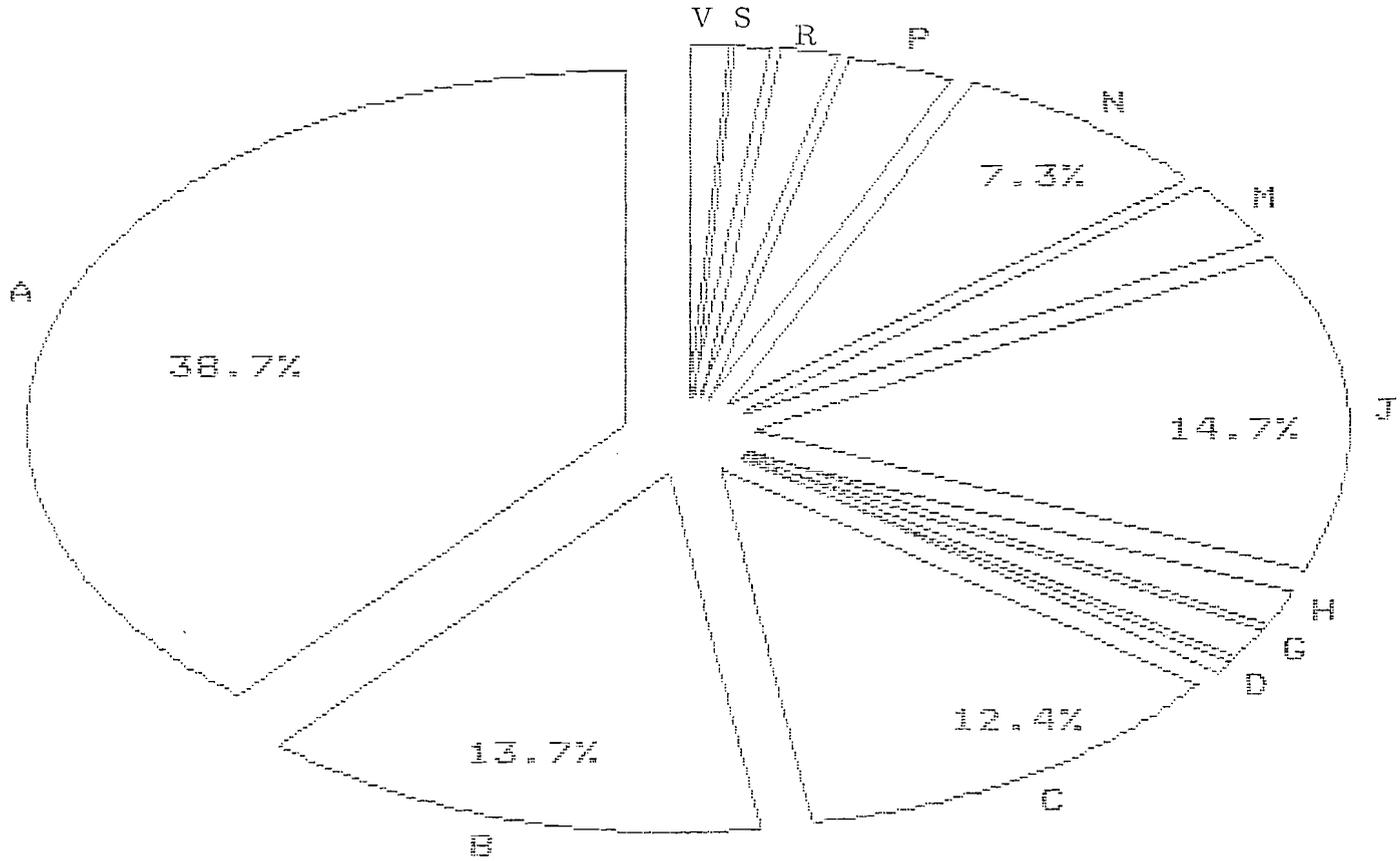
	A	B	C	D	G	H	J	M	N	P	R	S	V
L. P.	2569	907	819	46	97	109	972	188	480	196	108	68	71
%	38,7	13,7	12,4	6,9	1,5	1,6	14,7	2,8	7,3	3,0	1,6	1,0	1,1

LEGENDE :

- A : Médicaments de l'appareil digestif et du métabolisme
- B : Médicaments du sang et des organes hématopoiétiques
- C : Médicaments de l'appareil cardio-vasculaire
- D : Médicaments de l'appareil génito-urinaire et hormones sexuelles.
- H : Hormones
- J : Anti-infectieux
- M : Médicaments de l'appareil locomoteur
- N : Médicaments du système nerveux central
- P : Antiparasitaires
- R : Médicaments de l'appareil respiratoire
- S : Médicaments des organes de sens
- V : Divers.

L'évolution . . . mois par mois pour les classes thérapeutiques se fait de la façon suivante pour la durée de l'étude :

LES CLASSES THERAPEUTIQUES : REPARTITION DES DIFFERENTES CLASSES



EVOLUTION DES PRESCRIPTIONS AU FIL DES MOIS PAR CLASSES THERAPEUTIQUES

Mois et Classes	FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%
A	528	46,4	430	37,5	412	37,0	343	37,1	385	38,3	471	36,1
B	157	13,8	177	15,4	181	16,3	104	11,3	139	13,8	149	11,4
C	96	8,4	114	9,9	87	7,8	186	20,1	189	19,7	138	10,6
D	7	0,6	5	0,4	11	1,0	6	0,6	11	1,1	6	0,5
G	4	0,3	30	2,6	8	0,7	4	0,4	23	2,3	28	2,1
H	0	0	16	1,4	44	3,9	31	3,3	18	1,8	0	0
J	221	19,4	163	14,2	130	11,7	93	10,1	101	10,0	264	20,3
M	22	1,9	48	4,2	3	0,3	32	3,5	27	2,7	57	4,4
N	40	3,5	101	8,8	133	11,9	75	7,5	24	2,4	107	8,2
P	45	3,9	30	2,6	33	3,0	18	1,9	32	3,2	38	2,9
R	1	0,1	6	0,5	50	4,5	29	3,1	11	1,1	11	0,8
S	8	0,8	12	1,0	16	1,4	1	0,1	27	2,7	4	0,3
V	9	0,8	15	1,3	5	0,4	2	0,2	10	1,0	30	2,3

ORIGINE DES MEDICAMENTS PRESCRITS PAR CLASSES THERAPEUTIQUES

Mois et Classes	FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
	LP servis	LP achetés										
A	274	254	185	245	195	217	151	192	189	196	101	370
B	142	15	168	9	100	81	92	12	119	20	51	98
C	48	48	49	65	5	82	30	156	109	89	35	103
D	0	7	0	5	0	11	5	1	3	8	0	6
G	0	4	0	30	0	8	4	0	14	9	0	28
H	0	11	5	26	18	23	8	11	7	0	0	8
J	149	72	122	11	89	41	53	40	58	58	43	118
M	13	9	0	48	0	3	21	11	0	27	0	57
N	0	40	33	68	51	82	22	53	11	13	17	90
P	36	9	19	11	20	13	16	2	32	0	30	8
R	0	1	0	6	3	47	0	29	1	10	0	11
S	0	8	0	12	0	16	0	1	0	43	0	4
V	0	9	0	15	5	0	0	2	0	0	24	6

## ASSOCIATION DES MEDICAMENTS SELON LES CLASSES THERAPEUTIQUES

Classes \ NBRRE de Lignes	1 L	2 L	3 L	4 L	5 L	6 L	7 L	8 L	9 L	TOTAL	
										LP	%
A	606	783	437	327	234	133	27	18	4	2 569	38,5
B	111	183	185	188	157	67	10	5	1	907	13,6
C	83	211	236	192	62	31	3	1	0	819	12,3
D	4	22	8	1	0	4	6	1	0	46	0,7
G	18	11	30	20	13	4	0	1	0	97	1,5
H	12	35	27	19	8	4	4	0	0	109	1,6
J	108	154	353	202	101	33	6	12	3	972	14,6
M	23	36	74	37	10	8	0	1	0	189	2,8
N	102	149	153	46	13	9	8	0	0	480	7,2
P	90	50	26	11	16	3	0	0	0	196	2,9
R	1	24	35	23	17	4	3	0	1	108	1,6
S	0	2	19	37	2	7	0	1	0	68	1
V	0	11	25	7	20	5	3	0	0	71	1,1

L H

SECTEUR B

MEDECINE INTERNE A ORIENTATION  
NEUROLOGIQUE.

Le nombre total de lignes de prescription enregistrées pour le secteur B est de 2 185, soit 24,7 % des prescriptions du 10e niveau.

Le nombre de spécialités recensées est de 86, soit 31,1 % des spécialités du 10e niveau. Le nombre de malades visités durant la période de l'étude est de 1 212 malades. Le nombre de lignes de prescription par malade par jour est de 1,8.

L'effectif des malades selon le nombre de lignes de prescription (L.P.) est le suivant :

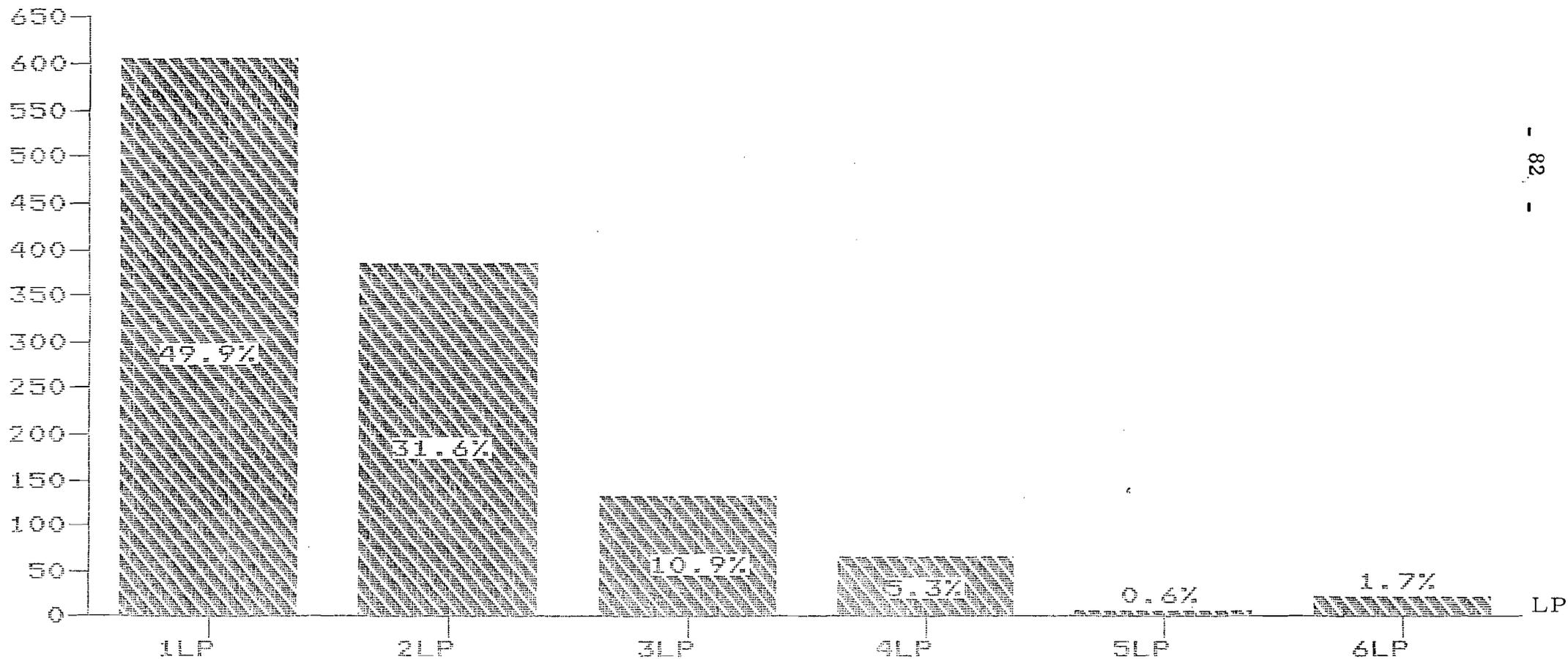
LP	Nombre de Malades	%
1	605	49,9
2	383	31,6
3	132	10,9
4	64	5,3
5	7	0,6
6	21	1,7

L'évolution des lignes de prescription mois par mois se fait de la façon suivante :

Mois	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Total
Lignes de Prescript.	403	339	502	271	344	326	2 185
%	18,4	15,5	23,0	12,4	15,7	14,9	100

# HISTOGRAMME DE L'EFFECTIF DES MALADES SELON LE NOMBRE DE PRESCRIPTION

Nombre de Malades



A - LES SPECIALITES

1. - Evolution mois par mois

Rappelons qu'il y a 86 spécialités recensées en neurologie durant la période de l'étude. L'évolution du nombre de spécialités mois par mois se fait de la façon suivante :

Mois	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Nbre de spécialités.	35	32	31	28	38	35
%	40,7	37,2	36,0	32,5	44,2	40,7

2. - Spécialités prescrites plus de 50 fois

Les spécialités prescrites plus de 50 fois sont les suivantes :

- 1 - Sérum Glucosé iso 5 % (375 LP)
- 2 - Pénicilline G (233 LP)
- 3 - Synacthène Retard (224 LP)
- 4 - Vitamine B<sub>1</sub> B<sub>6</sub> (117 LP)
- 5 - Duxil (84 LP)
- 6 - Hydergine (73 LP)
- 7 - Nibiol (60 LP)

Ces spécialités représentent 1 166 lignes de prescription soit 53,4 % de prescription du secteur B. Elles représentent aussi 8,1 % des spécialités recensées dans le secteur. Si on les répartit en classes on obtient le tableau suivant :

CLASSES	Nombre de Spécialités	Lignes de prescription	Pourcentage.
Anti-Infectieux	2	293	25,1
Médicaments du coeur et des vaisseaux.	2	157	13,5
Solutés	1	375	32,2
Vitamines	1	117	10,0
Anti-Inflammatoires	1	224	19,2

3. - Les médicaments du coeur et des vaisseaux

Ils sont au nombre de 14 spécialités et totalisent 310 lignes de prescription, soit 16,3 % des spécialités et 14,2 % des prescriptions du secteur B. Ces spécialités sont les suivantes :

SPECIALITES	Lignes de Prescription	Pourcentage
1 - Duxil	84	27,1
2 - Hydergine	73	23,5
3 - Tanakan	42	13,5
4 - Nootropyl	31	10
5 - Cyclotériam	22	7,1
6 - Estulic	19	6,1
7 - Lasilix	10	3,2
8 - Progérial Retard	9	2,9
9 - Modurétic	8	2,6
10 - Digoxine	6	1,9
11 - Aldomet	2	0,6
12 - Corgard	2	0,6
13- Sotazide	1	0,3
14 - Diosmil	1	0,3

L'évolution mois par mois de la prescription des médicaments du coeur et des vaisseaux se fait de la façon suivante.

Mois	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Prescriptions						
Lignes de Prescription	43	37	60	36	43	84
Pourcentage	10,6	10,9	11,9	13,3	12,5	25,8

#### 4. - Les antibiotiques et les antiseptiques urinaires

Ils sont au nombre de 9 spécialités et totalisent 480 lignes de prescription, soit 10,5 % des spécialités et 22 % des lignes de prescription du secteur. Ces spécialités sont les suivantes :

- 1 - Pénicilline G (233 LP)
- 2 - Nibiol (60 LP)
- 3 - Pyrazinamide 500 (48 LP)
- 4 - Rimactazide 300 (48 LP)
- 5 - Streptomycine (44 LP)
- 6 - Colimycine (26 LP)
- 7 - Thiophénicol (7 LP)
- 8 - Tifomycine (5 LP)
- 9 - Bactrim Forte (1 LP)

Si on les répartit en famille, on obtient le tableau suivant :

FAMILLES	LP	%
$\beta$ - Lactamines	233	48,5
Antituberculeux	96	20
Quinolones	60	12,5
Aminosides	44	9,2
Polypeptides	26	5,4
Phénicolés	20	4,2
Sulfamides	1	0,2

5. - Les Solutés

Ils sont au nombre de 4 spécialités et totalisent 418 lignes de prescription, soit 4,6 % des spécialités et 19,1 % des prescriptions du secteur B.

Ces solutés se répartissent de la façon suivante :

SOLUTES	L. P.	%
Sérum Glucosé iso 5 %	375	89,7
Sérum salé iso 9 ‰	39	9,3
Sang	3	0,7
Sérum Glucosé 10 %	1	0,2

6. - Les spécialités distribuées uniquement par la pharmacie

Ils sont au nombre de 21 spécialités et totalisent 350 lignes de prescription, soit 24,4 % des spécialités et 16 % des prescriptions du secteur B. Ces spécialités sont les suivantes.

- |                                     |                                   |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 1 - Pyrazinamide 500 (48 LP)        | 12 - Hydrosol Polyvitaminé (6 LP) |
| 2 - Rimactazide 300 (48 LP)         | 13 - Tifomycine (5 LP)            |
| 3 - Streptomycine (44 LP)           | 14 - Lucidril (4 LP)              |
| 4 - Vitamine B <sub>6</sub> (31 LP) | 15 - Camoquin (4 LP)              |
| 5 - Gardenal (27 LP)                | 16 - Sang (3 LP)                  |
| 6 - Colimycine (26 LP)              | 17 - Héli-Daonil (3 LP)           |
| 7 - Chlorure de Potassium (21 LP)   | 18 - Quinoforme (2 LP)            |
| 8 - Hept-A-Myl (21 LP)              | 19 - Sérum Glucosé 10 % (1 LP)    |
| 9 - Phénergan (21 LP)               | 20 - Insuline Ordinaire (1 LP)    |
| 10 - Arsobal (21 LP)                | 21 - Thiophénicol (1 LP)          |
| 11 - Terpone (7 LP)                 |                                   |

7. - Les spécialités à la fois servies et achetées

Elles sont au nombre de 16 et totalisent 1 222 lignes de prescription, soit 18,6 % des spécialités et 55,9 % des prescriptions du secteur.

Les spécialités servies totalisent 918 lignes de prescription, soit 75,1 % du groupe.

Les spécialités achetées totalisent 304 lignes de prescription, soit 24,9 % de ce groupe de médicaments.

MEDICAMENTS	SERVIS		ACHETES		TOTAL	
	LP	%	LP	%	LP	%
1 - Pénicilline	232	99,6	1	0,4	233	19,1
2 - Valium	16	61,5	10	38,5	26	2,1
3 - Vitamine B1 B6	115	98,3	2	1,7	117	9,6
4 - Sérum Glucosé iso 5 %	288	76,8	87	23,2	375	30,7
5 - Hydergine	28	33,4	45	61,6	73	6,0
6 - Sérum salé iso 9 ‰	36	92,3	3	7,7	39	3,2
7 - Synacthène Retard	152	67,8	72	32,2	224	18,3
8 - Nootropyl	17	54,8	14	45,2	31	2,5
9 - Tégrétol	1	5	19	95	20	1,6
10 - Soludécadron	17	80,9	4	9,1	21	1,7
11 - Modurétic	1	12,5	7	87,5	8	0,6
12 - Lasilix	8	80	2	20	10	0,8
13 - Diantalvic	1	5,9	16	94,1	17	1,4
14 - Insuline Ordinaire	1	50	1	50	2	0,2
15 - Coltramyl	1	4,8	20	95,2	21	1,7
16 - Insuline IPZ	4	80	1	20	5	0,4

a) - Les 20 spécialités les plus fournies

Elles représentent 1 217 lignes de prescription soit 55,7 % des lignes de prescription du secteur.

- |                                    |                                       |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| 1 - Sérum Glucosé iso 5 % (288 LP) | 11 - Gardéнал (27 LP)                 |
| 2 - Pénicilline (232 LP)           | 12 - Colimycine (26 LP)               |
| 3 - Synacthène Retard (152 LP)     | 13 - Chlorure de Potassium<br>(21 LP) |
| 4 - Vitamine B1 B6 (115 LP)        | 14 - Hept-A-Myl (21 LP)               |
| 5 - Pyrazinamide 500 (48 LP)       | 15 - Phénergan (21 LP)                |
| 6 - Rimactazide 300 (48 LP)        | 16 - Arsobal (21 LP)                  |
| 7 - Streptomycine (44 LP)          | 17 - Soludécadron (17 LP)             |
| 8 - Sérum salé iso 9 ‰ (36 LP)     | 18 - Nootropyl (17 LP)                |
| 9 - Vitamine B6 (31 LP)            | 19 - Valium (16 LP)                   |
| 10 - Hydergine (28 LP)             | 20 - Lasilix (8 LP)                   |

b) - Les 20 spécialités les plus achetées

Elles représentent 711 lignes de prescription , soit 32,5 % des prescriptions du secteur.

- |                                   |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| 1 - Sérum Glucosé iso 5 % (87 LP) | 11 - Cyclotériam (21 LP) |
| 2 - Duxil (84 LP)                 | 12 - Coltramyl (20 LP)   |
| 3 - Synacthène Retard (72 LP)     | 13 - Estulic (19 LP)     |
| 4 - Nibiol (60 LP)                | 14 - Tégréтол (19 LP)    |
| 5 - Glifanan (49 LP)              | 15 - Di-Antalvic (16 LP) |
| 6 - Hydergine (45 LP)             | 16 - Voltarène (15 LP)   |
| 7 - Arcalion (42 LP)              | 17 - Halcion (15 LP)     |
| 8 - Tanakan (42 LP)               | 18 - Hémi-Daonil (15 LP) |
| 9 - Terneurine (34 LP)            | 19 - Nootropyl (14 LP)   |
| 10 - Terneurine H 5000 (20 LP)    | 20 - Cortancyl (13 LP)   |

8. - Balance Servis-Achetés

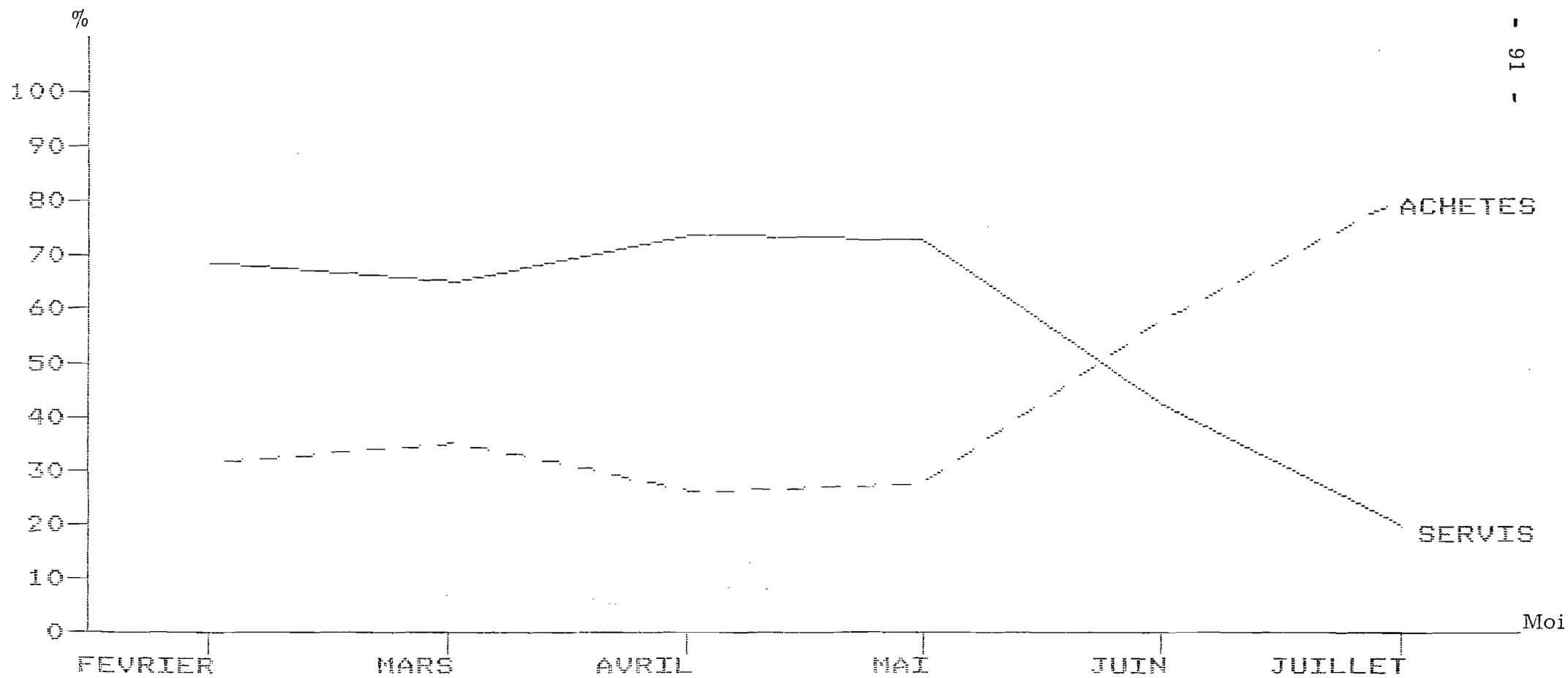
Au niveau des spécialités, l'évolution de la balance médicaments servis et médicaments achetés se fait de la façon suivante.

Mois	Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
	Servi	Acheté	Servi	Acheté	Servi	Acheté	Servis	Acheté	Servi	Acheté	Servi	Acheté
Nombre de Spécialités	23	19	16	16	21	21	20	11	18	27	5	31

Au niveau des lignes de prescription l'évolution se fait de la façon suivante :

Origine	Mois							Total
	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet		
SERVIS	68,5	64,9	73,7	72,3	42,1	19,6	58,2	
ACHETES	31,5	35,1	26,3	27,7	57,9	80,4	41,8	

COURBES DE L'EVOLUTION DES PARTS DES MEDICAMENTS ACHETES ET  
SERVIS AU FIL DES MOIS.



B - LES VOIES D'ADMINISTRATION

Au niveau des lignes de prescription, l'évolution au fil des mois se fait de la façon suivante :

Mois \ Voies	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Per OS	20,8	31,5	36,8	39,5	41,0	53,4
I. V.	28,5	26,3	37,2	34,7	37,8	30,1
I. M.	50,1	32,1	24,1	25,8	21,8	15,9
S. C.	0,5	0	0,8	0	0	0,3
Autres	0	0	1	0	0	0,3

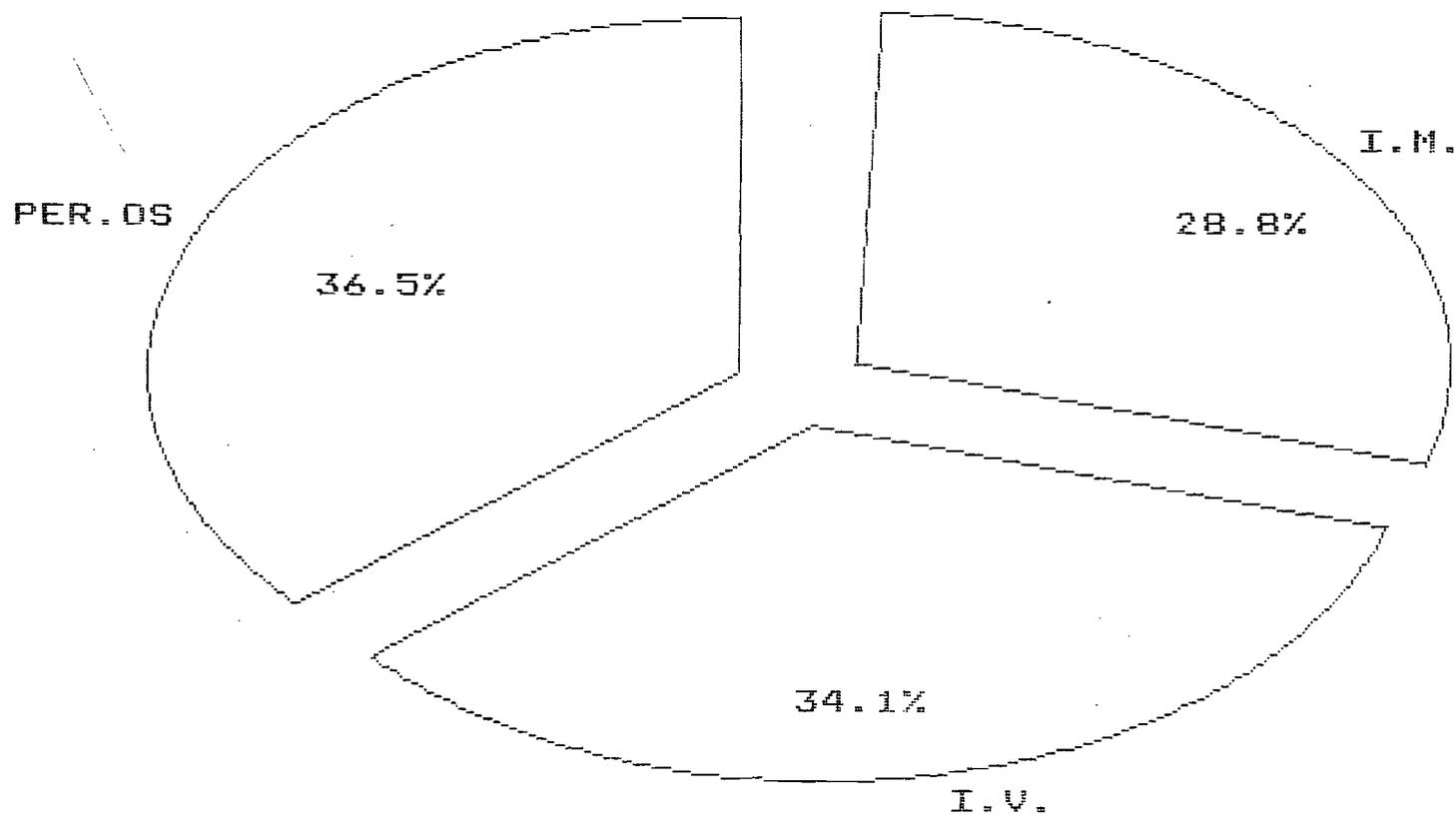
Mois \ LP	Per OS	I. V.	I. M.	S. C.	Autres
Pourcentage	36,5	34,1	28,8	0,3	0,3

Répartition des voies d'administration pour le secteur B. (Total)

La voie orale est la voie prédominante.

Voyons à présent quelles sont les parts des médicaments achetés et servis selon la voie d'administration.

PARTS DES DIFFERENTES VOIES D'ADMINISTRATION



Origine	Voies				
	Per OS	I. V.	I.M.	S. C.	Autres
SERVIS %	10,4	49,1	40,1	0,4	0
ACHETES %	72,9	13,2	13,0	0,2	0,7

L' hôpital fournit surtout les médicaments qui s'administrent par voie parentérale. Ceux qui s'administrent par voie orale sont le plus souvent achetés par les malades.

C - LES DIAGNOSTICS

Ils sont au nombre de 33. Les 20 diagnostics les plus posés sont à l'origine de 2 111 lignes de prescription, soit 96,6 % des prescriptions du secteur B.

DIAGNOSTICS	L. P.	%
1 - Maladies cérébro-vasculaires	710	33,6
2 - Neuropathies	370	17,5
3 - Tuberculose osseuse	152	7,2
4 - Syphilis	130	6,1
5 - Trypanosomiase	126	6,0
6 - Infection urinaire	104	4,9
7 - Epilepsies	97	4,6
8 - Pneumopathies aiguës	81	3,8

DIAGNOSTICS	L. P.	%
9 - Hypertension artérielle	58	2,7
10 - Maladies ischémiques cérébro vasculaires	47	2,2
11 - Maladies de Kahler	29	1,4
12 - Troubles fonctionnels de l'appareil digestif	29	1,4
13 - Affections paralysantes	29	1,4
14 - Diabète	25	1,2
15 - Fièvre Typhoïde	21	1,0
16 - Psychose affective	21	1,0
17 - Mauvais état général	18	0,8
18 - Rhumatismes articulaires	17	0,8
19 - Dénutrition	16	0,7
20 - Complications iatrogènes	16	0,7

D - LES CLASSES THERAPEUTIQUES

Les classes thérapeutiques se répartissent de la façon suivante pour la durée de l'étude au secteur B.

	A	B	C	D	G	H	J	M	N	P	R	S	V
L. P.	308	419	333	0	61	258	420	52	261	27	31	0	9
%	14,2	19,3	15,3	0	2,8	11,9	19,3	4	12,0	1,2	1,4	0	0,4

LEGENDE

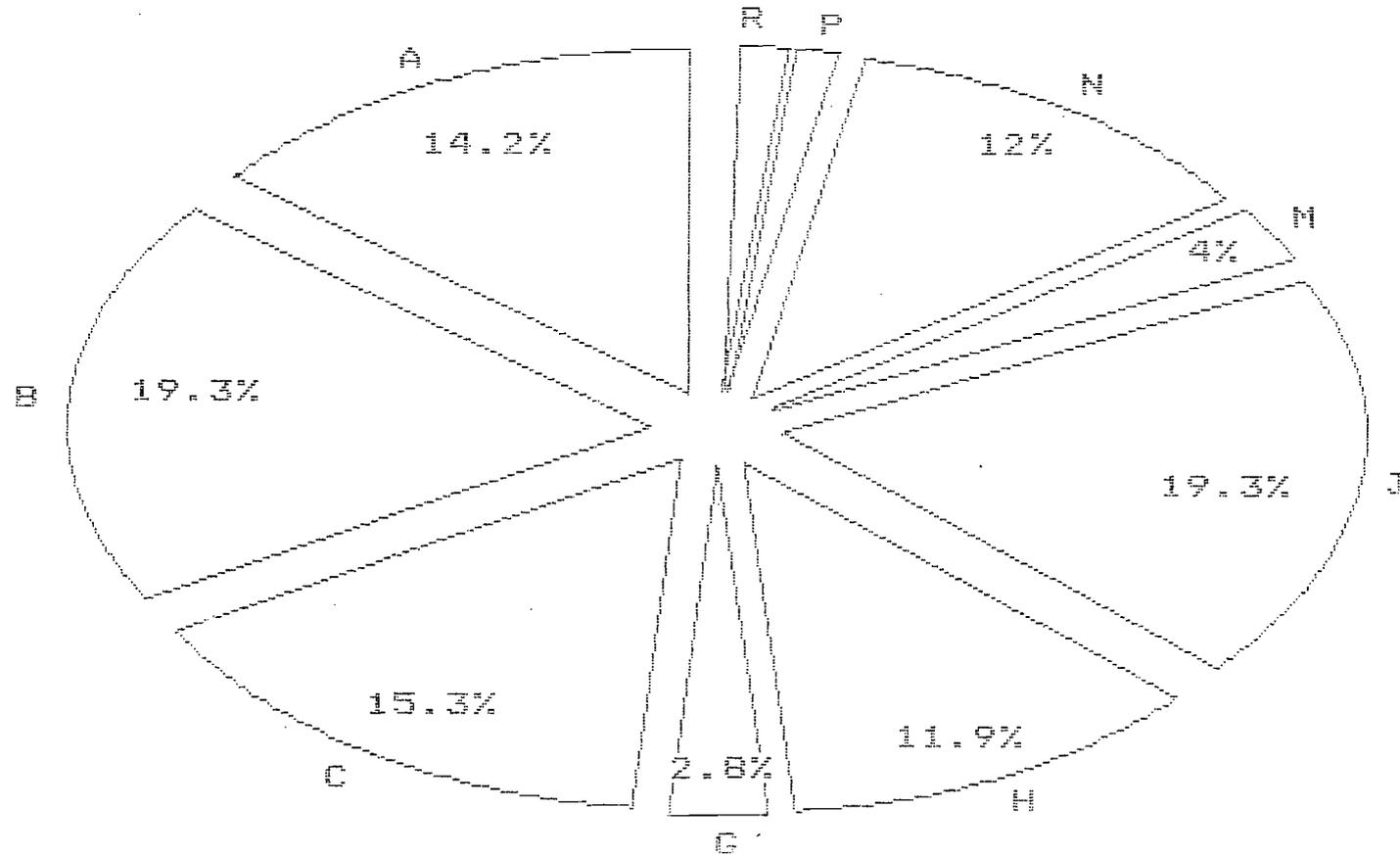
- A : Médicaments de l'appareil digestif et du métabolisme
- B : Médicaments du sang et des organes hématopoiétiques
- C : Médicaments de l'appareil cardio-vasculaire
- D : Médicaments de la dermatologie
- G : Médicaments de l'appareil génito-urinaire et les hormones sexuelles.
- H : Hormones
- J : Anti-Infectieux
- M : Médicaments de l'appareil locomoteur
- N : Médicaments du système nerveux central
- P : Antiparasitaires
- R : Médicaments de l'appareil respiratoire
- S : Médicaments des organes des sens
- V : Divers

L'évolution mois par mois se fait de la façon suivante pour la durée de l'étude.

EVOLUTION DES PRESCRIPTIONS PAR CLASSES THERAPEUTIQUES (au fil des mois)

Mois et Classes	FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%	LP	%
A	121	30,3	35	10,3	47	9,4	18	6,6	40	11,6	47	14,4
B	50	12,5	70	20,6	117	23,3	49	18,1	72	20,9	61	18,7
C	42	10,5	41	12,1	70	13,9	40	14,8	47	13,7	93	28,5
D	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
G	5	1,2	23	6,8	15	3,0	2	0,7	8	2,3	8	2,4
H	38	15,3	66	19,5	44	3,9	31	11,4	44	12,8	21	6,4
J	61	15,3	64	18,9	110	21,9	75	27,7	58	16,9	52	15,9
M	19	4,8	2	0,6	4	0,8	2	0,7	16	4,6	9	2,8
N	41	10,3	17	5,0	72	14,3	46	17,0	51	14,8	34	10,4
P	13	3,3	6	1,8	0	0	4	1,5	4	1,2	0	0
R	9	2,3	6	1,8	8	1,6	4	1,5	4	1,2	0	0
S	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
V	0	0	9	2,6	0	0	0	0	0	0	0	00

REPARTITION DES DIFFERENTES CLASSES THERAPEUTIQUES



ORIGINE DES MEDICAMENTS PRESCRITS SELON LES CLASSES THERAPEUTIQUES

Mois et Classes	FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
	LP servis	LP achetés										
A	95	26	21	14	34	13	15	3	11	29	9	38
B	49	1	70	0	117	0	49	0	41	31	2	59
C	25	17	4	37	29	41	8	32	9	38	0	93
D	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
G	0	5	0	23	0	15	0	2	0	8	0	8
H	8	30	53	13	58	0	31	0	19	25	0	21
J	60	1	58	6	109	1	75	0	51	7	51	1
M	1	18	0	2	0	4	0	2	0	16	0	9
N	16	25	4	13	16	56	10	36	6	45	2	32
P	13	0	6	0	0	0	4	0	4	0	0	0
R	9	0	4	2	7	1	4	0	4	0	0	0
S	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
V	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0

## ASSOCIATION DES MEDICAMENTS SELON LES CLASSES THERAPEUTIQUES

NBRE de Lignes  Classes	1 L	2 L	3 L	4 L	5 L	6 L	7 L	TOTAL	
								LP	%
A	189	70	14	13	1	21	0	308	14,1
B	32	212	72	76	12	21	0	419	19,2
C	135	80	29	56	12	21	0	333	15,2
D	0	0	0	0	0	0	0	0	0
G	14	33	6	7	1	0	0	61	2,8
H	90	102	23	18	4	21	0	258	11,8
J	48	144	191	33	4	0	0	420	19,2
M	19	14	8	11	0	0	0	52	2,4
N	78	105	42	29	7	0	0	261	11,9
P	0	2	4	0	0	21	0	27	1,0
R	0	0	1	9	0	21	0	31	1,4
S	0	0	0	0	0	0	0	0	0
V	0	0	6	3	0	0	0	9	0,4

DISCUSSIONS

## 1. - REFLEXION SUR LE NOMBRE DE SPECIALITES RENCONTREES

Le nombre de spécialités rencontrées est plus grand que celui de l'étude de T. B. Kadjo (5). Cela s'expliquerait par le fait que :

- d'une part, la durée du recueil est plus longue (6 mois),
- d'autre part, la pathologie est beaucoup plus variée en secteur de médecine interne.

Cette variété de diagnostics va de pair avec une dispersion des spécialités pharmaceutiques. Contrairement à l'étude de G. Kouakou Kouassi (6) où les 10 premières spécialités prescrites représentent plus de 50 % des prescriptions, dans la nôtre, ce sont les 45 premières spécialités qui totalisent plus de 50 % des lignes de prescription

Dans l'étude de Th. Lecomte (8), 10 % des spécialités totalisent plus de 50 % des lignes de prescription. Dans la nôtre, ce sont seulement 16 % des spécialités.

Dans le secteur A, à orientation gastro-entérologique, nous relevons 249 spécialités, soit 90,2 % de l'ensemble des spécialités du 10e niveau, alors qu'au secteur B, on ne répertorie que 86 spécialités, soit 31,1 % des spécialités. Dans ce dernier secteur, la pathologie est moins variée qu'au premier.

Le plus grand nombre de spécialités ont été prescrites au mois de juin aussi bien au secteur A qu'au secteur B, mais nous devons préciser que ce nombre fluctue au fil des mois sans que l'on puisse en déduire une quelconque signification.

Notons que chaque mois il y a plus de spécialités achetées que servies. Ceci se confirme aussi au secteur A. Par contre, au secteur B, les spécialités servies dépassent en nombre les spécialités achetées, sauf au mois d'avril et surtout de juin et juillet qui furent des mois particulièrement difficiles où il y a eu peu de médicaments servis.

Nous ferons remarquer que l'approvisionnement par ordonnance contribue à l'augmentation du nombre de spécialités prescrites parce que les prescripteurs ont alors le libre choix des spécialités. Le résultat de ceci est que

- d'une part, il y a beaucoup de médicaments équivalents,
- et d'autre part, il n'y a pas de prise en considération du prix des médicaments.

## 2. - REFLEXIONS SUR LE NOMBRE DE LIGNES DE PRESCRIPTION PAR MALADE PAR JOUR.

Ce nombre est de 2,09 et ce chiffre se rapproche de celui d'autres études notamment celles de :

- G. Kouakou Kouassi (6), où il était de 2,04
- J-P. K. Gnassounou (1), où il était de 2,82
- T. Kadjo (5), où il était de 2,93.

Les deux dernières études ont été effectuées en extra-hospitalier et les médicaments prescrits l'étaient en ambulatoire.

Ce chiffre se situe dans la moyenne hospitalière aussi bien en Côte d'Ivoire avec l'étude de G. Kouakou Kouassi (6) que dans d'autres pays :

- enquête CREDOC : (8) : 2,80
- en Aquitaine (3) : 3,15
- Région de Grenoble : 2,7.

Nous noterons néanmoins que ce chiffre est plus faible à l'hôpital qu'à l'extérieur. Cela s'explique par le fait qu'en hospitalisation, il est plus facile de surveiller nos malades et de juger de l'utilité du rajout de tel ou tel médicament aux prescriptions antérieures.

Le plus grand nombre de malades (41,7 %) ne reçoit qu'une ligne de prescription par jour. Les malades qui reçoivent plus de 2 lignes par jour représentent 70,6 % de l'effectif. Ceci diffère de l'étude menée en Aquitaine (3) où 84 % de l'effectif recevait plus de 2 lignes par jour.

### 3. - REFLEXIONS SUR LA PREPONDERANCE DES SOLUTES

Nous avons remarqué que les solutés occupent une place importante dans les prescriptions du 10e niveau (12,8 %). Ils sont constitués à 91 % de sérum glucosé iso à 5 % et de sérum salé iso à 9 %.

Nous savons qu'ils sont très souvent utilisés comme véhicule mais il reste cependant vrai que ce chiffre est quand même impressionnant.

Nous avons noté aussi leur grande utilisation dans les troubles fonctionnels de l'appareil digestif et cela s'explique difficilement.

Les solutés représentent 10,7 % des prescriptions du secteur A et 19,1 % de celles du secteur B. Dans ce dernier service, ils jouent pleinement leur rôle de véhicule et de nutriments parce qu'on y rencontre en raison de l'orientation du secteur beaucoup de malades inconscients ou incapables de s'alimenter.

Ils sont la plupart du temps servis par la pharmacie du CHU mais aux mois de juin et juillet, les malades ont été amenés à les acheter à partir des officines privées.

Ce chiffre élevé de la prescription des solutés nous amène à faire les propositions suivantes :

- d'une part, il faudrait veiller à réduire la part des solutés au strict nécessaire dans les prescriptions,
- d'autre part, étant donné leur grande consommation dans les services hospitaliers, leur production locale devrait être envisagée compte tenu de l'absence de problèmes techniques majeurs à cette fabrication.

#### 4. - REFLEXIONS SUR L'IMPORTANCE DES ANTIDIABETIQUES

Nous avons répertorié 2 insulines et 7 spécialités anti-diabétiques orales qui totalisent 9,5 % des prescriptions de l'ensemble du 10e niveau et 12,2 % des prescriptions du secteur A. Par contre, ils ne représentent que 1 % des prescriptions du secteur B.

Ces 12,2 % des prescriptions du secteur A sont importants et témoignent de la prévalence hospitalière de l'affection (9,5 % des diagnostics du 10e niveau et 14,7 % des diagnostics du secteur A).

Ce nombre élevé des spécialités antidiabétiques témoigne de la difficulté que l'on rencontre pour trouver l'antidiabétique adéquat pour équilibrer les différents type de diabète, et de la diversité des types rencontrés.

La plus grande prescription d'antidiabétiques se rencontre au mois de février. Les chiffres régressent ensuite au fil des mois de façon plus ou moins régulière. Il faut peut être y voir l'influence des fêtes de fin d'année sur le nombre de diabétiques enregistrés au mois de février au 10e niveau.

## 5. - REFLEXIONS SUR LES ANTI-INFECTIEUX

Nous remarquons que le volume des anti-infectieux est sensiblement identique à celui de l'étude de Gnassounou J-P K. (1)

Dans l'étude de G. Kouakou Kouassi (6), les anti-infectieux représentent 26,80 % des spécialités et 43,85 % des lignes de prescription, alors que dans la nôtre ils ne représentent que 13,8 % des spécialités et 17,2 % des lignes de prescription.

Cette différence de chiffres s'explique par le fait que l'étude de G. Kouakou Kouassi (5) a été réalisée dans un service chirurgical et l'on connaît les problèmes infectieux rencontrés dans ce milieu avant, pendant et après les interventions.

Ces prescriptions qui se font en milieu hospitalier sont identiques aux prescriptions faites en ambulatoire, ce qui apparaît regrettable étant donné qu'en milieu hospitalier on devrait avoir la possibilité de contrôler ces prescriptions (s'il est possible d'obtenir des antibiogrammes) et donc de faire un tri dans ces anti-infectieux. En effet, nous conviendrons que le nombre de 38 spécialités pour uniquement les anti-infectieux est élevé, pour 17,1 % des prescriptions et pour un service hospitalier.

Pour le secteur A, nous notons le même nombre de spécialités que pour l'ensemble du 10e niveau, pour 15,5 % des prescriptions, alors qu'au secteur B, nous n'avons que 9 spécialités. L'orientation de ce secteur y est pour quelque chose. Nous ne pouvons pas passer sous silence l'importance du groupe des  $\beta$ -Lactamines :

- 14 spécialités et 40,4 % des anti-infectieux de l'ensemble du 10e niveau,
- 14 spécialités et 21,4 % des anti-infectieux du secteur A,
- 1 spécialités et 48,5 % des anti-infectieux du secteur B.

Ces résultats donnent la preuve, s'il en était encore besoin que l'antibiothérapie pose un problème en milieu hospitalier. Il serait certainement bénéfique de perfectionner les connaissances des prescripteurs concernant ce domaine.

## 6. - ORIENTATION DES SERVICES

Nous notons qu'au secteur A à orientation gastro-entérologique, nous trouvons des groupes médicamenteux propres à la spécialité :

- Les antidiabétiques : 9 spécialités et 12,2 % des prescriptions du secteur,
- Les anti-ulcéreux : 6 spécialités et 3,8 % des prescriptions,
- Les anti-spasmodiques : 7 spécialités et 3,4 % des prescriptions,
- Les anti-émétiques : 3 spécialités et 1,7 % des prescriptions.

Nous remarquons de même au secteur B à orientation neurologique, des groupes médicamenteux propres à la spécialité :

- Les médicaments de l'appareil cardiovasculaire :  
14 spécialités et 14,2 % des prescriptions,
- Les hormones : 2 spécialités et 10,3 % des prescriptions,
- Les vitamines du groupe B : 4 spécialités et 9,6 % des prescriptions,
- Les anti-épileptiques : 6 spécialités et 5,1 % des prescriptions.

#### 7. - REFLEXIONS SUR LES VOIES D'ADMINISTRATION

Il faut noter la prépondérance de la voie orale.

En effet, pour l'ensemble du 10e niveau, la voie orale est la plus utilisée (55,8 %). Elle est même plus utilisée que les voies parentérales. L'on aurait pu penser que cette étude se déroulant dans un milieu hospitalier, les voies parentérales seraient fortement utilisées. Ce n'est pas le cas et ceci s'explique par le fait que :

- d'une part, il y a une assez forte proportion de médicaments achetés (50,5 %) et que les médicaments achetés dans les officines privées sont le plus souvent pris par voie orale. Si l'on y ajoute les médicaments servis de même mode d'emploi, l'on comprend mieux que cette voie vienne en tête.

- d'autre part, étant donné le nombre peu élevé de paramédicaux, la voie orale est plus commode et exige moins la présence obligatoire et permanente de ce personnel. Cette prédominance de la voie orale se voit aussi dans l'étude de G. Kouakou Kouassi (5), dans l'enquête

CREDOC (8) et en Aquitaine (3) avec respectivement 52,15 %, 72 % et 76,4 %.

On pourrait faire la remarque suivante : si étant donné la forte proportion de médicaments achetés et utilisés par voie orale, les malades dépensent beaucoup d'argent, il n'en demeure pas moins vrai qu'étant donné les risques de la voie parentérale (transmission de maladies comme l'hépatite virale B, le SIDA et les infections locales) c'est tant mieux pour nos malades.

Nous remarquons aussi que la voie I.V. vient en seconde position (25,5 %). Cela s'explique aisément parce que nous évoluons en milieu hospitalier et que nous avons une forte proportion de solutés (12,8 % des prescriptions). La voie I.M. est peu utilisée (12,5 %).

Si cette répartition des voies d'administration pour le 10<sup>e</sup> niveau est constatée également dans le secteur A avec une très forte proportion pour la voie orale (62,1 %), nous notons aussi dans ce secteur une utilisation importante de la voie sous-cutanée (5,30 %) voisine de celle de la voie I.M. (7,2 %). Cela s'explique par le fait qu'on y rencontre une proportion assez importante de diabétiques (9,5 % des diagnostics) utilisateurs d'insuline.

Au niveau du secteur B, si la voie orale vient toujours en tête, sa proportion est plus faible (36,5 %). Elle est même assez voisine de celle de la voie I.V. (34,1 %). Dans ce secteur la proportion de l'ensemble des voies parentérales (63,2 %) est plus élevée que celle de la voie orale contrairement au secteur A. Cela s'explique par le fait qu'en neurologie nous avons des malades inconscients pour lesquels l'emploi de la voie orale se révèle impossible.

Nous notons par ailleurs qu'au fil des mois la part de la voie orale a constamment augmenté dans chacun des secteurs parallèlement à la part des médicaments achetés. Cette augmentation est parallèle aux dépenses des malades. Ce qui veut dire que le choix de la voie d'administration est influencé par la disponibilité ou la non disponibilité des médicaments au niveau de la pharmacie hospitalière.

#### 8. - REFLEXIONS SUR LES MEDICAMENTS SERVIS ET ACHETES

D'une façon globale pour la durée de l'étude, nous notons qu'environ un médicament sur 2 est acheté par le malade. En effet, 49,5 % des médicaments sont fournis par le CHU et 50,5 % achetés par le malade.

Mais ce n'est pas le cas pour chaque mois et nous remarquons que la part des médicaments servis diminue de façon régulière au fil des mois, alors que celle des médicaments achetés augmente aussi de façon régulière. Nous notons aussi au mois de juillet une décroissance importante et brutale des médicaments servis dont la part n'est plus que 25,5 %. Si on extrapole, on pourrait dire que le malade qui se fait hospitaliser en juillet achètera 3 médicaments sur 4 qu'il utilisera.

Cette répartition globale de 1 médicament sur 2 entre le CHU et le malade se rencontre aussi dans l'étude de M.R. Lagaud (7) qui s'est étendue sur un an.

Elle diffère par contre de celle rencontrée dans l'étude de G. Kouakou Kouassi (6) où 79,56 % des médicaments sont achetés et 20,44 % sont servis. Cette différence d'avec notre étude pourrait s'expliquer par le fait que son enquête s'est déroulée du 7 juillet au 7 novembre et notre enquête prouve qu'au fil des mois de l'année le pourcentage des médica-

ments servis diminue. Ceci revient à dire que les crédits disponibles pour la pharmacie du CHU, assez importants en début d'année budgétaire sont employés pour acheter le maximum de médicaments (60,8 % servis en février). Les difficultés apparaîtront au fil des mois.

Nous remarquerons d'autre part, la faiblesse des médicaments servis et s'utilisant par voie orale. La pharmacie du CHU fournit surtout des médicaments qui s'administrent par voie parentérale, la charge revenant au malade de surtout se procurer ceux qui s'emploient par voie orale.

Pour le secteur A, l'évolution de la part des médicaments servis et achetés est identique à celle de l'ensemble du 10e niveau.

Par contre, au secteur B, elle est un peu différente. En effet, la plus forte proportion de médicaments servis s'observe au cours des mois d'avril et mai, avec respectivement 73,7 % et 72,3 % alors qu'au mois de février nous n'avons que 68,5 %. Pendant ces mois, la pharmacie du CHU se serait certainement approvisionnée en médicaments très utilisés en neurologie. Par la suite, on remarque une baisse importante de cette part de médicaments servis dès le mois de juin (42,2 %) avec la part la plus basse en juillet (19,7 %). Pour ce secteur, les proportions de médicaments servis et achetés sont différentes de celles de l'ensemble du 10e niveau avec 58,2 % et 41,8 % (environ 3/5 et 2/5).

Remarquons la faible proportion des médicaments distribués uniquement par la pharmacie du CHU : 9,7 % des lignes de prescription pour 38 spécialités seulement.

Quand les médicaments sont à la fois servis et achetés, la proportion servie est plus importante que celle qui est achetée.

9. - REGARD SUR LES DIAGNOSTICS

Notons la prédominance :

- des troubles fonctionnels de l'appareil digestif (10,4 %),
- des maladies du métabolisme : diabète sucré (9,5 %),
- des maladies cérébro-vasculaires (8,1 %),
- des neuropathies (6,7 %).

Cela va de pair avec l'orientation gastro-entérologique et neurologique des 2 secteurs du 10e niveau.

Nous notons aussi la grande variété de spécialités utilisées pour chaque diagnostic. Par exemple, pour

- les troubles fonctionnels de l'appareil digestif : 38
- l'hypertension artérielle : 33
- les neuropathies : 30
- les maladies cérébro-vasculaires : 18
- les ulcères gastro-duodénaux : 18
- Les anémies : 12
- Le diabète sucré : 10.

Le nombre de spécialités est important pour les diagnostics, mais il faut souligner qu'il s'agit aussi de diagnostics "globaux" recoupant des pathologies variées.

10. - LES CLASSES THERAPEUTIQUES

Nous remarquons que les médicaments de l'appareil digestif et du métabolisme viennent en tête avec 32,7 % des prescriptions, suivis,

- des anti-infectieux (15,8 %),
- des médicaments du sang et des organes hématopoiétiques (15,1 %).
- des médicaments de l'appareil cardio-vasculaire (13,1 %),
- des médicaments du système nerveux central (8,4 %),
- des hormones (4,2 %).

On trouve une explication de ce fait dans l'orientation de chacun des 2 secteurs.

Dans le secteur A, à orientation gastro-entérologique, nous retrouvons les médicaments de l'appareil digestif et du métabolisme avec l'importance des troubles fonctionnels digestifs (10,4 %) et du diabète (9,5 %). Les anti-infectieux y sont également très prescrits. (15,5 %). La prédominance des médicaments de l'appareil digestif est retrouvée dans les études réalisées par Gnassounou J-P. K. (1), Kadjo T.B. (5) et dans l'enquête CREDOC (8) avec respectivement 22,90 %, 22,83 % et 19,1 %.

Dans le secteur B, les médicaments de l'appareil cardio-vasculaire sont très employés (vaso-dilatateurs et antihypertenseurs : 14,2 % des prescriptions) de même que les médicaments du système nerveux central et les hormones (10,3 % des prescriptions du secteur). Les médicaments du "sang" et des organes hématopoiétiques sont très employés dans les 2 secteurs : 13,7 % pour le secteur A et 19,3 % pour le secteur B. Les solutés sont inclus dans cette classe et représentent la presque totalité de ce groupe.

Nous remarquons par ailleurs que :

- les médicaments de l'appareil digestif,
- les médicaments du sang et des organes hématopoiétiques,
- les anti-infectieux,
- les médicaments de l'appareil locomoteur,
- les médicaments du système nerveux central,
- les médicaments de l'appareil cardio-vasculaire,
- les médicaments de la peau,
- les médicaments de l'appareil génito-urinaire et les hormones sexuelles,

sont plus achetés par les malades que fournis par l'hôpital, alors que des anti-parasitaires par exemple sont plus fournis par l'hôpital, qu'achetés.

D'autre part, nous notons que les médicaments de l'appareil digestif sont très peu associés.

Dans 61,4 % des cas ils sont prescrits seuls, associés à un autre de la même classe dans 22,7 % des cas.

Il en est de même pour les médicaments de l'appareil cardio-vasculaire : Dans 50,6 % des cas, il sont également prescrits seuls, associés à un autre dans 19,1 % des cas.

## 11. - REFLEXIONS GENERALES

A la fin de cette étude, nous nous rendons compte du rôle limité de la pharmacie hospitalière, en ce sens qu'elle sert globalement 1 médicament sur 2 et qu'au fil des mois de l'année, sa participation à la thérapeutique hospitalière diminue.

Si dans notre étude qui s'étend de Février à Juillet, on remarque qu'à ce dernier mois la pharmacie sert 1 médicament sur 4, nous nous rendons compte avec l'étude de G. Kouakou Kouassi (6) que par la suite (jusqu'en novembre) elle ne servira qu' 1 médicament sur 5.

Nous soulignons ainsi l'importance de l'approvisionnement "parallèle" à partir des officines privées et ceci nous amène à constater certains effets induits :

a) - le coût des médicaments est finalement plus élevé pour le malade, étant donné le conditionnement même de ces produits et le fait que les officines privées incluent dans leur prix de vente leurs différentes charges et leur bénéfice.

b) - il y aura inévitablement une lenteur à l'installation du traitement. Etant donné le coût élevé des produits pharmaceutiques et le fait que les malades rencontrés dans les services sont le plus souvent démunis, il n'est pas rare qu'un parent empêche l'ordonnance pendant 2, 3 voire 5 jours à la recherche de l'argent nécessaire à l'achat du médicament qui sauve.

c) - il va de soi que les médicaments étant très souvent achetés à partir des officines privées, leur choix est laissé à la libre appréciation des prescripteurs. Il y aura alors une dispersion des produits utilisés dans les services. Il va s'en dire qu'il y aura des incidences sur les coûts des médicaments, la qualité du choix, en plus des redondances inévitables.

d) - Par finir, nous noterons un fonctionnement réduit de l'appareil public au profit des officines privées. Ainsi donc, le circuit public tend à être sous employé. Ce sous-emploi entraîne l'accroissement de sa marginalisation d'où un cercle vicieux qu'il faut rompre au plus vite. La présence permanente et effective des pharmaciens dans les services pourrait nous y aider.

Pour terminer, nous faisons le voeu qu'il y ait désormais une tenue plus correcte des feuilles de température par les paramédicaux du secteur B.

## CONCLUSION

L'enquête prospective réalisée au sujet de la consommation des médicaments dans le service de médecine interne au 10<sup>e</sup> étage du CHU de Cocody a porté sur 8 856 prescriptions, qui se décomposent en 6 671 pour le secteur à orientation gastro-entérologique et 2 185 pour le secteur à orientation neurologique.

Ces 8 856 prescriptions concernent 276 spécialités médicamenteuses différentes.

2,09 lignes de prescriptions sont effectuées en moyenne chaque jour pour chaque malade.

D'une façon globale, les services d'approvisionnement en médicaments du CHU assurent la fourniture de 49,5 % de ces prescriptions. Le pourcentage de médicaments servis par la pharmacie hospitalière diminue régulièrement au cours de l'étude, entre le mois de février et le mois de juillet.

Parmi l'ensemble des prescriptions, on souligne la part importante prise par les solutés intra-veineux qui représentent 12,8 % de l'ensemble des prescriptions. Il s'agit pour 91 % de sérum glucosé à 5 % et de sérum salé à 9 %.

La part des médicaments anti-diabétiques s'élève à 9,5 %. Les anti-infectieux représentent 17,2 % des prescriptions et concernent 38 spécialités différentes.

Le motif de prescription le plus souvent rencontré est la présence de troubles fonctionnels digestifs (10,4 %) suivi du diabète sucré (9,5 %) et des maladies cérébro-vasculaires (8,1 %).

Ces constatations permettent de mieux connaître la nature des prescriptions effectuées dans un service de médecine interne au CHU de Cocody et peuvent servir à améliorer la prescription et la distribution des médicaments au sein d'une formation hospitalière publique.

**B I B L I O G R A P H I E**

B I B L I O G R A P H I E

1. - GNASSOUNOU J-P. K.  
Contribution à l'étude des prescriptions médicamenteuses à Abidjan. Enquête à partir de 752 ordonnances.  
Thèse Médecine. Abidjan 1984 n° 552.
  
2. - GNASSOUNOU J-P. K., BESSARD G., BOUTROS-TONI F., COQUELLE D.  
Etude des prescriptions médicamenteuses à Abidjan.  
Revue Médicale de Côte d'Ivoire , 1985, 72, 14-21.
  
3. - HARAMBURU F., ALBIN H., BEYLOT J., PERE J.C., SALAMON S.  
Prescriptions médicamenteuses en Aquitaine.  
Thérapie 1984, 39, 653-659.
  
4. - HUYNH VINH LAN  
Enquête sur les prescriptions médicamenteuses en milieu gériatrique long séjour.  
J. Pharm. Clin. 1984, 3 , 389-416.
  
5. - KADJO T. B. N.  
Enquête concernant les ordonnances prescrites aux agents de l'Etat et à leurs ayant droit.  
Thèse Médecine - Abidjan 1986, n° 715
  
6. - KOUAKOU K.G.  
Etude des prescriptions médicamenteuses en milieu hospitalier.  
Enquête dans un service de chirurgie du CHU de Cocody.  
Thèse Médecine - Abidjan, 1987, n° 790

7. - LAGAUD M. R. P.

Contribution à l'étude des médicaments dans deux services médicaux. A propos de 25 150 prescriptions établies au CHU de Treichville de Mai 1983 à Avril 1984.

Thèse Abidjan 1985 - 1986 : n° 704.

8. - LECOMTE TH.

Prescriptions des médicaments -

Document du CREDOC - Paris 1972.

A N N E X E S

ANNEXE I

CLASSIFICATION EPHMRA (utilisée par DOREMA et IMS)

APPAREIL DIGESTIF ET METABOLISME

A. 01 Stomatologie, bains de bouche, dentifrices  
médicamenteux

A 01. Stomatologie

A. 02 Antiacides antifatulents antiulcéreux

A 02. A. Antiacides, antifatulents antiulcéreux

A 02. A 1. Antiacides seuls

A 02. A 2. Antifatulents seuls

A 02. A 3. Antiacides avec antispasmodiques

A 02. A 4. Antiacides avec antifatulents

A 02. A 5. Antiacides associés avec des anti-  
fatulents et/ou des antispasmodiques

A 02. A 6. Antiacides associés à d'autres produits

A 02. B. Antiulcéreux

A 02. C. Autres produits

A. 03 Anticholinergiques et antispasmodiques gastro-  
intestinaux

A 03. A. Synthétiques

A 03. B. Belladone et dérivés de la belladone

A 03. C. En association avec des tranquillisants

A 03. D. En association avec des analgésiques

A 03. E. En association avec d'autres produits

A. 04 Antiémétiques, antinauséux

A 04. A. Antiémétiques, antinauséux

A. 05 Cholagogues et hépatoprotecteurs

A 05. A. Cholagogues, cholérétiques

A 05. B. Hépatoprotecteurs, lipotropes

A. 06 Laxatifs

A 06. A. Laxatifs

A 06. A 1. Emollients

A 06. A 2. Drastiques

A 06. A 3. Par augmentation du bol fécal

A 06. A 4. Enemas

A 06. A 5. Purgatifs salins (voies orales)

A 06. A 6. Autres laxatifs (y compris les associations)

A. 07 Antidiarrhéiques

A 07. A. Anti-infectieux et les associations

A 07. A 1. Seuls

A 07. A 2. En association

A 07. B. Absorbants intestinaux

A 07. C. Autres produits - inclus les levures et  
les ferments lactiques

A. 08 Les anorexigènes (exclus les produits diététiques)

A 08. A. Les anorexigènes

A 08. A 1. Amphétaminiques seuls

A 08. A 2. Amphétaminiques = en association

A 08. A 3. Action centrale = seuls

A 08. A 4. Action centrale = en association

- A 08. A 5. Autres produits antiobésité
- A. 09 Eueptiques et enzymes digestifs
  - A 09. A. Eueptiques et enzymes digestifs
- A. 10 Antidiabétiques
  - A 10. A. Insulines et autres antidiabétiques injectables
  - A 10. B. Antidiabétiques oraux
- A. 11 Vitamines
  - A 11. A. Multivitamines avec minéraux
    - A 11. A 1. Prénatales
    - A 11. A 2. Pédiatriques
    - A 11. A 3. Gériatriques
    - A 11. A 4. Autres
  - A 11. B. Multivitamines sans minéraux
    - A 11. B 1. Prénatales
    - A 11. B 2. Pédiatriques
    - A 11. B 3. Gériatriques
    - A 11. B 4. Autres
  - A 11. C. Vitamines A et D et leurs associations
    - A 11. C 1. A seule
    - A 11. C 2. Vitamine D seule
    - A 11. C 3. Association A + D
  - A 11. D 1. B1 seule ou association B1, B6, B12
  - A 11. D 2. B1 associés avec d'autres produits

A 11. E. Complexes B

A 11. E 1. Complexes B seul

A 11. E 2. Complexes B associés avec vitamine C

A 11. E 3. Autres associations

A 11. F. Vitamine B12 seule

A 11. G. Vitamine C et en association avec des minéraux

A 11. G 1. Vitamine C seule

A 11. G 2. Vitamine C en association avec des  
minéraux

A 11. H. Autres vitamines seules sauf K, P

A 11. H 1. Acide nicotinique

A 11. H 2. Vitamine B6

A 11. H 3. Autres

A 11. J. Divers

A. 12 Eléments anorganiques. Suppléments minéraux

A 12. A. Calcium

A 12. B. Potassium

A 12. C. Divers

A. 13 Toniques, reconstituants

A 13. 1. Toniques, reconstituants

A. 14 Anabolisants

A 14. A. Anabolisants d'origine homonale

A 14. A 1. Seuls

A 14. A 2. Avec vitamines

A 14. A 3. Autres associations

A 14. B. Anabolisants non hormonaux

1. 15 Orexigènes

A 15. A. Orexigènes

A. 16 Divers

A 16. A. Thérapeutique divers du tube digestif et  
métabolisme

B. LE SANG ET LES ORGANES HEMATOPOIETIQUES

B 01. Anticoagulants

B 01 A. Anticoagulants

B 01 A 1. Oraux

B 01 A 2. Injectables

B 02. Antihémorragiques

B 02 A. Antifibrinolytiques

B 02 B. Vitamines K et autres antihémorragiques

B 03. Antianémiques

B 03 A. Antianémiques avec fer

B 03 A 1. Fer seul

B 03 A 2. En association avec du fer

B 03 B. Extrait de foie et association avec B12

B 03 C. Autres produits (inclus acide folique)

B 04. Hypocholestérolémiants antiathéromateux

B 04 A. Hypocholestérolémiants antiathéromateux

B 04 A 1. Hypocholestérolémiants antiathéromateux

B 04 A 2. Clarifiants du sérum

B 05. Produits pour perfusions

B 05 A. Sang et substituts

B 05 A 1. Substituts du plasma + dextran

B 05 A 2. Sang total et plasma

B 05 A 3. Autres

B 05 C. Solutés pour irrigations

B 05 D. Dialyse péritonéale

B 05 E. Solutés intraveineux de volume inférieure  
à 50 ml

B 06. Autres produits hématologiques - agents  
fibrinolytiques - hyaluronidases

B 06 A. Autres produits - agents fibrinolytiques -  
hyaluronidases

B 06 A 1. Voie générale

B 06 A 2. Voie locale

C. APPAREIL CARDIOVASCULAIRE

C 01. Thérapie cardiaque

C 01 A. Glycosides cardiaques

C 01 A 1. Seuls

C 01 A 2. En association

C 01 B. Antiarythmiques

C 01 C. Analeptiques cardio-respiratoires

C 01 D. Thérapie du myocarde

C 01 D 1. Vasodilatateurs coronariens

C 01 D 2. Bêta bloquants

C 01 D 3. Autres produits

C 01 E. Autres

C 02. Hypotenseurs

C 02 A. Alcaloïdes du Rauwolfia ou produits  
dérivés purs et en association  
(à l'exclusion des associations avec  
diurétiques)

C 02 B. Hypotenseurs d'origine synthétique purs  
et en association (à l'exclusion des  
associations avec diurétiques)

C 02 C. Hypotenseurs + diurétiques

C 02 C 1. Association Rauwolfia + diurétiques

C 02 C 2. Association hypotenseurs synthétiques  
+ diurétiques

C 02 D. Autres hypotenseurs

C 03. Diurétiques

C 03 A. Diurétiques thiazidiques seuls et en association

C 03 B. Autres diurétiques

C 04. Vasodilatateurs périphériques

C 04 A. Vasodilatateurs périphériques

C 05. Vasoprotecteurs

C 05 A. Antihémorroïdaires = voie locale

C 05 A 1. Antihémorroïdaires avec corticoïdes

C 05 A 2. Antihémorroïdaires sans corticoïdes

C 05 E. Antivariqueux = voie locale

C 05 C. Vasoprotecteurs = voie générale

C 06. Autres préparations cardiovasculaires

C 07. Béta-bloquants

C 07 A. Béta-bloquants seuls

C 07 B. Béta-bloquants en association

C 07 B 1. Association hypotenseur et/ou diurétiques

C 07 B 2. Association autre produit sauf classe C

D. DERMATOLOGIE

D 01. Antifongiques

D 01 A. Antifongiques

D 01 A 1. Voie locale

D 01 A 2. Voie générale type griséofulvine

D 02. Emollients et protecteurs

D 02 A. Emollients et protecteurs

D 03. Cicatrisants (non compris les pansements médicamenteux)

D 03 A. Cicatrisants (non compris les pansements  
médicamenteux)

D 04. Antiprurigineux (y compris les antihistaminiques  
locaux, les pommades  
anesthésiques etc.)

D 04 A. Antiprurigineux

D 05. Préparation à base de goudron, soufre, résorcine  
non classifiés ailleurs

D 05 A. Préparations à base de goudron, soufre,  
résorcine

D 06. Produits dermatologiques antibiotiques et  
sulfamides (non compris les  
associations avec des  
corticostéroïdes)

D 06 A. Antibiotiques dermatologiques seuls -  
voie locale

D 06 B. Produits sulfamides dermatologiques seuls -  
voie locale

D 06 C. Association antibiotiques - sulfamides  
dermatologiques - voie locale

D 07. Corticoïdes dermatologiques

D 07 A. Corticoïdes dermatologiques seuls -  
voie locale

D 07 B. Corticoïdes dermatologiques en  
association - voie locale

D 07 B 1. Avec des antiseptiques

D 07 B 2. Avec des anti-infectieux

D 07 B 3. Avec des antifongiques

D 07 B 4. Avec d'autres produits

D 08. Antiseptiques et désinfectants dermatologiques  
(exclus les pansements  
médicamenteux)

D 08 A. Antiseptiques et désinfectants  
dermatologiques (exclus les  
pansements médicamenteux)

D 09. Pansements médicamenteux

D 09 A. Pansements médicamenteux

D 10. Produits antiacnéiques

D 10 A. Produits antiacnéiques

D 11. Autres produits à usage dermatologique y compris  
les shampoings médicamenteux

D 11 A. Autres produits à usage dermatologique y  
compris les shampoings  
médicamenteux

G. APPAREIL GENITO-URINAIRE, HORMONES SEXUELLES

G 01. Anti-infectieux gynécologiques

G 01 A. Anti-infectieux gynécologiques

G 01 A 1. Voie générale

G 01 A 2. Voie locale

G 02. Autres produits gynécologiques

G 02 A. Ocytociques

G 02 B. Contraceptifs locaux

G 02 C. Produits gynécologiques divers

G 03. Hormones sexuelles, inducteurs des fonctions de  
l'appareil génital

G 03 A. Hormones contraceptives (voie générale)

G 03 B. Androgènes purs et associations (exclus  
G 03 E, G 03 F).

G 03 C. Œstrogènes purs et associations (exclus  
G 03 E, G 03 F)

G 03 D. Progestatifs purs et associations (exclus  
G 03 F)

G 03 E. Androgènes, hormones féminines en  
association

G 03 E 1. Androgènes + Œstrogènes

G 03 E 2. Androgènes + Œstrogènes

G 03 E 3. Androgènes + Œstrogènes + Progestatifs

G 03 F. Œstrogènes et progestatifs en association  
(exclus G 03 A)

G 03 G. Gonadotrophines et inducteurs de l'ovulation  
ex Clomid

G 03 H. Hormones sexuelles diverses

G 04. Urologie

G 04 A. Antiseptiques, anti-infectieux urinaires

G 04 A 1. Sulfamides urinaires et association avec  
des antibiotiques

G 04 A 2. Autres antiseptiques urinaires

G 04 B. Autres produits à usage urologique y  
compris les antispasmodiques  
génito-urinaires

H. HORMONES

H 01. ACTH

H 01 A. ACTH

H 02. Corticoïdes voie générale

H 02 A. Seuls

H 02 A 1. Voie injectable

H 02 A 2. Voie orale

H 02 A 3. Autres

H 02 B. En association

H 02 B 1. Voie injectable

H 02 B 2. Voie orale

H 02 B 3. Autres

H 03. Thérapeutique thyroïdienne

H 03 A. Hormones thyroïdiennes

H 03 B. Antithyroïdiens

H 03 C. Iode

H 04. Hormones diverses

H 04 A. Toutes les autres hormones y compris  
Glucagon

J. ANTI-INFECTIEUX (VOIE GENERALE)

J 01. Antibiotiques (voie générale) inclus triméthopri-me)

J 01 A. Tétracyclines (purs et en association)

J 01 B. Chloramphénicol (purs et en association)

J 01 C. Ampicilline et produits apparentés

J 01 D. Céphalosporines

J 01 E. Association avec triméthopri-me et  
produits apparentés

J 01 F. Macrolides et produits apparentés

J 01 G. Streptomycines (purs et en association)

J 01 H. Autres pénicillines

J 01 J. Associations pénicillines - streptomycines

J 01 K. Divers

J 01 K 1. Aminoglycosides

J 01 K 3. Rifampicine - rifamicine

J 01 K 4. Divers

J 02. Antifongiques - voie générale

J 02 A. Antifongiques - voie générale - exclus  
griséofulvine

J 03. Chimiothérapie anti-infectieuse

J 03 A. Sulfamides - voie générale

J 03 B. Association sulfamides + antibiotiques  
non compris les associations  
triméthopri-me

J 03 C. Divers - voie générale

J 04. Antituberculeux (non compris les streptomycines)

J 05. Antiviraux (non compris les vaccins)

J 05 A. Antiviraux (non compris les vaccins)

J 06. Sérums et gamma globulines

J 06 A. Sérums et gamma globulines

J 07. Vaccins

J 07 A. Vaccins

J 07 A 1. Vaccins sauf J 07 A 2.

J 07 A 2. Vaccins voies respiratoires supérieures

J 08. Autres agents anti-infectieux (inclus les  
léprostatiques)

J 08 A. Autres agents anti-infectieux,  
(inclus les léprostatiques)

M. APPAREIL LOCOMOTEUR

M 01. Anti-inflammatoires et antirhumatismaux

M 01 A. Non corticoïdes

M 01 A 1. Seuls

M 01 A 2. En association

M 01 B. Association antirhumatismaux - corticoïdes

M 02. Antirhumatismaux - voie locale

M 02 A. Antirhumatismaux - voie locale

M 03. Relaxateurs musculaires

M 03 A. Relaxateurs musculaires = injectables

M 03 B. Relaxateurs musculaires = autres voies  
générales

M 03 B 1. Seuls

M 03 B 2. En association

M 04. Antigoutteux

M 04 A. Antigoutteux

M 05. Autres produits pour les affections de l'appareil  
locomoteur

M 05 A. Divers

N. SYSTEME NERVEUX CENTRAL

N 01. Anesthésiques

N 01 A. Anesthésiques généraux

N 01 A 1. Inhalants

N 01 A 2. Injectables

N 01 B. Anesthésiques locaux (exclus les  
produits à usage  
dermatologique)

N 02. Analgésiques

N 02 A. Narcotiques

N 02 B. Non narcotiques, antipyrétiques

N 02 C. Antimigraineux

N 03. Anti-épileptiques

N 03 A. Anti-épileptiques

N 04. Antiparkinsoniens

N 04 A. Antiparkinsoniens

N 04 A 1. Intraveineux

N 04 A 2. Autres

N 05. Psycholeptiques

N 05 A. Ataractiques

N 05 A 1. Neuroleptiques

N 05 A 2. Tranquillisants

- N 05 B. Hypnotiques - sédatifs
  - N 05 B 1. Non barbituriques seuls
  - N 05 B 2. Associations de non barbituriques
  - N 05 B 3. Barbituriques seuls
  - N 05 B 4. Associations avec barbituriques
- N 06. Psychoanaleptiques (exceptés les produits antiobésités)
  - N 06 A. Antidépresseurs, thymoanaleptiques
  - N 06 B. Psychostimulants
  - N 06 C. Associations psycholeptiques -  
psychoanaleptiques)
- N 07. Autres produits du SNC (inclus les parasymphathico-  
mimétiques)
  - N 07 A. Autres produits du SNC (inclus les  
parasymphathico-mimétiques)

P. ANTIPARASITAIRES

P 01. Antiparasitaires

P 01 A. Amœbicides

P 01 B. Anthelminthiques (non compris les  
schistosomicides)

P 01 C. Les schistosomicides (contre les trématodes)

P 01 D. Antimalariques

P 01 E. Antipsoriques

P 01 F. Antiparasitaires externes (exclus les  
antipsoriques)

P 01 G. Divers

R. APPAREIL RESPIRATOIRE

R 01. Anti-infectieux ou décongestifs rhinologiques

R 01 A. Locaux

R 01 A 1. A base de corticoïdes seuls

R 01 A 2. A base de non corticoïdes seuls

R 01 A 3. Association corticoïdes + anti-  
infectieux

R 01 A 4. Association non corticoïdes + anti-  
infectieux

R 01 A 5. Divers

R 02. Préparations anti-infectieuses ou décongestifs  
pharyngés

R 02 A. Préparations anti-infectieuses et  
décongestifs pharyngés

R 03. Antidyspnéiques et décongestifs bronchiques

R 03 A. Anti-asthmatiques, bronchodilatateurs

R 03 A 1. Inhalants

R 03 A 2. Autres

R 03 B. Autres anti-asthmatiques stimulants  
respiratoires

R 04. Révulsifs percutanes et produits inhalants

R 04 A. Révulsifs percutanes et produits inhalants

- R 05. Antitussifs, produits contre le froid
  - R 05 A. Préparations des affections broncho-pulmonaires (exclus anti-infectieux)
  - R 05 B. Les anti-infectieux bronchopulmonaires
  - R 05 C. Expectorants (y compris les balsamiques)
    - R 05 C 1. Avec anti-infectieux
    - R 05 C 2. Sans anti-infectieux
  - R 05 D. Sédatifs de la toux
    - R 05 D 1. Antitussifs seuls
    - R 05 D 2. Autres produits, y compris les associations
  - R 05 E. Anti-infectieux et décongestifs rhinologiques (voie générale)
  - R 05 F. Autres produits
- R 06. Antihistaminiques (voie générale)
  - R 06 A. Antihistaminiques (voie générale)
- R 07. Autres produits pour l'appareil respiratoire
  - R 07 A. Autres produits pour l'appareil respiratoire

S 01. Ophtalmologie

S 01 A. Anti-infectieux

S 01 B. Corticoïdes seuls

S 01 C. Associations anti-infectieux - corticoïdes

S 01 D. Autres

S 02. Otologie

S 02 A. Anti-infectieux

S 02 B. Corticoïdes seuls

S 02 C. Associations anti-corticoïdes

S 02 D. Autres

S 03. Produits mixtes ophtalmologie - otologie

S 03 A. Anti-infectieux

S 03 B. Corticoïdes seuls

S 03 C. Associations anti-infectieux - corticoïdes

S 03 D. Autres

V. DIVERS

V 01. Allergènes

V 01 A. Allergènes

V 02. Cytostatiques et immunodépresseurs

V 02 A. Antileucémiques

V 02 B. Autres cytostatiques

V 02 C. Immunodépresseurs

V 03. Médicaments divers non classifiables ailleurs

V 03 A. Divers

V 04. Réactifs pour diagnostics

V 04 A. Produits de contraste

V 04 B. Réactifs urinaires

V 04 C. Autres réactifs

V 05. Antiseptiques chirurgicaux

V 05 A. Antiseptiques chirurgicaux

V 06. Diététique générale

V 06 A. Diététique antiobésité

V 06 B. Suppléments protéiques

V 06 C. Aliments infantiles

V 06 D. Autres diététiques

V 07. Divers = produits non médicamenteux

V 07 A. Divers = produits non médicamenteux

V 07 A 1. Edulcorants de synthèse

V 07 A 2. Autres produits

ANNEXE II

CATALOGUE O. M. S. DES MALADIES

## LISTE DE BASE POUR LA MISE EN TABLEAUX

01	Maladies infectieuses intestinales	001-009
010	Choléra	001
011	Fièvre typhoïde	002.0
012	Shigellose	004
013	Toxi-infection alimentaire	003, 005
014	Amibiase	006
015	Infections intestinales dues à d'autres micro-organismes précisés	007, 008
016	Maladies diarrhéiques	009
02	Tuberculose	010-018
020	Tuberculose pulmonaire	011
021	Autres tuberculoses de l'appareil respiratoire	010, 012
022	Tuberculose des méninges et du système nerveux central	013
023	Tuberculose de l'intestin, du péritoine et des ganglions mésentériques	014
024	Tuberculose des os et des articulations	015
025	Tuberculose de l'appareil génito-urinaire	016
026	Tuberculose péricardique	
03	Autres maladies bactériennes	020-041
030	Peste	020
031	Brucellose	023
032	Lèpre	030
033	Diphthérie	032
034	Coqueluche	033
035	Angine à streptocoques, scarlatine et érysipèle	034, 035
036	Infections à méningocoques	036
037	Tétanos	037
038	Septicémie	038
04	Maladies à virus	045-079
040	Poliomyélite aiguë	045
041	Variole	050
042	Rougeole	055
043	Rubéole	056
044	Fièvre jaune	060
045	Encéphalites à virus transmises par les arthropodes	062-064
046	Hépatite virale	070

047	Rage	071
048	Trachome	076
05	Rickettsioses et autres maladies infectieuses transmises par les arthropodes	080-088
050	Typhus à poux	080
051	Autres rickettsioses	081-083
052	Paludisme	084
053	Leishmaniose	085
054	Trypanosomiase	086
06	Maladies vénériennes	090-099
060	Syphilis	090-097
061	Infections gonococciques	098
07	Autres maladies infectieuses et parasitaires et séquelles des maladies infectieuses et parasitaires	100-139
070	Maladies non syphilitiques à spirochètes	100-104
071	Mycoses	110-117
072	Schistosomiase	120
073	Echinococcose	122
074	Filariose	125
075	Ankylostomiase	126
076	Autres helminthiases	121 123, 124 127-129
077	Séquelles de la tuberculose	137
078	Séquelles de la poliomyélite aiguë	138
08	Tumeurs malignes de la lèvre, de la cavité buccale et du pharynx	140-149
09	Tumeurs malignes de l'appareil digestif et du péritoine	150-159
090	Tumeur maligne de l'œsophage	150
091	Tumeur maligne de l'estomac	151
092	Tumeur maligne de l'intestin grêle, y compris le duodénum	152
093	Tumeur maligne du gros intestin	153
094	Tumeur maligne du rectum et du canal anal	154
095	Tumeur maligne du foie, spécifiée comme primitive	155.0
096	Tumeur maligne du pancréas	157

10	Tumeurs malignes de l'appareil respiratoire et des organes thoraciques	160-165
100	Tumeur maligne du larynx	161
101	Tumeur maligne de la trachée, des bronches et du poumon	162
11	Tumeurs malignes des os, du tissu conjonctif, de la peau et du sein	170-175
110	Tumeur maligne des os	170
111	Mélanome malin de la peau	172
112	Autres tumeurs malignes de la peau	173
113	Tumeur maligne du sein	174
12	Tumeurs malignes des organes génito-urinaires	179-189
120	Tumeur maligne du col de l'utérus	180
121	Tumeur maligne du placenta	181
122	Tumeur maligne de l'utérus	179, 182
123	Tumeur maligne de l'ovaire et des autres annexes de l'utérus	183
124	Tumeur maligne de la prostate	185
125	Tumeur maligne du testicule	186
126	Tumeur maligne de la vessie	188
13	Tumeurs malignes de sièges autres et sans précision	190-199
130	Tumeur maligne de l'encéphale	191
14	Tumeurs des tissus lymphatiques et hématopoïétiques	200-208
140	Maladie de Hodgkin	201
141	Leucémie	204-208
	<i>142 Holade de Kahler</i>	
15	Tumeurs bénignes	210-229
150	Tumeur bénigne de la peau	216
151	Tumeur bénigne du sein	217
152	Tumeur bénigne de l'utérus	218, 219
153	Tumeur bénigne de l'ovaire	220
154	Tumeur bénigne du rein et des autres organes urinaires	223
155	Tumeur bénigne du système nerveux	225
156	Tumeur bénigne thyroïde	226
16	Carcinome in situ	230-234

17	Tumeurs autres et non précisées	235-239
18	Maladies endocriniennes, du métabolisme et troubles immunitaires	240-259, 270-279
180	Troubles du corps thyroïde	240-246
181	Diabète sucré	250
182	Hyperlipoprotéinémie	272.0-272.4
183	Obésité d'origine non endocrinienne	278.0
19	Etats de carence	260-269
190	Kwashiorkor	260
191	Marasme nutritionnel	261
192	Autres malnutritions protéino-caloriques	262, 263
193	Avitaminoses	264-269
20	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	280-289
200	Anémies	280-285
21	Troubles mentaux	290-319
210	Etats psychotiques organiques séniles et préséniles	290
211	Psychoses schizophréniques	295
212	Psychoses affectives	296
213	Autres psychoses	{ 291-294 297-299
214	Troubles névrotiques et troubles de la personnalité	300, 301
215	Alcoolisme	303
216	Dépendance de drogues	304
217	Troubles somatiques d'origine psychique	306
218	Retard mental	317-319
22	Maladies du système nerveux	320-359
220	Méningites	320-322
221	Maladie de Parkinson	332
222	Autres affections héréditaires et dégénératives du système nerveux central	{ 330, 331, 333-336
223	Sclérose en plaques	340
224	Paralysie cérébrale infantile et autres syndromes paralytiques	343, 344
225	Epilepsie	345

23	Maladies de l'œil et ses annexes	360-379
230	Glaucome	365
231	Cataracte	366
232	Cécité et baisse de vision	369
233	Conjonctivite	372.0-372.3
234	Affections de l'appareil lacrymal	375
235	Strabisme	378
24	Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde	380-389
240	Otite moyenne et mastoïdite	381-383
241	Surdité	389
25	Rhumatisme articulaire aigu et cardiopathies rhumatismales	390-398
250	Rhumatisme articulaire aigu	390-392
251	Cardiopathies rhumatismales chroniques	393-398
26	Maladies hypertensives	401-405
260	Cardiopathies dues à l'hypertension	402, 404
	<i>261 HTA</i>	
27	Myocardopathies ischémiques	410-414
270	Infarctus aigu du myocarde	410
28	Maladies de la circulation pulmonaire et autres formes de cardiopathies	415-429
280	Embolie pulmonaire	415.1
281	Troubles du rythme cardiaque	427
	<i>282 Paricardite</i>	
29	Maladies cérébro-vasculaires	430-438
290	Hémorragie sous-arachnoïdienne	430
291	Hémorragie intracérébrale et autres hémorragies intracrâniennes	431, 432
292	Infarctus cérébral	433, 434
293	Maladies cérébro-vasculaires aiguës et mal définies	436
294	Maladies ischémiques cérébro-vasculaires généralisées	437.0
30	Maladies des autres parties de l'appareil circulatoire	440-459
300	Athérosclérose	440
301	Embolie et thrombose artérielles	444

302	Autres maladies des artères, artérioles et capillaires	{ 441-443, 446-448
303	Phlébite et thrombophlébite, embolies et thromboses veineuses	451-453
304	Varices des membres inférieurs	454
305	Hémorroïdes	455
31	Maladies des voies respiratoires supérieures	{ 460-465, 470-478
310	Angine [amygdalite aiguë]	463
311	Laryngite et trachéite aiguës	464
312	Autres infections aiguës des voies respiratoires supérieures	{ 460-462, 465
313	Déviations de la cloison nasale et polypes du nez	470, 471
314	Pharyngite, rhinopharyngite et sinusite chroniques	472, 473
315	Affections chroniques des amygdales et des végétations adénoïdes	474
32	Autres maladies de l'appareil respiratoire	{ 466, 480-519
320	Bronchite et bronchiolite aiguës	466
321	Pneumonie	480-486
322	Grippe	487
323	Bronchite chronique et sans précision, emphysème et asthme	490-493
324	Bronchectasie	494
325	Autres maladies pulmonaires chroniques, obstructives	495, 496
326	Pneumoconiose et autres maladies pulmonaires dues à des agents externes	500-508
327	Pleurésie	511
33	Maladies de la cavité buccale, des glandes salivaires et des maxillaires	520-529
330	Maladies des dents et du parodonte	520-525
331	Maladies des maxillaires	526
34	Maladies des autres parties de l'appareil digestif	530-579
340	Maladies de l'œsophage	530
341	Ulcère de l'estomac et du duodénum	531-533
342	Appendicite	540-543
343	Hernie abdominale	550-553
344	Occlusion intestinale sans mention de hernie	560
345	Diverticule de l'intestin	562

346	Autres troubles fonctionnels de l'appareil digestif	564	40 (1)	Causes indirectes obstétricales	647, 648
347	Maladies chroniques et cirrhose du foie	571	41	Accouchement normal	650
348	Lithiase biliaire et cholécystite	574-575.1	42	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	680-709
35	Maladies de l'appareil urinaire	580-599	420	Infections de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	680-686
350	Néphrite, syndrome néphrotique et néphrose	580-589	43	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	710-739
351	Infections rénales	590	430	Arthrite rhumatoïde, à l'exclusion de la colonne vertébrale	714
352	Calculs des voies urinaires	592, 594	431	Autres arthropathies	{ 710-713 715, 716
353	Cystite	595	432	Autres lésions des articulations	717-719
36	Maladies des organes génitaux de l'homme	600-608	433	Spondylarthrite ankylosante	720.0
360	Hyperplasie de la prostate	600	434	Autres atteintes des régions du plan dorsal	720.1-724
361	Hydrocèle	603	435	Rhumatisme articulaire, à l'exclusion des affections du plan dorsal	725-729
362	Phimosi et hypertrophie du prépuce	605	436	Ostéomyélite et périostite	730
363	Stérilité de l'homme	606	437	Déformations acquises des membres	734-736
37	Affections des organes génitaux de la femme	610-629	44	Anomalies congénitales	740-759
370	Affections du sein	610, 611	440	Spina bifida et hydrocéphalie	741, 742.3
371	Salpingite et ovarite	614.0-614.2	441	Autres anomalies congénitales du système nerveux	{ 740 742.0-742.2 742.4-742.9
372	Affections inflammatoires du paramètre et du péritoine pelvien	614.3-614.9	442	Anomalies congénitales du cœur et de l'appareil circulatoire	745-747
373	Affections inflammatoires de l'utérus, du cervix, du vagin et de la vulve	615, 616	443	Fissure du palais et bec-de-lièvre	749
374	Prolapsus génital	618	444	Autres anomalies congénitales de l'appareil digestif	750, 751
375	Troubles de la menstruation	626.0-626.5	445	Ectopie testiculaire	752.5
376	Stérilité de la femme	628	446	Luxation congénitale de la hanche	754.3
38	Avortements	630-639	447	Autres malformations du système ostéo-musculaire	{ 754.0-754.2 754.4-756
380	Avortement spontané	634	45	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	760-779
381	Avortement légal et thérapeutique	635	450	Affections maternelles	760
382	Avortement illégal et avortement provoqué par la femme sur elle-même	636	451	Complications du travail	761-763
39	Causes obstétricales directes	{ 640-646, 651-676	452	Croissance lente et immaturité	764-765
390	Hémorragie du début de la grossesse, antepartum et post-partum	{ 640, 641, 666	453	Traumatisme obstétrical	767
391	Toxémie de la grossesse	{ 642.4-642.9, 643	454	Hypoxie et asphyxie	768-770
392	Infection des voies urinaires	646.6	455	Maladie hémolytique	773
393	Dystocie par obstruction	660			
394	Complications des suites de couches	670-676			

LISTES SPÉCIALES POUR LA MISE EN TABLEAUX

46	Symptômes, signes et états morbides mal définis	780-799
460	Pyrexie d'origine inconnue	780.6
461	Symptômes relatifs au cœur	785.0-785.3
462	Colique rénale	788.0
463	Rétention d'urine	788.2
464	Douleurs abdominales	789.0
465	Sénilité sans mention de psychose	797
466	Syndrome de la mort subite chez le nourrisson	798.0
467	Arrêt respiratoire	799.1
47	Fractures	800-829
470	Fracture du crâne et des os du visage	800-804
471	Fracture de la colonne vertébrale et du tronc	805-809
472	Fracture de l'humérus, du radius et du cubitus	812, 813
473	Fracture du col du fémur	820
474	Fracture d'autres parties du fémur	821
475	Fracture du tibia, du péroné et de la cheville	823, 824
476	Autres fractures des membres	{ 810-811 814-819 822, 825-829
48	Luxations, entorses et foulures	830-848
49	Traumatismes intracrâniens, intrathoraciques et intra-abdominaux, y compris les nerfs	{ 850-869, 950-957
490	Commotion cérébrale	850
491	Autres traumatismes intracrâniens	{ 851-854 950-951
50	Plaies et traumatismes des vaisseaux sanguins	870-904
500	Plaie de la tête y compris l'œil et l'oreille	870-873
501	Plaie du membre supérieur	880-887
502	Plaie du membre inférieur	890-897
51	Effets d'un corps étranger pénétrant par un orifice naturel	930-939
52	Brûlures	940-949
520	Brûlure limitée à l'œil et ses annexes	940
521	Brûlure du poignet et de la main	944

LISTES SPÉCIALES POUR LA MISE EN TABLEAUX

53	Empoisonnements et intoxications	960-989
530	Empoisonnement par produits pharmaceutiques	960-979
54	Complications dues à des actes chirurgicaux et à des soins médicaux	996-999
55	Autres traumatismes, complications précoces des traumatismes	910-929 958-959 990-995
56	Séquelles des traumatismes, des empoisonnements, des effets nocifs de substances toxiques et d'autres causes externes	905-909
E47	Accidents de transport	E800-E848
E470	Accident de chemin de fer	E800-E807
E471	Accident de véhicule à moteur sur la voie publique	E810-E819
E472	Autres accidents de transport routier	E826-E829
E473	Accident de transport par eau	E830-E838
E474	Accident d'aviation et de vol spatial	E840-E845
E48	Empoisonnement accidentel	E850-E869
E480	Effets nocifs des produits pharmaceutiques	E850-E858
E481	Effets nocifs d'autres substances solides et liquides	E860-E866
E482	Effets nocifs des gaz et des vapeurs	E867-E869
E49	Accidents, réactions anormales, complications tardives, dus aux soins médicaux	E870-E879
E50	Chute accidentelle	E880-E888
E51	Incendie	E890-E899
E52	Autres accidents, y compris séquelles	E900-E929
E520	Accident dû à un agent physique naturel; aux facteurs de milieu	E900-E909
E521	Submersion, suffocation accidentelle	E910
E522	Corps étranger, pénétrant par un orifice naturel	E914, E915
E523	Accident causé par machine et instrument tranchant ou perforant	E919, E920
E524	Accident causé par projectiles d'armes à feu	E922

LISTE POUR LA MISE EN TABLEAUX DES CAUSES  
DE MORTALITÉ

E53	Médicaments pouvant causer des accidents au cours de leur administration thérapeutique	E930-E949
E54	Suicide	E950-E959
E55	Homicide	E960-E969
E56	Autres causes extérieures	E970-E999
E561	Lésions causées d'une manière indéterminée quant à l'intention	E980-E989
E562	Lésions causées par des actes de guerre	E990-E999
V0	Autres motifs de recours aux services de santé	V00-V98
V01	Surveillance de la grossesse et des suites de couches	V22-V24
V02	Enfants nés vivants en bonne santé	V30-V39
V03	Recours aux services de santé pour des actes médicaux et surveillance précisés	V50-V59
V04	Recours aux services de santé pour des raisons psychosociales	V60-V62
V05	Examens et investigations d'individus et de populations	V70-V82

01-56	Toutes causes	001-999
01-07	Maladies infectieuses et parasitaires	001-139
01	Maladies infectieuses intestinales	001-009
02	Tuberculose	010-018
034	Coqueluche	033
036	Infections à méningocoques	036
037	Tétanos	037
038	Septicémie	038
041	Variole	050
042	Rougeole	055
052	Paludisme	084
08-14	Tumeurs malignes	140-208
091	Tumeur maligne de l'estomac	151
093	Tumeur maligne du gros intestin	153
094	Tumeur maligne du rectum et du canal anal	154
101	Tumeur maligne de la trachée, des bronches et du poumon	162
113	Tumeur maligne du sein	174
120	Tumeur maligne du col de l'utérus	180
141	Leucémie	204-208
181	Diabète sucré	250
191	Marasme nutritionnel	261
192	Autres malnutritions protéino-caloriques	262, 263
200	Anémies	280-285
220	Méningites	320-322
25-30	Maladies de l'appareil circulatoire	390-459
250	Rhumatisme articulaire aigu	390-392
251	Cardiopathies rhumatismales chroniques	393-398
26	Maladies hypertensives	401-405
27	Myocardopathies ischémiques	410-414
270	Infarctus aigu du myocarde	410
29	Maladies cérébro-vasculaires	430-438
300	Athérosclérose	440
321	Pneumonie	480-486
322	Grippe	487
323	Bronchite chronique et sans précision, emphysème et asthme	490-493
341	Ulcère de l'estomac et du duodénum	531-533
342	Appendicite	540-543
347	Maladies chroniques et cirrhose du foie	571

ANNEXE III

VOIES D' ADMINISTRATION

01	:	Orale
02	:	Rectale
03	:	Intraveineuse
04	:	Intramusculaire
05	:	Sous-cutanée
06	:	Topiques (usage externe - peau)
07	:	Buccale (gargarismes, pulvérisations, collutoires...)
08	:	Conjonctivale
09	:	Dentaire (injection)
10	:	Implant
11	:	Inhalation (aérosols)
13	:	Intra-artérielle
14	:	Intra-articulaire
15	:	Intra-cardiaque
16	:	Intradermique
17	:	Nasale (gouttes, nébulisations....)
18	:	Intrapéritonéale
19	:	Intrapleurale
20	:	Intrathécale
21	:	Intratrachéale
22	:	Intra-utérine
23	:	Sublinguale
24	:	Générale (voie non spécifiée)
25	:	Urétrale
26	:	Vaginale
27	:	Auriculaire (gouttes)
98	:	Inconnue
99	:	Autre



S E R M E N T      D ' H I P P O C R A T E

## SERMENT D'HIPPOCRATE

EN PRESENCE DES MAITRES DE CETTE ECOLE ET DE MES  
CHERS CONDISEIPLES, JE PROMETS ET JE JURE, AU NOM  
DE L'ETRE SUPREME, D'ETRE FIDELE AUX LOIS DE  
L'HONNEUR ET DE LA PROBITE DANS L'EXERCICE DE LA  
MEDECINE, JE DONNERAI MES SOINS GRATUITS A L'INDI-  
GENT ET JE N'EXIGERAI JAMAIS DE SALAIRE AU-DESSUS DE  
MON TRAVAIL.

ADMIS A L'INTERIEUR DES MAISONS, MES YEUX NE VERRONT  
PAS CE QUI S'Y PASSE, MA LANGUE TAIRA LES SECRETS QUI  
ME SERONT CONFIES, ET MON ETAT NE SERVIRA PAS A  
CORROMPRE LES MOEURS, NI A FAVORISER LES CRIMES.

RESPECTUEUX ET RECONNAISSANT ENVERS MES MAITRES,  
JE RENDRAI A LEURS ENFANTS L'INSTRUCTION QUE J'AI  
RECUE DE LEUR PART.

QUE LES HOMMES M'ACCORDENT LEUR ESTIME SI JE SUIS  
RESTE FIDELE A MES PROMESSES, QUE JE SOIS COUVERT  
D'OPPROBRE ET MEPRISE DE MES CONFRERES SI J'Y  
MANQUE.

LU ET APPROUVE  
LE PRESIDENT DU JURY  
ATTIA YAO ROGER

VU  
LE DOYEN DE LA FACULTE  
YANGNI-ANGATE ANTOINE

VU

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE  
TOURE BAKARY

La Faculté de Médecine d'Abidjan déclare que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur : qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

NOM : BOUGOUMA

PRENOM : Alain

ETUDE DES PRESCRIPTIONS MEDICAMENTEUSES DANS UN SERVICE DE  
TITRE DE LA THESE : MEDECINE INTERNE - CHU DE COCODY.

ANNEE : 1986 - 1987

NUMERO :

TOME : I

PAGINATION : 121 pages

VILLE DE SOUTENANCE : ABIDJAN

PAYS D'ORIGINE : COTE D'IVOIRE

TYPE DE PUBLICATION : THESE

LIEU DE DEPOT : Bibliothèque - FAC. MEDECINE

SECTEUR D'INTERET : PHARMACOLOGIE

RESUME :

L'étude rapporte les résultats d'une enquête concernant les prescriptions médicamenteuses effectuées dans un service de Médecine Interne au CHU de Cocody - ABIDJAN. (Côte d'Ivoire). Il en ressort que chaque malade reçoit en moyenne 2,09 prescriptions par jour. Pendant la durée de l'étude 276 spécialités différentes ont été utilisées. L'approvisionnement en médicaments s'effectue pour moitié par la pharmacie de l'hôpital et pour moitié par achat direct des médicaments dans le secteur pharmaceutique privé par la famille du malade.

La consommation en solutés atteint 12 % de l'ensemble des prescriptions. La part des antidiabétiques correspond à 9,5 %. Des propositions sont faites pour une utilisation plus rationnelle des médicaments à l'hôpital.

MOTS CLES :

- MEDICAMENTS
- PRESCRIPTION MEDICAMENTEUSE
- CONSOMMATION MEDICAMENTEUSE.